



World Food Programme

SAVING LIVES

CHANGING LIVES

Mali

Rapport annuel pays 2022

Plan Stratégique Pays

2020-2024

Table des matières

Aperçu	3
Contexte et opérations.....	7
GESTION DES RISQUES	8
Partenariats	10
Aperçu financier du PSP	12
Performance du programme	18
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 01.....	18
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 02.....	21
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 03.....	24
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 04.....	27
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 05.....	30
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 06.....	32
Résultats transversaux	34
PROGRÈS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES	34
PROTECTION ET RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES POPULATIONS TOUCHÉES	35
ENVIRONNEMENT.....	37
Apporter de l'espoir à ceux qui en ont besoin.....	38
Notes sur les données	40
Annexe.....	43
RAPPORT SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AUX BÉNÉFICIAIRES DANS LES RAPPORTS ANNUELS PAYS DU PAM	43
Chiffres et indicateurs.....	44
CONTRIBUTION DU PAM À LA RÉALISATION DES ODD.....	44
BÉNÉFICIAIRES PAR SEXE ET GROUPE D'ÂGE.....	46
BÉNÉFICIAIRES PAR STATUT DE RÉSIDENCE	46
BÉNÉFICIAIRES PAR DOMAINE D'INTERVENTION DU PROGRAMME	46
TRANSFERTS ALIMENTAIRES ANNUELS (T).....	47
TRANSFERTS MONÉTAIRES ANNUELS ET BONS ALIMENTAIRES (\$ EU).....	48
RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS DES RÉALISATIONS.....	49
INDICATEURS TRANSVERSAUX.....	69

Aperçu

En 2022, la crise multidimensionnelle au Mali est entrée dans sa dixième année. Cependant, le pays a continué à subir les effets de chocs préexistants, notamment l'insécurité, l'instabilité politique et l'incertitude climatique, qui ont accru les besoins humanitaires. L'impact combiné des sanctions imposées au gouvernement malien par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les effets de la crise ukrainienne ont provoqué une inflation régionale, une flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, et réduit les perspectives économiques pour 2022. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire est passé de 5,9 millions en 2021 à 7,5 millions en 2022 [1].

Dans ce contexte, le PAM a mis à profit son expertise et sa vaste empreinte opérationnelle pour soutenir la population touchée, en aidant 2,7 millions de personnes (dont 393 876 personnes déplacées, 34 590 réfugiés et 370 000 personnes handicapées) dans le cadre de toutes les activités, soit une augmentation de 67 pour cent par rapport à 2021. Malgré de bons niveaux de financement, l'insécurité, les restrictions d'accès et les difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement ont eu un impact sur les opérations et la performance globale du PAM.

Malgré ces difficultés, le PAM a fourni une aide vitale et continué à renforcer les moyens de subsistance résilients en renforçant les capacités des communautés par le biais de programmes multisectoriels et intégrés, conformément à la Cible 2 des Objectifs de développement durable (ODD 2). Plus de 1 200 actifs communautaires ont été créés, construits ou réhabilités dans 228 communes de huit régions. Cela représente 348 actifs de plus qu'en 2021. Le PAM a également renforcé les capacités de 122 037 petits exploitants agricoles grâce à la coordination des acteurs de la chaîne de valeur, à l'amélioration de l'accès aux marchés, y compris des marchés plus rentables, et à des interventions de gestion après récolte. En partenariat avec le Centre d'accélération de l'innovation du PAM Berlin, le PAM Mali a lancé un projet visant à fournir des informations et des prévisions météorologiques précises aux petits exploitants agricoles afin qu'ils puissent prendre des décisions intelligentes sur le plan climatique et donner des conseils en matière d'agriculture.

Le PAM a réalisé des progrès en matière de numérisation de toutes les informations sur les bénéficiaires en les enregistrant sur la Plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) afin d'assurer une meilleure gestion de l'identité des bénéficiaires et de la fourniture de l'aide. Le PAM a éliminé progressivement les bons papiers et diversifié son portefeuille de transferts monétaires (TM) (bons électroniques et transferts monétaires électronique) pour y inclure une modalité de paiement direct en espèces par l'intermédiaire de prestataires de services financiers en 2022. Au total, 2,5 millions de bénéficiaires ont reçu des bons d'achat pour un montant de 56,5 millions de dollars EU, dont 1,9 million de bénéficiaires dans le cadre de la réponse à la crise. En 2022, le PAM a enregistré 1,1 million de personnes sur la plateforme SCOPE, et près de 90 pour cent des interventions ont été mises en œuvre par le biais de la plateforme SCOPE. Conformément à l'intensification du programme de TM, le nombre de bénéficiaires de ce programme a considérablement augmenté de 80 pour cent pour toutes les activités par rapport aux 1,5 million de bénéficiaires en 2021, parallèlement au renforcement des contrôles internes et des mesures d'atténuation des risques.

Grâce à la collaboration active avec le PAM, le gouvernement a adhéré à la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire, qui vise à garantir que chaque enfant reçoive un repas sain et nutritif à l'école d'ici 2030. Le PAM a également fourni une formation en ligne aux partenaires tiers de suivi et aux partenaires copérant afin de renforcer les capacités locales en matière d'exploitation et de suivi du programme d'alimentation scolaire. Ces mesures d'économie ont permis au PAM d'atteindre un plus grand nombre d'enfants dans le cadre de l'alimentation scolaire dans des endroits difficiles d'accès et contribué à améliorer l'accès à l'éducation pour 155 960 enfants (dont 48 % de filles).

Le PAM a soutenu le gouvernement par l'intermédiaire de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), un mécanisme de transfert des risques. Grâce à l'achat en 2021 d'une police d'assurance pour la campagne agricole 2021-22, le PAM a reçu une indemnité d'assurance (ARC) de 7,1 millions de dollars EU pour permettre une intervention rapide en prévision de la période de soudure de 2022 et a contribué à apporter un soutien d'urgence et de renforcement de la résilience aux personnes touchées par la sécheresse. En 2022, le PAM a acheté une police de l'ARC pour la campagne agricole 2022-23, ce qui a permis de protéger 781 666 personnes.

Le PAM a fourni un soutien technique et une expertise pour renforcer les capacités de 40 organismes gouvernementaux, organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres agences des Nations Unies sur

l'analyse satellitaires des changements survenus dans les superficies cultivées dans les zones essentiellement touchées par l'insécurité, afin de déterminer la détérioration et les améliorations des terres et d'affiner le ciblage géographique des interventions du PAM.

Conformément à l'ODD 17, le PAM a soutenu la communauté humanitaire en fournissant des services aériens à 16 659 passagers et des services essentiels à la demande, notamment dans les domaines de la logistique, de l'ingénierie et des technologies de l'information.

Le PAM a continué à gérer les risques liés à la protection et à la sensibilité aux conflits et a adopté des mesures d'atténuation appropriées pour veiller à ce que les interventions respectent le principe de « Ne pas nuire ». La dimension de genre a été intégrée dans toutes les actions programmatiques afin d'obtenir des résultats sensibles au genre efficaces. Le PAM s'est engagé à assurer à toutes les personnes vulnérables – y compris les personnes handicapées – l'égalité d'accès à des aliments nutritifs, à l'éducation, aux moyens de subsistance et à une représentation égale dans la prise de décision.

2 792 646

Total des bénéficiaires en 2022



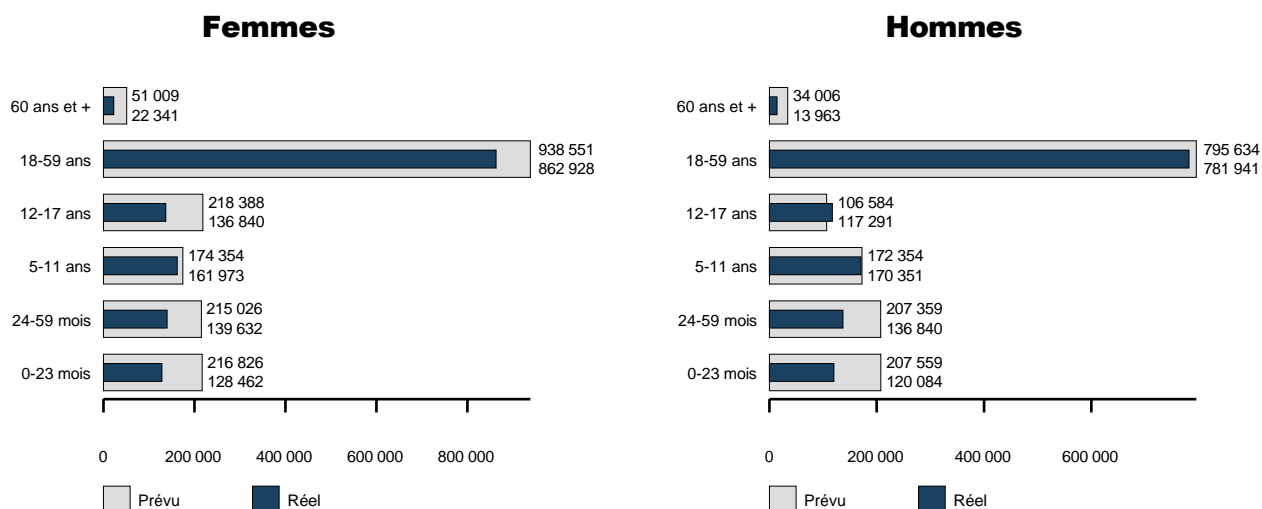
52 %
de **femmes**



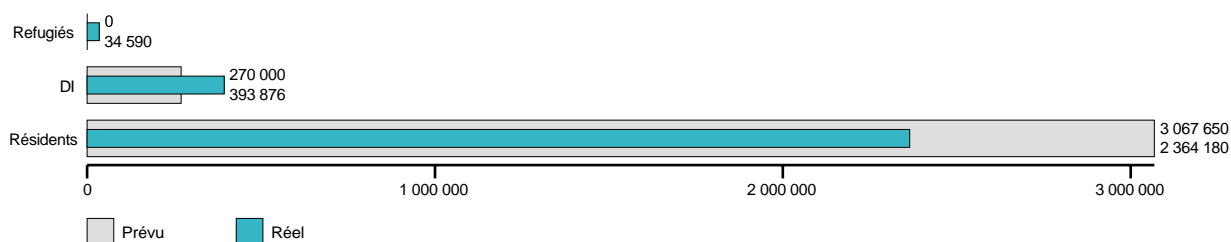
48 %
d'**hommes**

Nombre estimatif de personnes handicapées : 370 000 (52 % de femmes, 48 % d'hommes)

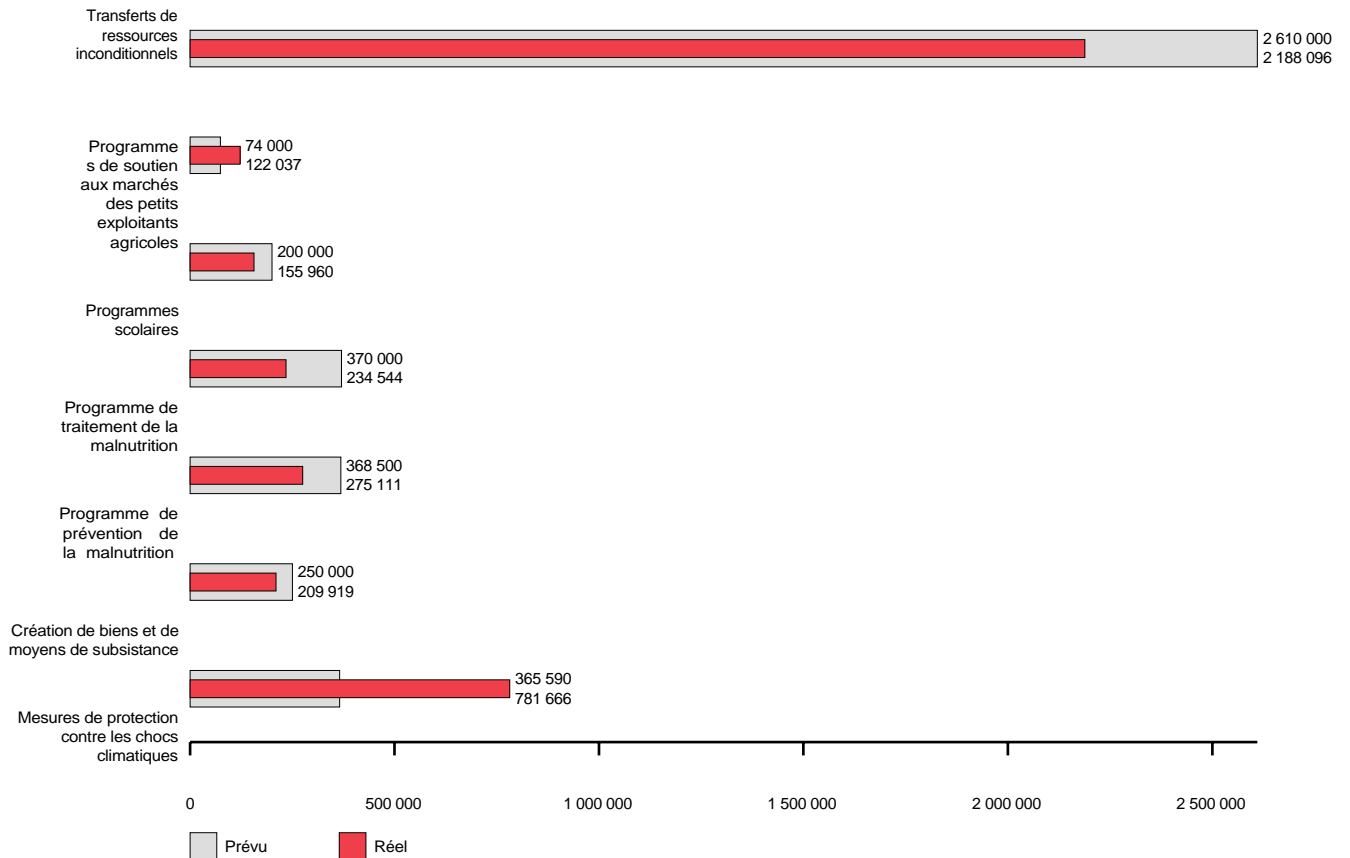
BÉNÉFICIAIRES PAR SEXE ET GROUPE D'ÂGE



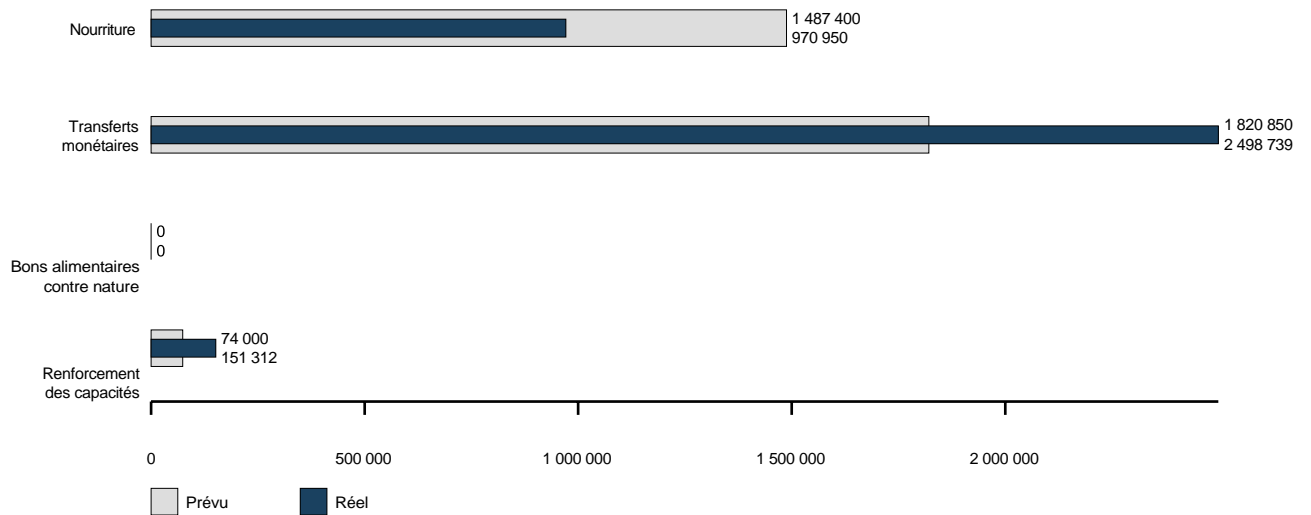
BÉNÉFICIAIRES PAR STATUT DE RÉSIDENCE



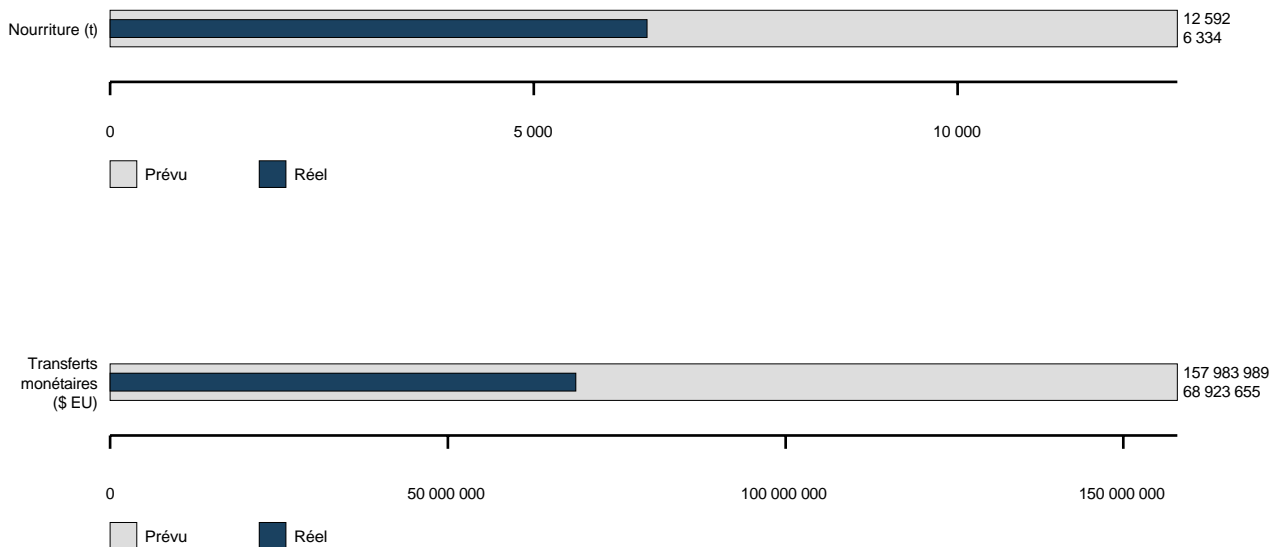
BÉNÉFICIAIRES PAR DOMAINE D'INTERVENTION DU PROGRAMME



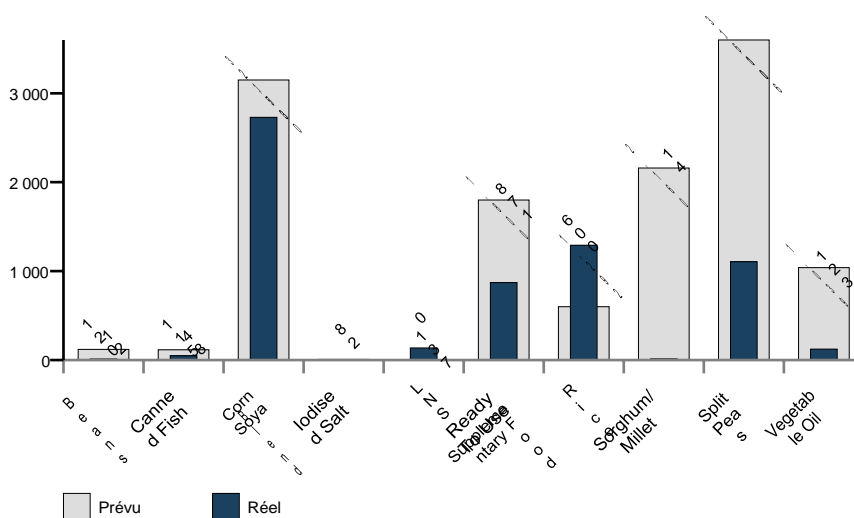
Bénéficiaires par modalité



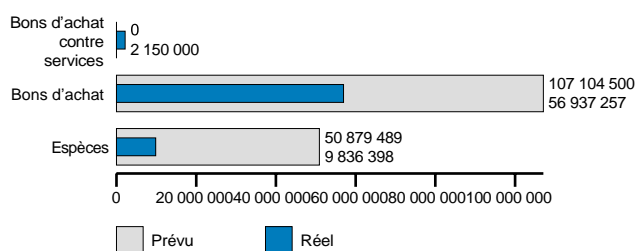
Total des transferts par modalité



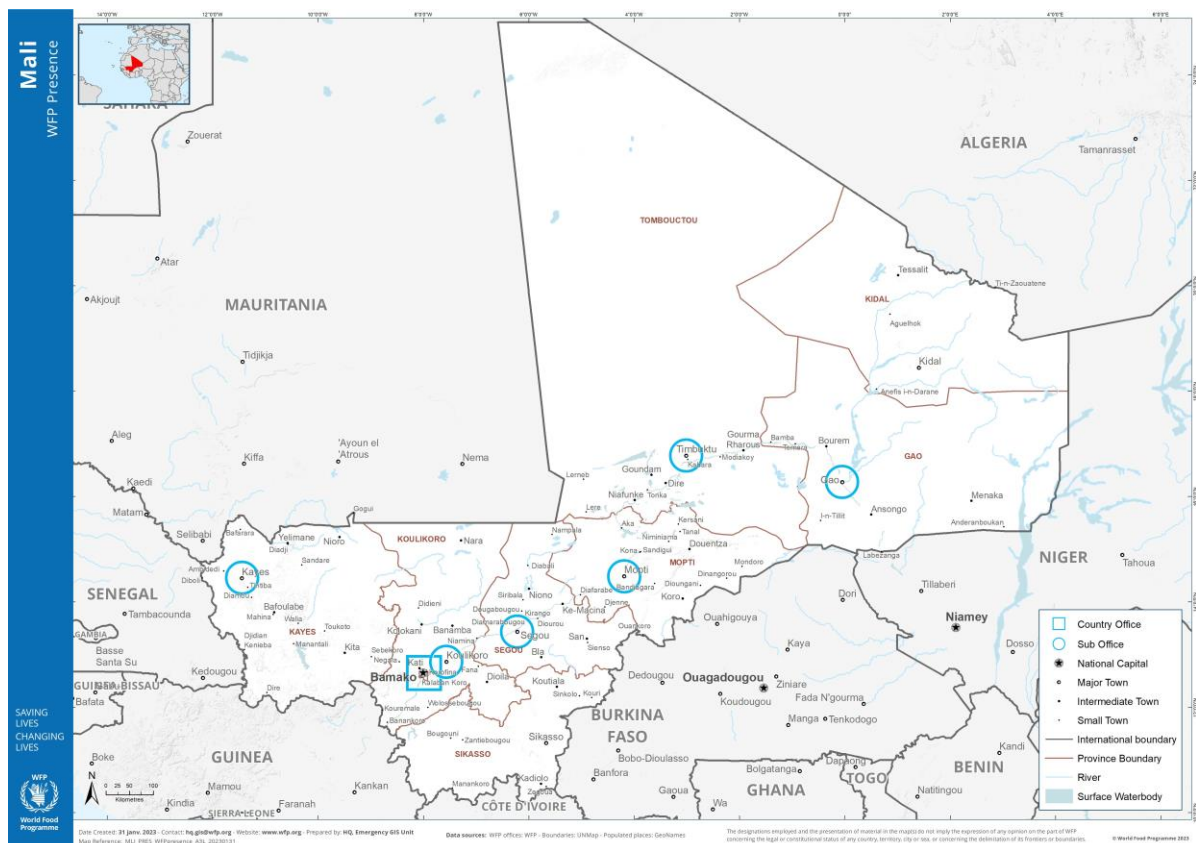
Transferts alimentaires annuels (t)



TRANSFERTS MONÉTAIRES ANNUELS ET BONS ALIMENTAIRES (\$ EU)



Contexte et opérations



Malgré l'accord de paix signé au Mali en 2015, la situation au Mali se caractérise de plus en plus par l'insécurité, les déplacements importants de population, les chocs climatiques et une situation de sécurité alimentaire qui se dégrade rapidement. Ces facteurs ont exacerbé une situation économique déjà difficile. Le Mali est classé au 186^e rang sur 191 pays selon l'Indice de développement humain (IDH) 2022, et près de la moitié de la population active du pays (42 %) vit en dessous du seuil de pauvreté internationale (2,15 \$ EU par jour en parité de pouvoir d'achat). L'espérance de vie est de 60 ans [1].

En 2022, la population du pays, estimée à environ 22 millions d'habitants, a continué d'être confrontée à une insécurité et à des risques persistants, notamment des attaques contre des sites d'habitation/installation, des engins explosifs improvisés (EEI), des enlèvements, des destructions de récoltes, un accès limité aux champs et aux marchés, des attaques ou des fermetures d'écoles, et des vols de bétail. Ces incidents ont continué à avoir une incidence négative sur les moyens de subsistance des ménages, en particulier ceux des femmes qui dépendent de l'accès aux marchés pour leurs activités génératrices de revenus, augmentant ainsi leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, en particulier dans le centre, le nord et le sud du pays [2]. Cette situation a également entraîné le déplacement interne de 412 387 personnes [3] au Mali et une augmentation de 6 pour cent des réfugiés maliens dans les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie et Niger) [4]. En outre, ces risques sécuritaires continuent de réduire l'accès humanitaire aux populations affectées et d'avoir un impact significatif sur les opérations du PAM dans certaines zones d'intervention.

En janvier 2022, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont imposé des sanctions économiques au gouvernement de transition du Mali en raison de désaccords sur la durée de la transition d'un régime militaire à une gouvernance démocratique. Les effets cumulés de ces sanctions, associés à ceux de la crise ukrainienne sur le Mali, très tributaire des importations, ont exacerbé les vulnérabilités préexistantes et plongé de nombreuses personnes dans une insécurité alimentaire aiguë, les rendant incapables d'accéder à des aliments nutritifs en quantité suffisante en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants. Les prix des céréales, des grains et des aliments de base les plus consommés ont grimpé et, en octobre 2022, les prix du mil et du sorgho avaient augmenté de plus de 100 pour cent par rapport à la même période en 2021 et à la moyenne quinquennale [5].

Alors que l'agriculture et les activités pastorales demeurent l'épine dorsale de l'économie, la production agricole a

été considérablement affectée par plusieurs facteurs, en particulier l'insécurité et le changement climatique. En 2022, le Mali a connu des conditions météorologiques irrégulières, des poches de sécheresse affectant 2,3 millions de personnes dans certaines régions et des inondations dans d'autres, qui ont touché 79 000 personnes et détruit 8 200 maisons [6]. L'analyse de l'évolution des terres cultivées [7] réalisée en 2022 montre que 3 pour cent des localités étudiées ont enregistré une baisse moyenne à importante des terres arables, contre 5 pour cent en 2021. Plus de 183 000 personnes ont été directement affectées par des réductions moyennes à importantes des terres agricoles dans les régions de Ségou et de Mopti, soit une baisse de 28 pour cent par rapport à l'année précédente (254 000 personnes).

L'Indice mondial de la faim 2022 classe le Mali au 93^e rang sur 121 pays, avec une note de 23,2, indiquant un niveau de faim sévère. Selon l'analyse du Cadre harmonisé de novembre 2021 [8], pendant la période de soudure 2022 (juin-septembre), environ 1,84 million de personnes souffraient d'insécurité alimentaire aiguë (crise, Phase 3 de l'IPC et plus) et avaient besoin d'une assistance alimentaire d'urgence. Il s'agit d'une augmentation de 29 pour cent des personnes en situation d'insécurité alimentaire par rapport à 2021, dont 156 000 personnes au niveau d'urgence de l'IPC 4. Compte tenu de la complexité de la crise, la tendance se poursuivra probablement en 2023. L'analyse du Cadre harmonisé de novembre 2022 indique que 1,2 million de personnes devraient être en situation d'insécurité alimentaire aiguë (crise, Phase 3 de l'IPC) en 2023, dont 1 671 personnes en situation de famine (Phase 5 de l'IPC) à Ménaka.

Les taux élevés de malnutrition ont persisté en 2022, avec 35 000 femmes enceintes et allaitantes et 1,2 million d'enfants souffrant de malnutrition aiguë, dont 300 000 souffrant de malnutrition sévère et nécessitant des soins urgents. L'Enquête nationale normalisée de surveillance et d'évaluation des secours et des transitions (SMART) [9] a indiqué une légère augmentation du taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG), qui s'élève maintenant à 10,8 pour cent, contre 7,2 pour cent en 2020. Six régions (Taoudénit, Tombouctou, Ségou, Ménaka, Kayes et Mopti) ont un taux de prévalence supérieur au seuil d'alerte (10 %), et une région, Gao, dépasse le seuil d'urgence de l'OMS de 15 pour cent. En outre, la malnutrition chronique touche près de 26 pour cent des enfants de moins de cinq ans. Le Mali est engagé dans la procédure accélérée de l'ONUSIDA, avec un taux de prévalence du VIH de 0,8 et un nombre estimatif de 110 000 personnes (19 000 enfants de moins de 14 ans, 85 000 femmes et 48 000 hommes) vivant avec le VIH.

Dans le cadre de ses efforts visant à contribuer à la paix et compte tenu du contexte sécuritaire difficile, le PAM a élaboré une stratégie d'accès et de partenariat qui lui a permis d'accéder aux zones difficiles par l'intermédiaire de partenaires coopérant et du suivi par des tiers (SdT). Le PAM a veillé à ce que ses processus de programmation n'aggravent pas l'instabilité et ne créent pas de nouvelles sources de tension. Il a continué à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes les plus vulnérables touchées par la crise grâce à des transferts inconditionnels de nourriture et d'espèces. Le PAM s'est concentré sur le traitement et la prévention de la malnutrition aiguë en répondant aux besoins nutritionnels des enfants, des femmes et filles enceintes et allaitantes (FEFA), ainsi que des personnes recevant un traitement contre le VIH, et a aidé le gouvernement à fournir des repas chauds aux écoliers tous les jours.

Par le biais d'activités de renforcement de la résilience, le PAM a élargi les activités de création d'actifs et de développement de la chaîne de valeur afin d'offrir des moyens de subsistance et des moyens de production tout en répondant aux besoins alimentaires immédiats. Le PAM a travaillé avec le gouvernement et ses partenaires (y compris d'autres agences des Nations Unies) pour mettre en œuvre un ensemble intégré d'activités de résilience, combinant la nutrition, le renforcement des actifs communautaires, le soutien aux petits exploitants agricoles, l'alimentation scolaire et les filets sociaux. La stratégie d'assistance intégrée du PAM a permis d'établir un continuum entre les interventions d'urgence et les initiatives de redressement fondées sur l'approche du triple lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix.

Les douze activités du PAM sont regroupées sous six résultats stratégiques liés aux Cibles 2 (Faim « zéro ») et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) des Objectifs de développement durable. Elles sont alignées sur le plan de développement du gouvernement, le plan d'intervention humanitaire et le cadre de développement durable des Nations Unies.

Gestion des risques

Le PAM a été confronté à des risques importants liés à l'insécurité croissante au Mali et dans les pays voisins, aux difficultés d'accès entraînant des interruptions de l'aide et du suivi, aux catastrophes naturelles (sécheresse et

inondations), ainsi qu'à la fraude et à la corruption pendant la mise en œuvre des activités en 2022.

Pour atténuer ces risques, le PAM a renforcé les contrôles internes et amélioré la gestion des risques en mettant régulièrement à jour le registre des risques, en organisant les réunions du comité de gestion des risques pour examiner les risques existants et assurer le suivi des mesures d'atténuation appropriées, et en renforçant le suivi des risques.

Pour atténuer les problèmes de sécurité et d'accès, le PAM a ajusté la mise en œuvre des programmes, impliqué en permanence plusieurs parties prenantes, fait appel à des partenaires de suivi tiers, recruté un responsable spécialisé de l'accès humanitaire pour l'aider à concevoir et à mettre en œuvre une stratégie d'accès, et poursuivi les vols humanitaires tout en s'adaptant à l'évolution des besoins.

Le PAM a utilisé un système d'alerte précoce, un mécanisme d'assurance et des images de données satellitaires pour atténuer les risques de catastrophes naturelles. Pour gérer les risques de fraude, il a renforcé le processus de sélection et d'évaluation des partenaires de coopération, effectué des contrôles ponctuels réguliers sur les partenaires de coopération, numérisé ses activités de transferts monétaires, renforcé le mécanisme de retour d'information des communautés (CFM) pour les bénéficiaires, organisé des sessions de sensibilisation à la fraude et augmenté les missions de suivi sur le terrain. Pendant la formation des partenaires, le PAM a mis l'accent sur les clauses relatives à la fraude dans les accords conclus avec les partenaires.

Le PAM a renforcé ses mécanismes de contrôle interne en renouvelant tous les comités et en pourvoyant les postes clés afin de renforcer la ségrégation des tâches et d'accroître la transparence dans l'ensemble du bureau.

En 2022, le PAM a appliqué toutes les recommandations de l'audit interne de ses opérations réalisé en 2021, concernant les observations sur la gouvernance et la gestion des risques, la sélection des partenaires de coopération, le ciblage des bénéficiaires, la chaîne d'approvisionnement, l'assistance, la numérisation et les opérations de transferts monétaires. En septembre 2022, toutes les recommandations avaient été mises en œuvre. Ces progrès remarquables ont contribué à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations du PAM au Mali.

Partenariats

En 2022, le PAM a continué à tirer parti de ses vastes partenariats pour progresser vers la réalisation de l'objectif de Faim « zéro », en se positionnant stratégiquement comme un partenaire de choix au cours d'une année marquée par des tendances incertaines nouvelles et prolongées. Des dynamiques sociopolitiques internes complexes, l'isolement régional et la crise de la chaîne d'approvisionnement mondiale créée par la crise ukrainienne ont considérablement affecté le contexte opérationnel.

L'augmentation des besoins et des exigences humanitaires dans cette crise aux multiples facettes a nécessité un engagement renforcé et un alignement sur les partenaires multisectoriels, y compris le gouvernement, les donateurs, les institutions multilatérales et le secteur privé, afin d'assurer des ressources suffisantes pour la mise en œuvre de réponses rapides, coordonnées et évolutives. Au plan opérationnel, un examen complet des partenaires de coopération a été entrepris par l'intermédiaire du Portail des partenaires des Nations Unies (UNPP), conformément aux mesures et recommandations convenues dans le cadre de l'audit interne du bureau pays.

Le PAM a continué de renforcer son alignement et son soutien au Gouvernement du Mali aux niveaux national, décentralisé et local, en maintenant vingt protocoles d'accord avec des institutions. Dans l'ensemble de ses interventions programmatiques, le PAM a rationalisé les activités de renforcement des capacités avec les ministères sectoriels partenaires pour appuyer l'élaboration des politiques, notamment dans les domaines de la sécurité sociale, de la numérisation, en mettant l'accent sur le soutien au Registre social unifié du gouvernement, de l'analyse de la sécurité alimentaire, de l'alimentation scolaire et de la fortification des aliments au niveau local. En particulier, face à l'augmentation des besoins humanitaires, le PAM a été un partenaire important du gouvernement pour l'élaboration et la mise en œuvre coordonnée de son plan national de réponse, en veillant à ce que les populations les plus vulnérables bénéficient d'un ciblage et d'une assistance affinés. Il a mis à profit son expertise en matière d'analyse de la sécurité alimentaire, de collecte et de gestion des données pour soutenir l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle [2] et l'analyse du Cadre harmonisé en 2022. Le gouvernement n'ayant pas pu réaliser l'évaluation en mars en raison de difficultés économiques, le PAM, la FAO et d'autres parties prenantes ont plaidé en faveur d'un financement au gouvernement de réaliser l'exercice du Cadre harmonisé en novembre 2022. Les résultats de l'exercice serviront de base à la planification opérationnelle et aux opérations budgétaires du gouvernement et de la communauté humanitaire et de développement en 2023.

Le PAM a collaboré avec l'Institut polytechnique rural de formation et de recherches appliquées de Katibougou (IPR-IFRA) pour son programme de renforcement de la résilience afin de renforcer l'apprentissage et la production de preuves dans les opérations du PAM au Mali.

En appliquant le principe de l'unité d'action et en mettant à profit l'expertise de chaque agence, des programmes conjoints ont été entrepris avec l'UNICEF, la FAO et le FIDA sur des projets pluriannuels de résilience, avec le HCR sur l'aide aux réfugiés et avec l'OIM sur la rationalisation des données relatives aux déplacements dans le cadre des opérations. Cette approche a continué à susciter l'intérêt de plusieurs donateurs par le biais de projets tels que la réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte de la COVID-19 (PROSAN), financée par le Canada, le projet d'inclusion scolaire financé par l'INTPA de l'UE avec l'UNICEF et la Suède, les programmes de résilience financés par le BMZ et la KfW, ainsi que le Programme régional conjoint Sahel en réponse aux défis de la COVID-19, aux conflits et au changement climatique (SD3C) financé par le gouvernement. Le PAM a également collaboré avec l'UNICEF et d'autres agences des Nations Unies pour soutenir la coordination nationale du cadre de protection sociale et étendre la couverture du Registre social unifié (RSU) soutenu par la Banque mondiale [3].

Le PAM a continué à jouer un rôle de premier plan au sein de l'Equipe Pays des Nations Unies (UNCT) et de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP), en dirigeant et/ou en soutenant plusieurs groupes de travail techniques, notamment le groupe de travail sur les transferts monétaires et le groupe sectoriel de la sécurité alimentaire, ainsi que le travail des Nations Unies sur le suivi et l'évaluation pour l'alignement du Cadre de Coopération des Nations Unies en matière de sécurité alimentaire. Par l'intermédiaire du groupe sectoriel de la sécurité alimentaire, le PAM a joué un rôle essentiel dans la révision du cadre du Mécanisme d'intervention rapide (MIR) à l'échelle du système. Le PAM a également participé à d'autres groupes inter-institutions, en particulier ceux qui s'occupent des questions de genre, de protection et de responsabilité envers les populations affectées (RPA), de l'inclusion des personnes handicapées, de la protection de l'enfance et de la violence basée sur le genre, y compris le sous-groupe national sur la violence basée sur le genre. Le PAM a aussi contribué à d'autres mécanismes de coordination inter-institutions, tels que le Groupe thématique du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes (UNS-GTT).

Les résultats obtenus par le PAM en 2022 ont également été possibles par le renforcement des partenariats avec ses partenaires de coopération identifiés par le biais d'un processus d'appel d'offres concurrentiel dans le cadre du programme de travail des Nations Unies. Le PAM a travaillé avec huit ONG internationales et 13 ONG nationales pour mettre en œuvre des activités dans l'ensemble du pays et a organisé des activités de renforcement des capacités pour ses partenaires de coopération afin d'assurer leur capacité à mettre en œuvre les activités de manière efficace, efficiente et conformément aux principes humanitaires. Des initiatives ciblées de renforcement des capacités ont été mises en œuvre pour les ONG nationales en vue d'ancrer la localisation dans les cadres humanitaires et de développement.

Le PAM a redoublé d'efforts pour diversifier son portefeuille de financement en intensifiant ses relations avec le secteur privé. Il a ainsi obtenu des fonds d'une fondation privée [4], ce qui lui a permis de poursuivre ses programmes de soins et d'aider les personnes vivant avec le VIH et leurs familles à accéder à des aliments nutritifs. Le PAM a également continué à collaborer avec le gouvernement pour optimiser l'utilisation du régime d'assurance climatique – l'initiative de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC Replica), grâce à laquelle le gouvernement et le PAM ont reçu le premier versement en 2022. En décembre, le PAM a reçu un deuxième versement de 8,1 millions de dollars EU pour la campagne agricole 2022-23, qui sera utilisé pour apporter une assistance précoce aux bénéficiaires en 2023. Le PAM s'est aussi attaché à nouer des relations avec les institutions financières internationales (IFI), notamment le Groupe de la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), afin d'appuyer le Gouvernement malien à concrétiser sa vision.

Le financement flexible reçu en 2022 a permis au PAM d'utiliser les ressources disponibles pour combler des déficits urgents et importantes. Ce mécanisme s'est avéré crucial pour l'adaptation des programmes dans un contexte aussi complexe. Le PAM continuera de plaider pour des contributions flexibles en 2023 afin d'assurer sa capacité à répondre rapidement à l'évolution de la situation du pays. Le financement pluriannuel des projets de résilience à long terme a également reçu un important soutien, avec 50 millions d'euros reçus d'un donateur clé pour un programme de résilience sur cinq ans à travers le pays. Le financement pluriannuel permet au PAM d'investir dans des solutions durables à long terme pour lutter contre la faim afin de renforcer la résilience des communautés.

Le PAM a collaboré avec les principaux donateurs par le biais de réunions d'information régulières, démontrant ainsi son engagement à rendre des comptes et à répondre à l'engagement des partenaires. Il a également renforcé les capacités de son unité chargée des partenariats et a commencé à élaborer un Plan d'action global pour le partenariat (PAP) qui sera mis en œuvre en 2023. Ces initiatives ont suscité un regain de confiance de la part des donateurs et une augmentation subséquente du financement.

Aperçu financier du PSP

En 2022, le Plan stratégique pays (PSP) du PAM au Mali a fait l'objet d'une cinquième révision budgétaire, portant le budget 2020-24 de 695 millions de dollars EU à 1,1 milliard de dollars EU. Cette révision était nécessaire pour renforcer la réponse alimentaire et nutritionnelle d'urgence du PAM, y compris l'expansion des chaînes de valeur innovantes sensibles à la nutrition et des capacités du bureau pays, lorsque les conditions de sécurité permettent le maintien des services.

Grâce au soutien continu des donateurs, le PSP global pour 2022 a été financé à hauteur de 118 pour cent par rapport au plan annuel établi sur les besoins de 275 millions de dollars EU. Environ 35 pour cent des ressources disponibles (325 millions de dollars EU) ont été reportées des années précédentes, et 65 pour cent étaient des contributions nouvellement confirmées. Parmi les nouvelles contributions, environ 48 millions de dollars EU sont des contrats de longue durée destinés à être dépensés sur plus d'une année.

L'approbation d'un financement anticipé de 8,5 millions de dollars EU [1] a permis au PAM de se préparer à la réponse à la période de soudure, de finaliser le ciblage des bénéficiaires conformément aux recommandations de l'audit, de collaborer avec les partenaires et de renforcer la capacité du PAM à répondre aux besoins sans délai. Dans la même logique, les engagements fermes des donateurs ont permis au PAM de recourir à mécanismes de pre-financements internes pour certaines contributions prévues, afin d'assurer une efficacité maximale et d'anticiper l'achat de produits, essentiellement auprès du Mécanisme Global de Gestion des Produits (GCMF) du PAM. Plus de 50 pour cent (1 500 tonnes) des produits alimentaires ont été achetés auprès du GCMF, ce qui a permis d'améliorer le rapport coût-efficacité des achats tout en assurant l'efficacité du cycle de distribution.

Le Résultat stratégique 1 a bénéficié d'un financement de 78 pour cent par rapport aux besoins pour les activités d'assistance alimentaire et de nutrition d'urgence. Le Résultat stratégique 2, axé sur l'alimentation scolaire et les filets sociaux adaptatifs, a reçu 156 pour cent des ressources, grâce à un financement pluriannuel et à un soutien croissant des donateurs, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'intensifier les activités et de répondre à des besoins croissants en 2023.

Les Résultats stratégiques 3, 4 et 5, axés respectivement sur la prévention de la malnutrition, la création d'actifs, le soutien aux petits exploitants agricoles et le renforcement des capacités des institutions nationales, ont été entièrement financés. Malgré l'intérêt des donateurs pour le paquet intégré de résilience, le PAM a dû faire face à des difficultés de mise en œuvre en raison de la détérioration de la situation sécuritaire et de la longueur du processus de passation des marchés avec les prestataires de services financiers.

En 2022, le PAM a été confronté à d'importants problèmes opérationnels, tels que l'instabilité politique qui a entraîné un embargo financier limitant la fluidité des paiements. Cette contrainte a affecté la capacité des partenaires de mise en œuvre à respecter le calendrier de distribution, ce qui a retardé l'aide du PAM et affecté les dépenses. En outre, cela a limité les contributions prévues, ce qui a conduit à une plus grande priorisation et à des efforts de plaidoyer auprès d'autres donateurs. Ces facteurs ont constamment renforcé la nécessité d'un financement flexible et non fléché.

Les services humanitaires communs relevant du Résultat stratégique 6, y compris le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), ont été financés à hauteur de 126 pour cent en 2022, certaines activités étant financées sur la base du recouvrement des coûts. La mise hors service d'un hélicoptère suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans la région du centre, où l'hélicoptère était positionné, a permis au PAM de s'adapter aux besoins opérationnels et de fonctionner sans déficit de financement.

Le financement flexible a représenté dix pour cent du financement reçu en 2022. Le PAM continuera de plaider en faveur de fonds plus souples pour répondre aux besoins essentiels, en particulier les interventions d'urgence, qui ont été sous-financées en 2022.

Plus précisément, les contributions confirmées au niveau des résultats stratégiques et des activités (financement fléché) sont passées de 85 pour cent en 2021 à 90 pour cent en 2022. Cela a limité la capacité du PAM à adapter ses opérations en fonction de l'évolution du contexte, ce qui a nécessité le renforcement du lien entre les interventions humanitaires et les interventions de résilience. Cet effet négatif se traduit également au niveau des ressources par domaine d'intervention, indiquant que les activités de résilience ont toutes bénéficié de ressources adéquates par rapport aux interventions d'urgence, ce qui a entraîné des retards dans la réponse aux besoins

d'urgence et permis de passer efficacement au soutien à la résilience.

Aperçu financier annuel du PSP par résultat stratégique (montant en \$ EU)

	Plan fondé sur les besoins	Plan de mise en œuvre	Ressources disponibles	Dépenses
RS 1 : Tout le monde a accès à la nourriture.	185 866 447	112 486 787	171 680 227	85 997 870
SO 1 : Les personnes affectées par la crise dans les zones cibles, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et immédiatement après les crises.	151 714 308	87 625 091	118 293 415	73 158 278
Activité 01 : 1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	130 905 732	72 138 315	87 982 736	62 048 238
Activité 02 : 2 - Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	20 808 576	15 486 775	27 235 765	11 110 039
Non spécifique à l'activité	0	0	3 074 913	0

SO 2 : Les populations souffrant d'insécurité alimentaire, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire, dans les zones cibles, ont accès à une alimentation adéquate et nutritive tout au long de l'année.	34 152 139	24 861 695	53 386 812	12 839 591
Activité 03 : 3 - Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir la scolarisation des filles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	18 393 485	13 908 297	14 401 319	5 705 925
Activité 12 : 12 - Fournir des filets sociaux aux populations vulnérables dans les zones cibles, en particulier les femmes (Niveau 1), conformément à une approche de protection sociale adaptative	15 758 653	10 953 398	38 867 823	7 133 666
Non spécifique à l'activité	0	0	117 669	0
RS 2 : Personne ne souffre de malnutrition.	19 082 742	18 345 044	43 247 059	9 489 832
SO 3 : Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones cibles, y compris les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes, ont un meilleur état nutritionnel tout au long de l'année.	19 082 742	18 345 044	43 247 059	9 489 832
Activité 04 : 4 - Soutenir le programme national de nutrition pour assurer la fourniture de services de nutrition préventive et curative (y compris la CCSC, l'enrichissement des aliments locaux, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux populations cibles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des	19 082 742	18 345 044	43 141 887	9 489 832

capacités, fourniture de services]				
Non spécifique à l'activité	0	0	105 172	0
RS 3 : Les petits exploitants agricoles ont amélioré leur sécurité alimentaire et leur nutrition.	23 188 234	21 618 975	51 117 967	10 044 475
SO 4 : Les communautés dans les zones cibles, y compris les petits exploitants agricoles (en particulier les groupes dirigés par des femmes), ont des moyens de subsistance plus résilients pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout au long de l'année.	23 188 234	21 618 975	51 117 967	10 044 475
Activité 05 : 5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation des moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables pour les femmes et participatives [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	23 188 234	21 618 975	50 941 929	10 044 475
Non spécifique à l'activité	0	0	176 037	0
RS 5 : Les pays ont renforcé leur capacité à mettre en œuvre les ODD.	1 865 257	1 912 669	5 732 586	2 218 342
SO 5 : D'ici 2030, les institutions et entités nationales auront renforcé leurs capacités à gérer des politiques, programmes et interventions équitables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale pour soutenir l'objectif « Faim	1 865 257	1 912 669	5 732 586	2 218 342

zéro ».				
Activité 06 : 6 - Fournir un ensemble de mesures de renforcement des capacités aux institutions et entités nationales en matière d'analyse et de planification, de coordination, de cohérence des politiques, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de création de preuves et de gestion des connaissances pour soutenir la prise de décision [Modalité : renforcement des capacités]	1 865 257	1 912 669	5 730 532	2 218 342
Non spécifique à l'activité	0	0	2 053	0

RS 8 : Le partage des connaissances, de l'expertise et de la technologie renforce le soutien du partenariat mondial aux efforts des pays pour atteindre les ODD.	17 802 959	7 347 813	22 390 092	12 457 154
SO 6 : Les partenaires humanitaires au Mali ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'intervenir dans les zones touchées par la crise tout au long de l'année.	17 802 959	7 347 813	22 390 092	12 457 154
Activité 07 : 7 - Fournir des services aériens humanitaires des Nations Unies permettant aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire [Modalité : fourniture de services]	15 246 774	6 215 320	14 425 630	9 961 384
Activité 08 : 8 - Fournir des services de logistique, de technologies de l'information et de la communication, des services communs et de coordination, ainsi que d'autres interventions de préparation en l'absence d'alternatives, afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]	241 184	17 142	229 631	13 498

Activité 09 : 9 - Fournir des services d'ingénierie à la demande afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]	515 000	128 255	4 250 926	56 810
Activité 10 : 10 - Fourniture d'un service aérien humanitaire afin de soutenir des projets financés par la DG-ECHO	1 800 000	987 095	3 183 595	2 425 460
Non spécifique à l'activité	0	0	300 309	0
Résultat non stratégique	0	0	2 214 585	0
Total des coûts d'exploitation directs	247 805 641	161 711 291	294 167 933	120 207 674
Coûts d'appui direct (CAD)	10 565 160	13 323 083	17 076 054	8 951 343
Total coûts directs	258 370 801	175 034 374	311 243 988	129 159 018
Coûts d'appui indirects (CAI)	16 742 854	10 860 277	12 216 229	12 216 229
Total général	275 113 656	185 894 651	325 674 803	141 375 247

Performance du programme

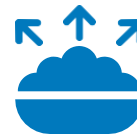
Résultat stratégique 01 : Les personnes affectées par la crise dans les zones cibles, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et immédiatement après les crises.



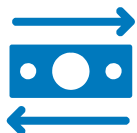
1,8 million de personnes touchées par la crise (dont **393 900** DI et **34 590** réfugiés) reçoivent de l'aide sous forme de denrées alimentaires et/ou de soins de santé primaires dans le cadre de l'aide d'urgence et/ou TM au titre de la **réponse** d'urgence.



403 772 enfants âgés de 6 à 23 mois et de 6 à 59 mois et FEFA ont reçu des aliments nutritifs spécialisés et une assistance en espèces **pour prévenir et traiter la malnutrition.**



5 160 t de denrées alimentaires et d'**aliments nutritifs spécialisés** sont distribués.



53 millions de \$ EU ont été versés aux populations touchées sous forme de transferts monétaires afin de satisfaire **leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base.**



1 060 établissements de santé ont bénéficié des **services de traitement de la malnutrition** du PAM.



95 % des bénéficiaires sont enregistrés sur la Plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts du PAM **afin de renforcer les processus de gestion des bénéficiaires.**

Le Résultat stratégique (RS) 1 vise à aider les personnes touchées par la crise et souffrant d'insécurité alimentaire au Mali à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable suivants : Faim « zéro » (ODD 2) ; Santé (ODD 3) ; et Paix, justice et institutions efficaces (ODD 16).

Dans le cadre de l'assistance alimentaire d'urgence (**Activité 1**), le PAM a fourni une assistance alimentaire inconditionnelle à 1,8 million de personnes touchées par la crise (53 % de femmes et 47 % d'hommes) en 2022. Par rapport à 2021, où le PAM avait soutenu 60 pour cent des bénéficiaires ciblés, en 2022, il a atteint 79 pour cent des bénéficiaires ciblés. Bien que les niveaux de ressources pour cette activité aient été de 68 pour cent plus élevés qu'en 2021, le faible taux de réalisation s'explique par les contraintes d'accès et la longueur du processus de passation de marchés avec des prestataires de services financiers (PSF) pour la fourniture d'une assistance en espèces. Malgré un retard dans la réponse pendant la période de soudure [1], le PAM a intensifié ses interventions en juillet 2022, atteignant 1,1 million de personnes avec des rations complètes, soit 92 pour cent des bénéficiaires prévus.

Le suivi post-distribution (PDM) effectué en septembre 2022 a montré que 52 pour cent des bénéficiaires de l'assistance pendant la période de soudure avaient un score de consommation alimentaire (SCA) acceptable [2], 35 pour cent avec des SCA médiocres et 20 pour cent enregistrés dans deux régions. Cependant, le deuxième cycle de PDM en décembre 2022 a montré une tendance positive, le SCA étant acceptable pour 76 pour cent des bénéficiaires, contre 54 pour cent en décembre 2021 [3]. Le faible niveau de SCA en septembre s'explique par la recrudescence de l'insécurité, qui a entraîné des déplacements de population et des contraintes d'accès dans le centre et le nord du Mali. En outre, les sanctions de la CEDEAO, associées aux effets de la crise ukrainienne, ont entraîné une augmentation sans précédent du coût des denrées alimentaires de base et des produits pétroliers. L'analyse des prix alimentaires réalisée par le PAM en mars 2022 a montré une augmentation du coût du panier de dépenses minimum (MEB) de 17 à 25 pour cent en glissement annuel dans différentes régions du pays. L'augmentation du SCA en décembre peut être attribuée à la fourniture de rations complètes, y compris les perspectives d'une bonne récolte en 2022 par rapport à la même période en 2021. En général, 67 pour cent des bénéficiaires ont indiqué qu'ils connaissaient les critères de ciblage, contre 52 pour cent en 2021.

En 2022, le PAM a également fourni un paquet intégré d'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence aux communautés les plus vulnérables dans les phases 3 (crise) et 4 (urgence) du Cadre Harmonisé. Il a ciblé les populations touchées par les conflits et déplacées, les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel et les ménages touchés par les chocs climatiques et les prix élevés des denrées alimentaires afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les bénéficiaires ont reçu une aide sous forme de distributions de denrées alimentaires, d'espèces et de bons d'achat, selon le contexte. En fournissant une assistance en espèces, le PAM a contribué à améliorer l'accès à la nourriture, diversifier les régimes alimentaires, rendre les habitudes de consommation plus cohérentes et stimuler les marchés locaux par effet de ricochet.

Le PAM a contribué à la coordination de la réponse en tant que co-chef du cluster de la sécurité alimentaire (FSC) et a assuré la liaison avec le mécanisme de réponse rapide [4] et la Commission des mouvements de population (CMP) [5] pour suivre et rationaliser la mise en œuvre de l'assistance aux personnes déplacées, y compris la coordination de l'assistance avec le HCR pour les réfugiés. Il a collaboré avec le gouvernement par l'intermédiaire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) [6] pour veiller à ce que les interventions soient pleinement alignées sur la stratégie et les objectifs du plan national de réponse 2022. Le PAM a coordonné son intervention auprès des personnes touchées par les inondations avec la plateforme nationale sur la réduction des risques de catastrophe (RRC), atteignant 49 000 personnes touchées par les inondations en 2022 par le biais d'une assistance en espèces.

L'intervention d'urgence du PAM comprenait également un volet nutritionnel (**Activité 2**) associé à des services complémentaires (tels que la vaccination, la supplémentation en micronutriments, les soins prénatals et le traitement de la malnutrition aiguë sévère avec des partenaires tels que l'UNICEF et le Ministère de la Santé) afin de préserver le continuum allant de la prévention de la malnutrition au traitement des populations vulnérables. L'Activité 2 a été financée à hauteur de 145 pour cent. Cependant, la pénurie mondiale d'aliments nutritifs spécialisés (ANS) et l'arrivée tardive des produits en raison de problèmes d'expédition au niveau mondial ont essentiellement affecté la capacité du PAM à atteindre les bénéficiaires prévus dans les délais prévus.

Les activités de prévention de la malnutrition aiguë ont permis de distribuer 2 276 tonnes d'ANS à 79 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois [7] et à 50 pour cent des femmes et filles enceintes et allaitantes (FEFA) grâce à des bons d'achat d'une valeur de 1,2 million de dollars EU (12 \$ EU par mois), leur permettant de compléter leur

régime alimentaire avec des aliments locaux. En utilisant l'approche du périmètre brachial (MUAC) [8], des dépistages de la malnutrition chez les enfants ont été effectués et les enfants malnutris ont été orientés vers des centres de santé. Les zones d'intervention pour la prévention de la malnutrition ont été élargies, ce qui a permis au PAM d'augmenter de 25 pour cent le nombre d'enfants et de 200 pour cent le nombre de femmes par rapport à 2021. La couverture géographique a été étendue d'une région à huit régions pour les femmes et de quatre à huit régions pour les enfants en 2022.

La proportion de FEFA ayant atteint la diversité alimentaire minimale acceptable (DAMA) [9] a augmenté de 19 pour cent entre 2021 (23,4) et 2022 (42,7). Pour les enfants âgés de 6 à 23 mois, la proportion d'enfants ayant un régime alimentaire minimum acceptable a été multipliée par 2,7 points de pourcentage, passant de 5,7 pour cent en 2021 à 15,5 pour cent en 2022. En outre, la consommation d'aliments riches en micronutriments dans les ménages assistés a augmenté en moyenne de 10,86 points de pourcentage entre 2021 et 2022. L'amélioration de la DAMA et de la MAD s'explique par une meilleure connaissance des meilleures pratiques nutritionnelles et la flexibilité offerte par les transferts monétaires, qui offrent aux bénéficiaires l'autonomie de choisir les denrées alimentaires et favorisent une meilleure diversité alimentaire.

Le traitement de la malnutrition aiguë modérée (MAM) a été mis en œuvre dans 1 060 centres de santé (sur 1600 centres), atteignant une couverture de 66 pour cent des établissements de santé ciblés. Grâce aux bons d'achat, une assistance alimentaire a également été fournie aux personnes s'occupant d'enfants hospitalisés souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) afin de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant le traitement, ce qui a permis de réduire de 50 pour cent le nombre de cas d'abandon du traitement. Les enfants et les FEFA qui ont reçu des ANS pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée ont amélioré leur état nutritionnel, avec un taux de récupération de 94 pour cent [10].

Le PAM a organisé une formation sur le protocole national de traitement de la malnutrition aiguë à 1 060 directeurs techniques des établissements de santé et fourni un soutien financier pour le suivi des activités de traitement dans les établissements. Le taux de récupération du programme de traitement était conforme aux normes SPHERE [11], dépassant celui de 2021, ce qui prouve que la réponse du PAM a eu un impact positif sur l'état nutritionnel de la population assistée. Le PAM envisage de transférer au gouvernement le programme de soutien nutritionnel aux personnes s'occupant d'enfants hospitalisés d'ici 2024. Il a élaboré un plan pour intégrer ce programme dans les Plans de développement social, économique et culturel (PDSEC) [12] afin de traiter les questions de santé, de protection sociale et de nutrition.

Dans le Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilité (UBRAF) de l'ONUSIDA, le PAM a soutenu la riposte du gouvernement au VIH [13] en couvrant les besoins alimentaires et nutritionnels de 90 ménages vulnérables touchés par le VIH (450 bénéficiaires) pendant la période de soudure. Le PAM a plaidé pour que le gouvernement inclue ces ménages dans le RSU pour la protection sociale. Plus de 30 personnes, conseillers psychosociaux et agents de santé, ont été formés au guide alimentaire sur le VIH afin de renforcer leurs connaissances et pratiques en matière de promotion de l'utilisation d'aliments à haute valeur nutritionnelle parmi les patients atteints du VIH. En 2022, le PAM a signé un protocole d'accord avec le gouvernement pour soutenir les patients atteints du VIH et de la tuberculose. Le PAM a également poursuivi sa collaboration avec les ONG et les agences des Nations Unies afin d'identifier les moyens de subsistance pour les PVVIH bénéficiaires. Les réponses nutritionnelles ont été renforcées grâce à la collaboration avec l'UNICEF, la société civile et les institutions gouvernementales. Le partenariat avec l'UNICEF a permis de garantir un continuum de soins pour les cas de MAM et de MAS.

Le PAM a continué d'utiliser sa Plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) pour renforcer la gestion des données sur les bénéficiaires et les distributions, et pour diversifier les modèles de distribution et les mécanismes de transfert. En 2022, 95 pour cent des bénéficiaires ont été enregistrés et ont reçu leurs droits par l'intermédiaire de la plateforme, ce qui garantit la transparence et la responsabilité. Avec l'extension de l'enregistrement des bénéficiaires sur SCOPE, une évaluation de l'impact sur la vie privée [14] a été entreprise pour veiller à ce que les bénéficiaires puissent bénéficier d'une protection des données et du respect de leur vie privée. Malgré les difficultés initiales, le PAM a passé des contrats avec de nouveaux partenaires financiers, ce qui a permis de mettre en place un large éventail de modalités de TM et d'atteindre davantage de bénéficiaires au cours du dernier trimestre de l'année.

L'insécurité, les difficultés d'accès et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont affecté le ciblage, l'accès aux sites de distribution et la disponibilité des produits alimentaires et des bons pour les activités de nutrition. L'accès aux sites de distribution et aux centres de santé à Mopti, Gao, Ménaka, Kidal et Tombouctou a été difficile en raison des risques sécuritaires accrus. Pour atténuer les difficultés d'accès, le PAM a réalisé un

exercice de cartographie pour ses partenaires afin d'identifier et de combler les lacunes de la couverture géographique et a coordonné une stratégie d'accès avec plusieurs parties prenantes. À l'aide de l'UNPP, le PAM a mis en œuvre un solide processus d'identification des partenaires en 2022 et élargi sa portée en collaborant avec des ONG locales qui ont fourni des stratégies d'accès acceptables, ce qui a permis au PAM d'atteindre davantage de bénéficiaires. Le PAM a également adapté son approche programmatique en effectuant des doubles distributions pour atténuer les difficultés d'accès récurrentes. Pour établir une présence des Nations Unies et apporter une assistance à Ménaka, qui a connu des déplacements sans précédent en 2022, le PAM, conformément à l'initiative d'Unité d'action des NU, a intensifié la stratégie de l'accès en collaborant avec d'autres parties prenantes et élaboré la stratégie d'Unité d'action, « Ménaka ensemble », y compris l'établissement d'une présence physique à Ménaka pour mieux servir les personnes en phase 4 de l'IPC et plus.

Le PAM a passé un contrat avec quatre partenaires tiers chargés de suivi (TMP) afin d'assurer une couverture complète des zones d'intervention, en particulier dans les régions où il rencontre des difficultés d'accès pour superviser les distributions d'espèces et de nourriture. L'extension du nombre de TPM et la collecte de données à distance réalisée en partenariat avec VIAMO, une entreprise numérique, ont renforcé le système de suivi du PAM.

La dimension de genre a été pleinement intégrée dans toutes les activités d'intervention d'urgence au cours des phases de conception, de mise en œuvre et de suivi, comme l'illustre la note de 4 du marqueur de genre et d'âge. Des discussions de groupe avec des femmes et des hommes ont été organisées régulièrement pour veiller à ce que leurs besoins et leurs points de vue soient pris en compte tout au long du cycle des interventions d'urgence. Cela a permis au PAM de s'assurer que ses interventions répondaient aux besoins de la population tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité envers les personnes touchées. En outre, le PAM a encouragé le pouvoir de décision des femmes à la maison en délivrant des cartes mensuelles des rations alimentaires à leur nom, ce qui a eu un effet positif sur la sécurité alimentaire des ménages.

MARQUEUR DE GENRE ET D'ÂGE DU PAM

ACTIVITÉ DU PSP	CODE DE SURVEILLANCE DE LA MAG
Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux	4
Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins	4

Résultat stratégique 02 : Les populations souffrant d'insécurité alimentaire, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire, dans les zones cibles, ont accès à une alimentation adéquate et nutritive tout au long de l'année.



155 960 écoliers (48 % de filles) ont reçu des **repas nutritifs dans les écoles.**



2,5 millions de \$ EU transférés aux comités de gestion des écoles pour l'**achat de denrées alimentaires locales pour les repas scolaires sur place**



18 jardins scolaires mis en place pour produire des aliments locaux en **complément des repas scolaires**



19 000 personnes aidées par le PAM ont été intégrées dans la **base de données nationale sur la protection sociale** suite au renforcement des capacités du PAM.

Dans le cadre du Résultat stratégique 2, le PAM a répondu aux besoins alimentaires et nutritionnels des personnes touchées par la crise en fournissant des repas scolaires et des filets sociaux, contribuant ainsi à la réalisation de la Faim « zéro » (ODD 2), de l'Éducation inclusive pour tous (ODD 4), de l'Égalité des sexes (ODD 5) et des Systèmes de protection sociale pour tous (ODD 1.3).

Dans le cadre de l'alimentation scolaire du gouvernement, le PAM a mis en œuvre le **programme d'alimentation scolaire (Activité 3)** par le biais de transferts alimentaires et d'espèces afin d'assurer l'accès des enfants à des aliments nutritifs et à l'éducation d'une manière qui favorise les marchés locaux tout en renforçant les capacités des institutions gouvernementales nationales et infranationales. L'approche du PAM visait à consolider les résultats déjà obtenus dans le cadre du programme national tout en renforçant l'appropriation par le gouvernement et la communauté.

Le PAM a donné la priorité à l'assistance dans les zones où l'insécurité alimentaire est élevée, où les taux de scolarisation sont faibles et où les disparités entre les filles et les garçons en matière de fréquentation scolaire s'accroissent. Grâce aux efforts conjoints du PAM, du Centre national des cantines scolaires (CNCS) [1], de l'Académie d'enseignement (AE) [2], et du Centre d'animation pédagogique (CAP)[3], des écoles ont été sélectionnées et le programme d'alimentation scolaire a été étendu à d'autres écoles en 2022, contribuant ainsi à une augmentation globale du nombre d'enfants servis en 2022.

En 2022, le PAM a transféré des ressources aux comités de gestion des écoles [4] dans huit régions pour acheter des produits alimentaires locaux. Dans le cadre de cette modalité, 150 763 écoliers ont reçu des repas sur place, soit 84 pour cent des 180 000 écoliers prévus. Le programme d'alimentation scolaire a été financé à 88 pour cent, ce qui a contribué à améliorer la portée et la couverture de l'alimentation scolaire. Toutefois, le processus prolongé de passation de marchés avec des prestataires de services financiers pour la fourniture de transferts monétaires a affecté les opérations, en particulier les rations à emporter (assistance en espèces), qui n'ont pas pu être mises en œuvre comme prévu.

Selon les rapports d'achat, 66 pour cent des denrées alimentaires utilisées pour les repas scolaires ont été achetées localement auprès de petits exploitants agricoles, pour un montant de 1 million de dollars EU. Cette approche a contribué à améliorer la fréquentation scolaire et stimuler l'économie locale et la production alimentaire dans diverses régions. Dans la région de Kidal, le PAM a mis en œuvre l'alimentation scolaire par le biais de distributions de vivres en nature en raison de l'insécurité, du fonctionnement limité des marchés et de la faible présence de structures étatiques décentralisées. Ces difficultés à Kidal n'ont pas permis au PAM de fournir des repas scolaires pendant le premier semestre de l'année scolaire. Cependant, le PAM s'est associé à une organisation nationale [5] pour fournir des repas scolaires dans cette zone [6], atteignant 5 197 écoliers au cours du second semestre. Le PAM continue de renforcer les capacités de ses partenaires de mise en œuvre et de suivi. D'une manière générale, le PAM a atteint 10 pour cent d'écoliers de plus en 2022 qu'en 2021.

Mettant à profit la technologie pour améliorer la qualité des programmes, le PAM étudie la possibilité d'utiliser des interfaces numériques telles que RapidPro, School Connect [7] pour recueillir des informations précises en temps réel dans les zones où l'accès physique est limité et pour numériser les informations dans les écoles soutenues par le PAM. Cela permettra de générer des données et d'améliorer la gestion de l'alimentation scolaire [8] afin d'améliorer la qualité du programme et d'optimiser la planification de la chaîne d'approvisionnement. Une formation sur le système a déjà été dispensée en vue d'un déploiement au Mali.

En outre, le PAM a mis en place une plateforme de communication numérique et organisé des sessions de formation à distance pour tous les partenaires afin de renforcer les capacités locales en matière de fonctionnement et de suivi du programme d'alimentation scolaire. Cela a permis au PAM d'atteindre un plus grand nombre de participants dans des endroits difficiles d'accès et soumis à des contraintes de sécurité, et de manière rentable, enregistrant un taux de satisfaction de 76 pour cent. Sur la base des commentaires des participants, le PAM complétera l'apprentissage à distance par une formation en face-à-face en 2023 afin d'offrir aux partenaires des sessions de renforcement complètes et régulières.

Conformément aux efforts visant à renforcer l'intégration de l'alimentation scolaire dans le paquet intégré de résilience, les parents ont mis en place dix-huit jardins scolaires pour produire des aliments locaux tels que des légumes afin de diversifier et de compléter les repas des élèves.

En partenariat avec une entreprise locale, Yirimex-SA, le PAM a continué à promouvoir l'utilisation de fourneaux à combustibles multiples respectueux de l'environnement dans les cuisines scolaires, en lançant une phase pilote dans trois écoles afin de réduire les conséquences sanitaires et environnementales de l'utilisation du bois de chauffage et du charbon de bois pour la préparation des repas scolaires. Cette initiative vise également à réduire

les risques de protection auxquels les femmes et les filles sont confrontées lorsqu'elles ramassent du bois de chauffage dans des zones peu sûres. Le PAM a formé 15 femmes (cuisinières scolaires) à l'utilisation et à l'entretien des fourneaux et à des pratiques de cuisson économes en combustible.

Le PAM a renforcé sa position au sein du réseau des partenaires de l'éducation et intensifié sa collaboration avec les partenaires en renforçant les capacités de gestion des transferts monétaires au niveau des écoles, de suivi des données et d'établissement de rapports à l'intention des partenaires, notamment le CNCS et les comités de gestion des écoles, ce qui a permis d'améliorer l'établissement de rapports sur la gestion des fonds.

Au-delà de la fourniture directe d'assistance, le PAM a continué à collaborer avec 26 structures techniques gouvernementales, des ONG, l'UNICEF et d'autres agences des Nations Unies au sein du groupe sectoriel de l'éducation dans le cadre d'un effort plus large pour accéder à un service complet au niveau de l'école et promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition au sein des communautés cibles. La collaboration avec le Ministère de l'éducation par l'intermédiaire du CNCS est restée essentielle pour assurer l'alimentation scolaire dans les écoles ciblées. Le PAM a fourni du matériel (ordinateurs, portables, imprimantes) au CNCS, au CAP et à la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT) [9] pour faciliter l'établissement de rapports et le suivi de l'alimentation scolaire.

Le taux de scolarisation dans cinq régions a augmenté d'un pour cent en 2022, avec une légère baisse enregistrée dans deux régions en raison de l'insécurité accrue. En général, le taux de scolarisation était inférieur à l'objectif mais plus élevé pour les garçons que pour les filles en raison de normes sociales discriminatoires (mariages précoces et pressions économiques), qui continuent d'inciter les filles à abandonner l'école. Pour améliorer la scolarisation et la rétention des filles, le PAM prévoit de poursuivre ses activités de plaidoyer, de sensibilisation et de fourniture de rations à emporter.

Les taux de rétention sont restés supérieurs à 90 pour cent en 2022. Cela montre que les efforts du PAM contribuent à maintenir les enfants à l'école, en particulier dans les zones les plus touchées où le repas scolaire peut être le seul repas pris par un enfant au cours de la journée.

Dans le cadre de l'Activité 12 (Protection sociale), le PAM a continué à se positionner comme un acteur clé de la protection sociale au Mali. Le PAM a soutenu les efforts du gouvernement en utilisant l'assistance en espèces et les services complémentaires pour pallier l'impact des chocs sur la population et soutenir le système national de protection sociale.

En 2022, le PAM a soutenu l'extension du Registre social unifié (RSU) [10] pour couvrir 154 398 personnes supplémentaires (25 733 ménages) dans 12 communautés qui n'étaient pas couvertes initialement. En synergie avec les activités d'urgence et dans le cadre du soutien aux bénéficiaires du programme de protection sociale, le PAM a également fourni une assistance en espèces de 27 dollars EU par personne pendant six mois à 85 pour cent des ménages prévus (ménages déplacés et communautés hôtes vulnérables) dans 21 communes, conformément aux spécifications du gouvernement, afin de leur permettre de mieux faire face à la situation et d'améliorer leur consommation alimentaire. En plus de cette assistance complémentaire, d'autres activités telles que la sensibilisation à la prévention et à la prise en charge de la COVID-19, la sensibilisation aux pratiques familiales importantes et la fourniture de compétences de vie sensibles au genre et d'un soutien psychosocial aux adolescents (filles et garçons) ont été menées. En 2022, 19 000 personnes assistées par le PAM ont été intégrées dans l'unité de réponse rapide grâce au renforcement des capacités du gouvernement par le PAM.

Le PAM a collaboré avec la Direction nationale de la protection sociale et de l'économie solidaire (DNPSES) [11] et le Programme national de filets sociaux, JIGISEMEJIRI [12] pour renforcer les capacités techniques et de coordination du gouvernement.

Le PAM a également travaillé avec l'UNICEF pour analyser le système de protection sociale au Mali. En conséquence, l'UNICEF et le PAM ont élaboré un cadre de partenariat stratégique fondé sur leurs avantages comparatifs en matière de protection sociale. Grâce à ce partenariat, le PAM a soutenu la coordination de la politique nationale de protection sociale et fourni un soutien technique et opérationnel à la DNPSES. Les deux agences ont plaidé en faveur d'un renforcement de la position de la DNPSES à l'effet de gérer de manière encore plus efficace le RSU, ce qui a conduit à l'approbation du gouvernement.

Le PAM a également soutenu les mécanismes de coordination existants au niveau central (Groupe de travail sur la protection sociale, Groupe de travail sur les espèces et Groupe de travail sur la RSU) et au niveau local (Comités de coordination locaux). En outre, le PAM a engagé un dialogue stratégique avec les partenaires de la protection sociale afin d'explorer les axes potentiels de collaboration autour de la protection sociale universelle.

L'insécurité, les difficultés d'accès et les difficultés rencontrées par les principaux partenaires de services financiers du PAM ont entravé le suivi sur le terrain et retardé la validation des bénéficiaires et les distributions dans plusieurs

localités, ce qui a rendu difficile la fourniture de l'assistance en espèces dans les délais prévus. Une communication régulière a été établie avec les communautés pour fournir des mises à jour sur la sécurité et la situation, ce qui a permis la mise en œuvre du programme.

Le PAM continuera à travailler avec ses partenaires pour renforcer le système national de protection sociale par la communication, le plaidoyer et des actions coordonnées aux niveaux national et décentralisé et soutiendra la numérisation du système.

En tant qu'activité transversale, les résultats en matière de protection sociale sont mis en évidence dans le cadre des interventions de réponse aux crises et de renforcement de la résilience.

Le genre a été pleinement intégré dans la mise en œuvre des activités qui ont contribué à la réalisation de l'Objectif stratégique 2, comme le montre la note de 3 attribuée à l'initiative GAM. Le genre et l'âge ont été pris en compte dans la conception des interventions en matière d'alimentation scolaire et de protection sociale pour aider à réduire les facteurs de vulnérabilité subis par les hommes et les femmes d'âges différents. Les femmes chefs de famille ont reçu la priorité pendant la sélection des bénéficiaires du RSU.

MARQUEUR DE GENRE ET D'ÂGE DU PAM

ACTIVITÉ DU PSP	CODE DE SURVEILLANCE DE LA MAG
Fournir des repas scolaires nutritifs aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à favoriser la scolarisation des filles	3

Résultat stratégique 03 : Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones cibles, y compris les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes, ont un meilleur état nutritionnel tout au long de l'année.



48 495 femmes et filles enceintes et allaitantes ont été aidées dans le cadre du **programme de lutte contre la malnutrition chronique**.



48 822 enfants âgés de 6 à 23 mois ont bénéficié d'un soutien nutritionnel **pour prévenir le retard de croissance**.



2 unités de transformation alimentaire construites en 2021 et équipées **par le PAM**



4 unités de transformation **alimentaire** et 2 groupes de femmes ont bénéficié d'une formation **pour produire de la farine enrichie localement**.



Augmentation de plus de **100 % du volume de farine pour nourrissons enrichie de type MISOLA produite** par les unités de transformation soutenues par le PAM de 2021 à 2022

Le Résultat stratégique 3 vise à fournir des services de nutrition préventive tout en donnant aux communautés les moyens d'acquérir des connaissances en matière de pratiques nutritionnelles et en les aidant à réduire à long terme les cas de malnutrition et à résister aux chocs. L'approche du PAM comprend des interventions spécifiques à la nutrition (y compris des transferts directs), la communication sur les changements sociaux et comportementaux (CCSC), le renforcement des capacités institutionnelles et le soutien à la fortification des aliments. Le PAM cherche à fournir des services sensibles à la nutrition aux populations vulnérables touchées par l'insécurité alimentaire et la sous-nutrition, notamment les enfants, les femmes et filles enceintes et allaitantes (FEFA), afin d'améliorer leur état nutritionnel. Le résultat stratégique a été entièrement financé par rapport au plan fondé sur les besoins.

Les interventions du PAM comprennent des distributions d'aliments nutritifs spécialisés et des transferts monétaires (TM) pour prévenir et traiter la malnutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les FEFA, des activités de renforcement des capacités nationales pour lutter contre la malnutrition (conception, mise en œuvre et suivi d'approches durables du traitement de la malnutrition) et la formation d'organisations locales à la production et à la distribution d'aliments enrichis pour la consommation.

Pour prévenir la malnutrition chronique, le PAM a ciblé les groupes vulnérables par le biais d'interventions intégrées spécifiques à la nutrition, étendant son champ d'action de 20 municipalités en 2021 à 69 municipalités et lieux d'intervention sensibles à la nutrition en 2022. Suite aux résultats d'une évaluation multisectorielle et d'études de faisabilité des modalités de transfert, le PAM a fourni une assistance en espèces et des ANS pour compléter la nutrition mensuelle et inciter à utiliser les services de santé. Trente-et-un mille cent quarante (31 140) enfants âgés de 6 à 23 mois ont reçu des ANS (239 tonnes), tandis que 17 682 enfants âgés de 6 à 23 mois et 48 495 personnes vivant avec le VIH/Sida ont reçu une assistance en espèces mensuelle de 9,43 dollars EU et 12 dollars EU respectivement. Les distributions d'ANS ont également été complétées par des activités de communication sur les changements sociaux et comportementaux (CCSC) visant à soutenir des pratiques alimentaires saines, des pratiques positives d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, de bonnes pratiques de soins et d'hygiène de base. Les résultats du suivi axé sur les résultats [1] du PAM et de l'Union européenne [1] indiquent que cette aide a permis d'augmenter la fréquentation des services de santé maternelle et infantile, y compris les consultations prénatales et postnatales, les accouchements assistés dans les centres de santé et le suivi de la croissance. L'assistance en espèces a été fournie à 51 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois planifiés [2] et à 112 pour cent des FEFA planifiés par l'intermédiaire de la Plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) du PAM. Le faible taux de réalisation des transferts monétaires chez les enfants s'explique par les contraintes d'accès, la capacité des commerçants et les retards opérationnels avec les partenaires. En outre, le PAM a fourni des bons d'achat de 9 et 12 dollars EU à 4 760 enfants de 6 à 23 mois et à 9 110 FEFA pour compléter l'assistance en espèces fournie par le programme de protection sociale afin d'assurer des aliments nutritifs aux mêmes niveaux pour les ménages bénéficiaires.

Les activités de prévention de la malnutrition comprenaient également des actions de sensibilisation auprès des FEFA et des autres personnes s'occupant des enfants sur les pratiques alimentaires appropriées, l'allaitement maternel exclusif, les régimes alimentaires des ménages basés sur des aliments locaux riches en micronutriments, le dépistage de la malnutrition et les démonstrations culinaires.

Plus de 8 566 femmes ont reçu un transfert unique de 157 dollars EU par personne pour s'engager dans des activités génératrices de revenus (AGR) sensibles à la nutrition, notamment des jardins potagers et de l'élevage à petite échelle (y compris l'embouche ovine). Le suivi post-distribution effectué en septembre 2022 a révélé une forte demande et une consommation élevée des produits et sous-produits générés par ces AGR, en particulier le lait, les fruits et légumes et les aliments riches en protéines (viande, haricots, arachides) au sein des ménages bénéficiaires.

Les résultats montrent également que l'assistance nutritionnelle du PAM a amélioré la situation alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires, les scores de consommation alimentaire acceptables ayant augmenté de 21 points de pourcentage entre 2021 (54,8 %) et 2022 (75,9 %). Par rapport à 2021, la qualité du régime alimentaire s'est nettement améliorée grâce à une consommation accrue d'aliments riches en protéines, en vitamine A et en fer. Le régime alimentaire minimum acceptable pour les enfants âgés de 6 à 23 mois a aussi augmenté de 6 pour cent en 2022, et celui des femmes de 24 pour cent.

Pour développer des chaînes de valeur sensibles à la nutrition et accroître l'accès aux aliments enrichis et leur consommation, le PAM a soutenu des unités de transformation des aliments en formant des groupes de femmes Mil soja arachide (MISOLA) aux techniques de production d'aliments complémentaires enrichis localement à base de mil, de soja, d'arachides et de maïs. Le PAM a fourni du matériel de transformation alimentaire aux deux unités

de transformation construites en 2021 à Tombouctou et à Mopti et a formé le personnel aux normes de qualité et à la commercialisation. Ces unités ont produit et fourni 30 tonnes de farine infantile enrichie de type MISOLA à des partenaires tels qu'Action contre la faim (ACF), Welthungerhilfe (WHH) et Save the Children International (SCI) pour des opérations d'urgence en 2022. Deux nouvelles unités de transformation sont également en cours de construction à Gao et Kayes et seront opérationnelles en 2023. De même, deux unités de transformation industrielle à Bamako, *Céréales de TATAM* et Unité de conditionnement de denrées alimentaires (UCODAL), ont reçu des conseils techniques et un soutien pour améliorer la qualité des produits et leur disponibilité sur le marché. Grâce à ce soutien, 8 tonnes d'une nouvelle farine infantile enrichie, *Samani*, ont été lancées par l'UCODAL en 2022. *Céréales de TATAM* devrait lancer une autre farine infantile enrichie instantanée, *Dafalen*, en 2023. Le PAM a élaboré une stratégie de communication et de marketing social pour soutenir la distribution de cette farine infantile enrichie. Cette farine a été certifiée par le Ministère de la Santé et recommandée dans le protocole national de prise en charge de la malnutrition. Le PAM étudie la possibilité de l'inclure dans les paniers alimentaires pour la prévention de la malnutrition et les activités d'intervention d'urgence.

D'une manière générale, au cours de l'année, le volume d'aliments nutritifs spécialisés produits par les transformateurs soutenus s'est élevé à 30 tonnes, contre 1 tonne en 2021. Pour améliorer la qualité des aliments, un protocole d'accord a été signé avec la Direction nationale de la sécurité alimentaire, la Direction nationale des industries et l'Agence malienne de normalisation en 2022. Le PAM a élaboré un plan de normalisation pour soutenir les industries de transformation en 2023.

Pour renforcer la capacité du gouvernement à planifier et gérer les programmes de prévention et de traitement, le PAM a appuyé les dialogues régionaux et nationaux qui ont contribué à l'élaboration de la feuille de route du Mali pour des systèmes alimentaires durables. En 2023, les actions du PAM seront alignées sur cette feuille de route pour structurer les investissements et les chaînes de valeur agricoles et renforcer l'environnement institutionnel. De même, le PAM a appuyé l'élaboration d'une feuille de route pour renforcer le comité technique de fortification des aliments et fourni des équipements et un soutien technique à six départements ministériels.

En collaboration avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), du mil, des arachides, du sorgho et du niébé bio-fortifiés ont été présentés aux agriculteurs de Ségou, Mopti et Koulikoro, afin d'accroître leur acceptation et leur utilisation dans la production de farine fortifiée et la fortification des aliments. Le concept d'alimentation SMART a également été présenté comme un moyen d'assurer des systèmes alimentaires sains, durables et résilients. Une base de référence sur l'adoption de ces variétés de semences par les agriculteurs a été établie, et les progrès en matière d'acceptation et de rendement seront suivis à partir de 2023.

Dans le cadre du partenariat renforcé avec l'UNICEF, une extension progressive des approches communautaires intégrées pour la prévention et la gestion de la malnutrition a été réalisée. Des campagnes de sensibilisation à la nutrition, au dépistage et à l'orientation utilisant les mêmes plateformes communautaires ont été menées, et une assistance complémentaire a été fournie aux enfants et aux FEFA. Les *Maman Lumières* (femmes ayant déjà adopté de bonnes pratiques nutritionnelles et chargées de former d'autres femmes), les relais communautaires et les groupes de soutien aux activités nutritionnelles dans les communautés ont été utilisés pour créer des synergies avec d'autres composantes du programme intégré de résilience du PAM.

Plusieurs difficultés ont affecté les activités de prévention nutritionnelle, notamment l'insécurité, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les changements institutionnels dus au changement de gouvernement. Fondamentalement, le Groupe de recherche et d'échange technologique (GRET) du Burkina Faso n'a pas été en mesure d'apporter un appui technique pour les activités d'enrichissement des aliments, et les partenariats avec certains institutions et services nationaux ont dû être révisés et relancés en raison de changements institutionnels. Malgré ces difficultés, le PAM s'est efforcé de réduire malnutrition aigüe modérée (MAM) et les carences en micronutriments, de renforcer les capacités locales de lutte contre la malnutrition et d'accroître la résilience des bénéficiaires afin d'améliorer leur état nutritionnel tout au long de l'année. De solides partenariats avec les institutions gouvernementales aux niveaux central et décentralisé, les ONG et les agences des Nations Unies ont contribué à l'efficacité du PAM dans ces domaines.

Plusieurs leçons positives ont été tirées en 2022, notamment l'importance de la supplémentation nutritionnelle pendant la période de soudure pour maintenir une consommation alimentaire adéquate dans les ménages présentant un risque plus élevé de malnutrition, et l'importance d'une protection sociale sensible aux chocs et à la nutrition pour veiller à ce que les familles puissent s'offrir une alimentation plus saine tout au long de l'année et en cas de chocs. En outre, la création de biens communautaires a favorisé l'accès à des régimes alimentaires plus sains, et les chaînes de valeur sensibles à la nutrition ont amélioré l'accès au marché pour les femmes et stimulé

la demande d'aliments nutritifs. Compte tenu de ces enseignements, le PAM intégrera la farine enrichie dans son panier pour la programmation nutritionnelle en 2023, augmentera le complément nutritionnel pour le programme de protection sociale et étendra le programme d'enrichissement à quatre régions du Mali.

Les considérations de genre et d'âge sont intégrées dans la stratégie et la prestation des services de nutrition, comme en témoigne la note de 4 pour la MAG. Les services de nutrition ont ciblé les femmes (FEFA, groupes et associations de femmes) et les enfants.

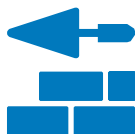
MARQUEUR DE GENRE ET D'ÂGE DU PAM

ACTIVITÉ DU PSP	CODE DE SURVEILLANCE DE LA MAG
Soutenir le programme national de nutrition afin d'assurer la fourniture de services nutritionnels préventifs et curatifs (y compris la communication pour les changements sociaux et comportementaux, la fortification des aliments locaux, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles ciblés	4

Résultat stratégique 04 : Les communautés dans les zones cibles, y compris les petits exploitants agricoles (en particulier les groupes dirigés par des femmes), ont des moyens de subsistance plus résilients pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout au long de l'année.



209 919 bénéficiaires ont reçu des transferts monétaires tout **en participant aux activités d'FFA.**



1 200 biens communautaires sont construits, restaurés ou entretenus dans **228** communes.



76 % des bénéficiaires **ont obtenu un score acceptable en matière de consommation alimentaire** (soit une amélioration de 21 points de pourcentage par rapport à 2021).



122 037 petits exploitants agricoles appartenant à **227** organisations d'agriculteurs **ont reçu des intrants agricoles et une formation technique.**



5 700 petits exploitants agricoles **ont reçu des informations sur les risques climatiques et météorologiques afin d'être mieux préparés.**



1 896 t de **produits vendus** par les petits exploitants agricoles soutenus par le PAM

Dans le cadre du Résultat stratégique 4, le PAM s'est attaché à renforcer les moyens de subsistance des personnes et des communautés les plus vulnérables en associant des transferts alimentaires et d'espèces à la création d'actifs et à l'appui aux chaînes de valeur au niveau communautaire. Tout en contribuant aux efforts du gouvernement visant à atteindre l'objectif de la Faim « zéro » (ODD 2), les activités de résilience visent également à réduire la pauvreté (ODD 1), assurer une gestion durable et une utilisation efficace des ressources naturelles (ODD 12), promouvoir l'action climatique (ODD 13) et contribuer à l'égalité des sexes (ODD 5) en garantissant un accès égal aux biens. Ce résultat stratégique est mis en œuvre par le biais de l'assistance alimentaire pour les activités de création de biens et le soutien au marché des petits exploitants agricoles et à la chaîne de valeur. D'une manière générale, ce résultat stratégique a été entièrement financé conformément au plan fondé sur les besoins, ce qui a permis au PAM de mettre en œuvre les activités prévues et d'atteindre les bénéficiaires dans les huit régions ciblées. Un financement adéquat a aussi permis au PAM d'étendre sa couverture à deux nouvelles régions en réponse au besoin accru d'assistance.

Grâce à l'Assistance alimentaire contre biens communautaires (FFA), le PAM a aidé 209 919 personnes (54 % d'hommes et 46 % de femmes) dans 228 villages de huit régions du Mali. Tout en participant à la construction ou à la réhabilitation de plus de 1 200 biens communautaires, les participants ont reçu des transferts monétaires d'une valeur de 2,8 millions de dollars EU pour répondre à leurs besoins alimentaires immédiats. Les biens créés ou réhabilités comprenaient des économies d'énergie, la protection de l'environnement, et des biens naturels et physiques. Trente exercices de planification participative à base communautaire ont été organisés pour identifier les activités de subsistance (alignées sur les plans de développement économique, social et culturel) afin d'assurer l'appropriation par les communautés.

En 2022, la mise en œuvre des activités d'assistance alimentaire pour la création (FFA) s'est améliorée par rapport à 2021, où le PAM a soutenu 198 000 personnes à hauteur de 60 pour cent du plan. Le nombre d'actifs créés pour améliorer la sécurité alimentaire et la résilience à long terme a considérablement augmenté, passant de 852 en 2021 à 1 200 en 2022, ce qui représente une réalisation de 94 pour cent du plan. Les actifs créés comprennent des forages, des dunes de sable, des canaux d'irrigation, des banques de fourrage, des étangs à poissons, des abris pour animaux, des pépinières et des digues de protection contre les inondations. Les activités de FFA ont continué à améliorer l'accès à la nourriture pour les personnes les plus vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire au Mali, 76 pour cent des bénéficiaires étant engagés dans des activités de renforcement de la résilience qui ont enregistré un score de consommation alimentaire acceptable, dépassant de 21 points de pourcentage la note de 54,8 pour cent de l'année précédente. Au-delà des actifs, les transferts monétaires ont permis aux communautés de protéger les moyens de subsistance des ménages pendant la période de soudure, en leur évitant de vendre des biens et de s'endetter. Le recours à des stratégies d'adaptation négatives a diminué de 2 points selon l'indice de réduction des stratégies d'adaptation, passant de 9,7 en 2021 à 7,7 en 2022 parmi les ménages bénéficiaires. Malgré l'augmentation globale du recours aux stratégies d'adaptation des moyens de subsistance, les stratégies d'urgence n'ont été utilisées que par 5 pour cent des ménages sondés, contre 10 pour cent en 2021.

Dans le cadre des activités de soutien aux marchés des petits exploitants agricoles (SAMS), le PAM a dépassé de 65 pour cent le nombre cible de petits exploitants agricoles, renforçant les capacités de 122 037 (52 % de femmes) au sein de 227 organisations d'agriculteurs afin d'accroître les capacités de production, de réduire les pertes après récolte, d'améliorer la qualité des produits, de renforcer la transformation et de consolider les liens avec les marchés rentables. En 2022, le volume et la valeur des ventes réalisées par l'intermédiaire des organisations d'agriculteurs soutenues par le PAM ont dépassé les valeurs cibles de 342 pour cent et 379 pour cent, respectivement. Plus de 16 030 producteurs (54 % d'hommes et 46 % de femmes) ont été formés à la gestion des coopératives, à l'établissement de liens entre les organisations d'agriculteurs et les institutions financières, à la gestion des actifs, aux bonnes pratiques nutritionnelles et à l'alimentation des moutons. Cela a permis d'assurer des pratiques de partage des connaissances entre les parties prenantes formées, de réduire la dépendance à l'égard du soutien du PAM et de renforcer leur autonomie.

Le PAM a facilité une série d'initiatives de renforcement des capacités pour les communautés, les services techniques de l'État et les partenaires de mise en œuvre afin d'améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités liées à l'alerte précoce et à la réponse, à la résilience, à la protection sociale et aux partenariats. Les sessions de formation ont porté sur les approches de partenariat, la Plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) du PAM, la protection des bénéficiaires et les outils de l'approche à trois volets (3PA).

Le soutien aux petits exploitants agricoles a été complété par la fourniture d'intrants agricoles améliorés, tels que des cultivateurs, des bâches de protection pour la récolte, des séchoirs, des balances pour peser les stocks, des broyeurs d'échalotes, des machines à couper les échalotes et des kits de cuisson du riz, afin d'améliorer la productivité et la qualité des aliments. Le PAM a également soutenu la construction de cinq entrepôts et de trois hangars de stockage pour augmenter la capacité de stockage des agriculteurs dans deux régions et réduire les pertes alimentaires après récolte. En outre, le PAM a utilisé la technologie et les services de messagerie courte (SMS) pour partager des informations sur les conditions météorologiques, la production et les techniques après récolte, atteignant ainsi environ 5 700 agriculteurs en 2022. Ces informations ont aidé les agriculteurs à prendre des décisions agricoles au jour le jour et contribué à augmenter les rendements agricoles.

Le PAM a mis à profit la technologie pour mieux suivre la mise en œuvre du programme dans le cadre de cette activité. Un ajustement a été apporté au système de suivi en enregistrant tous les bénéficiaires sur la Plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) du PAM et en la déployant pour améliorer le suivi précis de ces activités sur le terrain.

Le PAM a continué de collaborer avec le gouvernement par l'intermédiaire du Ministère du développement rural à tous les niveaux régionaux et avec les organisations communautaires (y compris les organisations de producteurs) pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions. Dans le cadre du protocole d'accord sur le renforcement des capacités, le PAM a aidé le Ministère à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action visant à promouvoir et à coordonner les activités de résilience et à prendre progressivement en charge la formation aux outils 3PA (ACI, SLP, CBPP)[1].

Le PAM a renforcé les partenariats existants avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) et l'Institut d'économie rurale du Mali (IER) et signé un protocole d'accord avec le Centre mondial des légumes pour favoriser l'efficacité et la durabilité dans la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire, de nutrition et de résilience au Mali. Grâce à ce partenariat, les petits exploitants agricoles (principalement des femmes) ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités sur les techniques agricoles et maraîchères, débouchant sur des plans d'amélioration de la qualité et de diversification des repas scolaires dans cinq régions (Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao). Le PAM et l'ICRISAT ont produit un manuel sur les variétés bio-fortifiées et dispensé une formation sur les aliments intelligents, créant ainsi un environnement propice à la diffusion de technologies et de pratiques de diversification alimentaire améliorées pour une meilleure nutrition des communautés.

Suivant l'approche du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix, le PAM a collaboré avec d'autres agences des Nations Unies (notamment la FAO, le FIDA, l'OIM et l'UNICEF) dans le cadre de plusieurs projets conjoints dans des domaines tels que l'ensemble du paquet intégré de résilience, la cohésion sociale et l'adaptation au climat. Cela a permis au PAM de mener des activités d'intervention en cas de crise et de résilience de manière à améliorer les perspectives de paix et à veiller à ce que ses opérations ne causent aucun préjudice aux communautés. L'évaluation de l'impact des activités de résilience, de l'ensemble intégré de résilience et de la cohésion sociale (évaluation conjointe avec l'OIM et la FAO) est en cours afin d'optimiser les interventions et d'assurer l'amélioration du programme.

Le PAM a poursuivi ses interventions de FFA et de SAMS en dépit de difficultés telles que l'insécurité, les contraintes d'accès et la longueur du processus de passation de marchés pour les FSF. Le PAM a passé un contrat avec trois PSF pour faciliter la distribution directe d'espèces dans les zones d'intervention, ce qui permet d'apporter une assistance en temps opportun.

Le PAM continuera de renforcer les partenariats, d'investir dans la gestion des connaissances sur la résilience, d'améliorer la visibilité des interventions de résilience, de mettre en relation les producteurs agricoles avec les fournisseurs d'intrants (semences, engrais) et d'équipements, et d'améliorer les services offerts aux communautés.

Le genre et l'âge ont été pleinement intégrés à toutes les étapes de la mise en œuvre et du suivi des activités de FFA et de SAMS, comme en témoigne la note de 4 pour la MAG. Le PAM a veillé à ce que le calendrier des activités permette une participation équitable des femmes et des hommes, y compris des jeunes. Les petites exploitantes agricoles ont bénéficié d'une formation et d'une assistance adaptées pour faciliter leur accès aux ressources productives et à l'information. Les parcelles communautaires et les champs de démonstration ont permis aux femmes d'améliorer leurs compétences agricoles et d'acquérir un pouvoir de décision au sein de leur ménage et de leur communauté. Les comités de gestion des projets étaient composés d'au moins 30 pour cent de femmes. En outre, le PAM a veillé à la protection des enfants et a fait preuve d'une tolérance zéro à l'égard de l'inclusion d'enfants et de FEFA dans des activités de création d'actifs très exigeantes.

MARQUEUR DE GENRE ET D'ÂGE DU PAM

ACTIVITÉ DU PSP	CODE DE SURVEILLANCE DE LA MAG
Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation des moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant une approche communautaire intégrée et participative	4

Résultat stratégique 05 : D'ici 2030, les institutions et entités nationales auront renforcé leurs capacités à gérer des politiques, programmes et interventions équitables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale pour soutenir l'objectif « Faim zéro ».



1 222 membres du personnel des institutions nationales et gouvernementales ont été **formés**.



Le PAM, en collaboration avec ses partenaires, a apporté un **appui financier et technique** au gouvernement pour mener des évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Le Résultat stratégique 5 vise à renforcer les capacités des institutions nationales à prendre en compte la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection sociale dans les politiques et les interventions. Étant donné que le Mali se situe au bas de l'échelle des indices socioéconomiques mondiaux [1], le PAM reconnaît la nécessité de disposer d'institutions nationales solides et d'initiatives gouvernementales pour réduire l'insécurité alimentaire dans le pays et mettre en place des mécanismes de réponse aux chocs dirigés par le gouvernement, en accord avec le système de protection sociale.

Le PAM s'est concentré sur le renforcement des capacités nationales, afin de tirer parti de son expertise et de sa capacité opérationnelle pour élaborer des politiques et des interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, tout en institutionnalisant le système national de protection sociale. Le Résultat stratégique 5 a été entièrement financé en 2022.

En 2022, le PAM a fourni un soutien technique au gouvernement, aux ministères et aux institutions nationales spécialisées pour concevoir et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes dans les domaines de l'alimentation scolaire, de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale, de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence.

Le PAM a fourni un soutien technique et financier au gouvernement pour mener l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition, l'analyse économique des ménages [2], l'enquête SMART [3] et le Cadre harmonisé (CH). Par le biais du Cluster de la sécurité alimentaire (GSA), le PAM et la FAO ont soutenu les évaluations de la sécurité alimentaire menées par le gouvernement qui ont alimenté les analyses du Cadre harmonisé en 2022. Les résultats de cette évaluation ont permis de fournir au gouvernement et aux acteurs humanitaires une analyse factuelle de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aiguë dans le pays afin d'éclairer les politiques nationales et les interventions humanitaires. Le PAM a également soutenu le plaidoyer qui a aidé à mobiliser des fonds pour l'exercice du Cadre harmonisé (novembre 2022) alors que le gouvernement était confronté à des contraintes de financement en raison des sanctions économiques imposées au Mali. Le Cluster, codirigé par le PAM et la FAO, a aidé le gouvernement à concevoir le plan de réponse national 2022 pour la sécurité alimentaire et la malnutrition. Grâce à la coordination et à la gestion de l'information, le PAM a aidé le gouvernement et les partenaires de la Commission de la sécurité alimentaire (CSA) à répondre à l'évolution rapide et aux défis des besoins humanitaires en consolidant les réponses planifiées des différents acteurs et en identifiant les risques de chevauchement et les lacunes. Le soutien technique et financier du PAM et de l'UNICEF à l'enquête SMART a contribué à fournir des données sur la prévalence de la malnutrition, qui ont permis de planifier les activités nutritionnelles au Mali sur la base de données probantes.

En 2022, le PAM a soutenu le système national de sécurité alimentaire [4] en fournissant une expertise technique [5] et une assistance financière aux systèmes nationaux d'alerte précoce (SAP), à la CSA et à l'OMA. En conséquence, le SAP national a amélioré la collecte de données, fourni une analyse du contexte et partagé les informations sur la sécurité alimentaire avec tous les acteurs en temps opportun.

Le PAM a fourni un soutien technique et des compétences pour renforcer les capacités de 40 organismes gouvernementaux, ONG et autres agences des Nations Unies en matière d'analyse de l'évolution des terres cultivées dans les zones principalement touchées par l'insécurité, afin de déterminer la détérioration et l'amélioration des terres et d'affiner le ciblage géographique des interventions du PAM.

Le PAM a poursuivi le dialogue stratégique et technique avec le gouvernement, le Groupe de la Banque Mondiale et d'autres partenaires et a fourni un soutien technique pour améliorer le système national de protection sociale. En 2022, il a contribué à rendre le système plus sûr sur le plan alimentaire et plus sensible à la nutrition. Par exemple, le PAM a appuyé l'élaboration de l'outil de ciblage du Registre social unifié (RSU) afin de prendre en compte des indicateurs permettant de mieux identifier les personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que le déploiement du RSU dans les zones considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire.

Le PAM a également soutenu le gouvernement par le biais de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC) [6] pour développer le système national de gestion des risques de catastrophe. Il a reçu un versement de 7,1 millions de dollars EU et le gouvernement a reçu un versement de 14,5 millions de dollars EU (par le canal d'un tiers chargé de la mise en œuvre en son nom en raison des sanctions) pour la campagne agricole 2021-22.

Le PAM a signé des plans d'action conjoints avec 12 ministères, services techniques (Direction nationale de la protection sociale ; Commission de la sécurité alimentaire ; Ministères de l'Éducation et de la Santé) et instituts de recherche afin de renforcer les capacités nationales par le biais de missions conjointes, de formations et de la

fourniture d'équipements. En 2022, un total de 1 222 membres du personnel des entités nationales et gouvernementales ont bénéficié d'une assistance technique et d'une formation. Pour renforcer la gestion nationale du climat et des risques de catastrophe, le PAM a aidé l'Agence météorologique nationale à renforcer ses capacités de prévisions météorologiques et de coordination des services climatiques. Plus de 5 600 petits exploitants agricoles ont reçu des prévisions météorologiques ou des informations sur les alertes précoces afin de protéger leurs moyens de production et d'améliorer leurs activités agricoles.

Le PAM a renforcé le système national d'information sur les marchés en fournissant une formation et un soutien financier et technique à l'Observatoire des marchés agricoles (OMA) pour collecter et fournir des informations et des services sur les marchés de l'agriculture et de l'élevage et surveiller les flux transfrontaliers de produits. La collaboration a également consisté à mener des études sur la fonctionnalité et l'intégration des marchés afin d'éclairer la prise de décision sur les opérations de TM. En outre, le PAM a contribué à la mise à niveau et à la maintenance du site web de l'OMA en fournissant du matériel informatique et en formant les points focaux de l'OMA. Le suivi des prix des denrées alimentaires, de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'appui du système national d'alerte précoce sur la sécurité alimentaire a été dûment entrepris. Cela a permis aux parties prenantes de mieux planifier leurs activités.

Conformément à la politique générale de protection du PAM et à son rôle de contribution à la paix par le biais de ses programmes, cet objectif stratégique est axé sur des approches sensibles aux conflits et sur la responsabilité envers les populations touchées, en promouvant leur sécurité et leur dignité. S'appuyant sur les nouvelles directives et pratiques en matière de sensibilité aux conflits, le PAM a formé 558 personnes du PAM, des partenaires de coopération et des organismes gouvernementaux à l'intégration de la sensibilité aux conflits et aidé les partenaires et les organismes gouvernementaux à élaborer et renforcer leurs plans stratégiques.

La problématique de genre a été pleinement intégrée dans les activités menées au titre de cet objectif stratégique, comme en témoigne la note de 4 attribuée à la MAG. Le PAM a plaidé pour une participation équilibrée des femmes et des hommes aux sessions de formation et a veillé à ce que les besoins de toutes les personnes, en particulier les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes vivant avec le VIH, soient pris en compte dans les politiques pertinentes et que les plans tiennent compte des considérations liées au sexe et à l'âge.

Résultat stratégique 06 : Les partenaires humanitaires au Mali ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'intervenir dans les zones touchées par la crise tout au long de l'année.



16 659 passagers de **134** organisations et **84** t de marchandises transportés



97 % des **utilisateurs sont satisfaits** des services de l'UNHAS.



2 activités liées aux infrastructures sont réalisées grâce à des **services d'ingénierie à la demande**.



496 t de **fournitures médicales de lutte contre la COVID-19** sont stockées dans les entrepôts du PAM et **3 595** tonnes transportées pour le compte du gouvernement.

Conformément à l'initiative de l'Unité d'action des Nations Unies et de renforcement des partenariats à l'appui de la réalisation des ODD, le PAM a soutenu la communauté humanitaire au Mali en fournissant des services de transport aérien (Activités 7 et 10), des services d'ingénierie à la demande (Activité 9), de la logistique, des technologies de l'information et de la communication, ainsi que des services communs et de coordination (Activité 8).

Le Résultat stratégique 6 a été financé à 132 pour cent en 2022, conformément au plan établi sur les besoins, ce qui a permis au PAM d'apporter un appui ininterrompu à la communauté humanitaire. Les résultats obtenus par le PAM en matière de mise en œuvre des activités de l'objectif stratégique ont été démontrés par sa capacité d'adaptation aux événements contextuels survenus en 2022, notamment les sanctions économiques et les problèmes de sécurité.

En 2022, le transport aérien a continué à jouer un rôle essentiel dans la facilitation de l'accès humanitaire en raison de la situation sécuritaire précaire, des longues distances et du mauvais état des routes dans le centre et le nord du Mali. L'insécurité dans des zones telles que Ménaka, Ansongo (Gao), Niono (Ségou) et Gourma-Rharous (Tombouctou) a considérablement réduit l'espace humanitaire et créé des obstacles à l'assistance aux populations affectées par la crise. Le **Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS)**, géré par le PAM, est resté un prestataire de services aériens essentiel pour la communauté humanitaire dans le pays en fournissant des services de transport aérien sûrs, fiables et économiques à 134 organisations. L'UNHAS a transporté 110 pour cent des passagers prévus, dépassant les niveaux de passagers transportés avant la pandémie dans cinq aéroports réguliers (Bamako, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka) et cinq aéroports ad hoc (Ansongo, Bourem, Goundam, Kayes, Niafunké) et a livré 84 tonnes de fret humanitaire léger (dont 12,9 tonnes de vaccins pour la COVID et 7,7 tonnes d'ANS à Ménaka pour le PAM). L'UNHAS a également facilité huit vols pour des visites de haut niveau et de donateurs sur le terrain afin de faciliter le suivi et l'évaluation du projet.

Bien que les services de l'UNHAS aient diminué au début de l'année en raison des sanctions de la CEDEAO, qui ont limité le transport aérien, à la fin du mois de février, l'UNHAS a obtenu les autorisations nécessaires pour reprendre les vols, ce qui a permis à la communauté humanitaire et du développement de continuer à apporter une aide qui sauve des vies et change la vie. Une augmentation progressive a été observée tout au long de l'année, et le nombre total de passagers transportés en 2022 a augmenté de 15 pour cent par rapport à l'année précédente. L'insécurité et l'inaccessibilité des routes ont été les principaux moteurs de la tendance à la hausse de la demande au cours de cette période - des facteurs qui sont devenus récurrents dans la plupart des régions du pays.

La demande accrue pour les services de l'UNHAS a été satisfaite de manière optimale avec une flotte opérationnelle composée de trois avions de 19 places, dont un avec des capacités de décollage et d'atterrissage courts (STOL). En plus de cette flotte, l'UNHAS a exploité des avions pour le compte des opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire (ECHO), qui ont desservi des zones reculées comme Douentza, Goundam et Niafunké. Les vols ECHO ont servi 2 082 passagers et transporté 20 t de fret vers neuf destinations pour le compte de 37 organisations en 2022, contre 1 873 passagers et 16,4 t de fret transportés en 2021.

En réponse aux demandes de la communauté humanitaire, l'UNHAS a loué un hélicoptère en janvier 2022 pour une période d'essai de trois mois pour desservir des destinations éloignées uniquement accessibles par hélicoptère, telles que Kidal, Niono (Ségou), Koro et Bankass (région de Mopti), et Gourma-Rharous (Tombouctou). Cependant, en raison de problèmes ultérieurs liés aux autorisations de vol et d'une faible demande [1], l'UNHAS a mis l'hélicoptère hors service. Sur la base des enseignements tirés, l'UNHAS mènera davantage d'évaluations sur la faisabilité de tels projets avant leur exécution et entreprendra une mise en œuvre à petite échelle afin d'évaluer la viabilité avant de s'engager.

Les résultats de l'Enquête annuelle de satisfaction des passagers (ESP) et de l'Enquête de satisfaction sur la fourniture d'accès (ESFA) de l'UNHAS ont montré que la satisfaction des utilisateurs restait élevée (92 % de satisfaction). Les niveaux de satisfaction élevés s'expliquaient par la fiabilité de la livraison du fret dans les délais, l'utilisation d'un terminal humanitaire dédié à l'aéroport, l'efficacité du bureau de réservation de l'UNHAS et une expérience positive en vol. L'UNHAS a augmenté la capacité et la fréquence des vols vers Ménaka [2], une nouvelle piste d'atterrissage étant attendue d'ici le deuxième trimestre 2023. L'UNHAS réexaminera sa flotte et ses besoins en capacité en fonction de la demande.

Le PAM a également joué un rôle essentiel dans la réponse humanitaire inter-agences en fournissant des **services d'ingénierie à la demande** pour assurer des installations sûres et un accès facile aux zones d'intervention. En 2022, le PAM a commencé à remettre en état la piste d'atterrissage de Ménaka, où l'accès

humanitaire a été fortement limité, afin de faciliter un accès rapide et sûr aux populations affectées. La piste d'atterrissage commencera à fonctionner en mars 2023.

Le PAM est en train de construire un nouvel immeuble de bureaux à Bamako afin de disposer d'un espace de travail adéquat et convivial d'ici le deuxième trimestre 2023. Il a également étendu ses services d'ingénierie et achevé la construction de différents bureaux de terrain en recouvrant les coûts afin d'accroître la présence humanitaire sur le terrain et de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires [3].

Le PAM a mis à profit sa proposition de valeur pour répondre aux besoins **logistiques** au Mali en assurant la coordination, la gestion de l'information et en facilitant l'accès aux services logistiques partagés. Grâce à cette **prestation de services bilatérale**, le PAM a facilité le transport d'articles de secours non alimentaires pour l'OIM et fourni des services d'entreposage à l'UNICEF (2 700 m³), au HCR (720 m³) et à l'OMS (200 m³).

Afin de faciliter l'expansion des ports d'entrée actuels des produits humanitaires au Mali, le PAM a évalué les couloirs au Sénégal, en Guinée, en Mauritanie et en Côte d'Ivoire. Grâce à la collaboration avec le Bureau régional, des plans sont en cours pour optimiser d'autres options portuaires dans la région en 2023. Sur la base des recommandations d'audit, le PAM a évalué et créé une liste de prestataires de services afin d'assurer l'accès de la communauté humanitaire aux services logistiques.

Le PAM a continué d'aider le gouvernement à lutter contre la pandémie de COVID-19 en gérant les entrepôts de fournitures médicales. En 2022, 496 tonnes de fournitures médicales ont été gérées dans les entrepôts du PAM et 3 595 tonnes ont été livrées à divers points de livraison finaux dans le pays pour le compte du gouvernement.

Le PAM participe au groupe de travail des **Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication** et soutient le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) dans la gestion des systèmes de communication de sécurité du Mali (salles de radio inter-agences).

Le PAM a maintenu des partenariats avec divers acteurs humanitaires dans le cadre de ses activités au titre du **SO 6**. Ses partenaires étaient le gouvernement, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ECHO, le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), la MINUSMA, l'UNDSS, d'autres agences des Nations Unies et des ONG internationales.

En 2023, l'UNHAS continuera à renforcer les capacités nationales en matière d'aviation, y compris les principes fondamentaux de l'aviation tels que la réglementation aérienne, la météorologie, les bagages et le traitement des passagers.

Si toutes les activités ont largement contribué à assurer l'égalité des sexes au sein de leur personnel, tous les utilisateurs finaux étaient des partenaires humanitaires et aucun bénéficiaire n'a reçu directement l'aide du PAM dans le cadre de ce résultat stratégique.

Résultats transversaux

Progrès en matière d'égalité des sexes

Amélioration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au sein de la population bénéficiaire de l'aide du PAM

Les inégalités hommes-femmes et la violence basée sur le genre demeurent une grave préoccupation au Mali et contribuent à la vulnérabilité des femmes et des filles, outre d'autres facteurs, notamment l'insécurité, les déplacements forcés et les chocs climatiques récurrents tels que les sécheresses et les inondations. Le Mali se classe au 184^e rang mondial selon l'Indice des inégalités de genre (IIG) 2022 et au 141^e rang sur 146 pays avec un score de parité de 0,06 (sur 1) [1] dans le Rapport mondial sur l'écart entre les sexes 2022.

Dans un contexte où les femmes représentent 54 pour cent des 422 620 personnes déplacées [2] et où l'insécurité alimentaire touche essentiellement les femmes et les enfants, le PAM a continué d'intégrer pleinement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes. Environ 29 pour cent des ménages dirigés par un homme et bénéficiant de l'assistance alimentaire générale et de l'assistance en espèces du PAM ont déclaré que les femmes prenaient les décisions concernant l'utilisation de l'assistance alimentaire, et environ 36 pour cent partageaient la prise de décision entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de ses interventions, le PAM s'est efforcé d'éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation afin d'améliorer le niveau d'instruction et les capacités des femmes. Grâce au Programme d'appui à l'inclusion scolaire (PAIS), le PAM a contribué à augmenter le taux de scolarisation des filles de 4 pour cent en 2022, et le taux de rétention scolaire des filles a également augmenté, passant de 48 pour cent en 2021 à 52 pour cent en 2022 [4]. Les messages d'éducation nutritionnelle ciblaient à la fois les hommes et les femmes et comprenaient des informations sur l'alimentation complémentaire, l'allaitement maternel exclusif et des démonstrations culinaires contribuant à l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles.

Le PAM a fourni une formation et des intrants agricoles à 7 374 petites agricultrices afin d'améliorer leur production. Il a encouragé la participation des femmes aux activités communautaires, notamment aux comités de gestion de projet (CGP) et aux processus de planification communautaire participative. Les femmes représentaient au moins 30 pour cent des CGP et ont été prioritaires dans la sélection et la construction des biens communautaires, ce qui leur a permis d'obtenir des ressources pour s'engager dans des AGR en vue d'une plus grande autonomie économique. Le PAM continuera à veiller à ce que les hommes et les femmes aient un meilleur accès à l'information, aux ressources et aux opportunités économiques, tout en encourageant la participation des femmes aux activités communautaires, aux postes de décision et à la propriété foncière.

Compte tenu de l'augmentation de la violence basée sur le genre signalée en 2022 [5], le PAM a intensifié ses activités de sensibilisation à la VBG, en impliquant les dirigeants communautaires, les femmes et les jeunes. Dans le cadre de l'accès aux soins de santé pour les survivants de la violence basée sur le genre, des services intégrés ont été fournis dans cinq régions afin de faciliter la prise en charge médicale, psychosociale et juridique des femmes en un seul point de contact. Bien que des efforts aient été déployés pour améliorer l'accès aux services par l'intermédiaire des guichets uniques, des difficultés subsistent en raison de contraintes socioculturelles qui n'encouragent pas le signalement des incidents.

Le PAM a ajusté ses interventions pour s'assurer que le temps, l'emplacement et la distance des sites de distribution n'augmentent pas les risques de protection des femmes assistées. En 2022, le rapport PDM a noté que 99,9 pour cent des femmes ayant participé aux discussions se sentaient en sécurité lorsqu'elles recevaient de l'aide, contre 99,1 pour cent pour la même période en 2021, soit une augmentation de 0,8 pour cent malgré la volatilité de la situation sécuritaire. Le PAM a constaté une augmentation de 13 pour cent du nombre d'appels reçus de femmes par l'intermédiaire de la ligne téléphonique gratuite du mécanisme de retour d'information des communautés (CFM).

Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées

Les populations affectées peuvent bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui garantisse et promeuve leur sécurité, leur dignité et leur intégrité. Les populations affectées sont en mesure de demander des comptes au PAM et à ses partenaires pour la satisfaction de leurs besoins alimentaires, d'une manière qui reflète leurs points de vue et leurs préférences.

L'insécurité croissante, les déplacements forcés et la détérioration de la situation économique ont entraîné une augmentation des risques en matière de protection, notamment les enlèvements, la VBG, les violations des droits humains, le recrutement forcé par des acteurs armés, la perturbation des services essentiels et la destruction des infrastructures. Ces tendances ont augmenté la probabilité que les ménages adoptent des mécanismes d'adaptation négatifs tout en exposant les femmes et les filles à la VBG [1].

En 2022, le PAM a procédé à une analyse de la protection et continué d'intégrer la protection et la responsabilité dans la conception et la mise en œuvre de ses programmes afin de préserver la sécurité et la dignité des bénéficiaires, d'assurer un accès important à l'aide fournie par le PAM et d'élargir la portée de ses activités et d'élargir les mécanismes de responsabilisation. Ces mesures consistaient notamment à veiller à ce que les distributions restent sûres pour tous les bénéficiaires, en prenant des dispositions spécifiques pour les personnes qui ont des besoins spécifiques, telles que les femmes et les filles enceintes et allaitantes (FEFA), les personnes âgées et les personnes handicapées. L'accessibilité et le temps d'attente pour les personnes à mobilité réduite ont également été pris en compte lors de la sélection des sites de distribution. Avec l'aide de partenaires tiers de suivi, le PAM a procédé à plusieurs évaluations avant les distributions afin d'identifier et d'atténuer les risques en matière de protection. La proportion de personnes n'ayant rencontré aucune difficulté pour accéder à l'aide (distance supérieure à cinq kilomètres, temps d'attente supérieur à deux heures) était de 96 pour cent, et 99,8 pour cent des personnes interrogées ont déclaré avoir reçu de l'aide dans un environnement sûr, sans incident lié à la protection.

Pour garantir la responsabilité envers les populations affectées, le PAM a renforcé les capacités de son personnel et de ses partenaires de coopération en organisant des formations régulières sur le cadre de protection et de PAA du PAM, y compris l'atténuation des risques de violence basée sur le genre, la protection des enfants et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS). Le PAM a organisé des activités de renforcement des capacités pour 37 membres du personnel et partenaires de coopération à Gao afin d'analyser les risques associés aux distributions de vivres et formé des comités de plaintes à la collecte et à la communication des plaintes.

Le PAM et ses partenaires ont fourni des informations sur les droits des bénéficiaires, telles que la quantité, le type et la durée de l'aide, dans le cadre de toutes les activités. L'accent a été mis sur les droits des bénéficiaires à être traités avec respect, à recevoir leur dû sans fraude ni corruption, sans exploitation ni abus sexuels et à avoir accès à un CFM. Le PAM a produit 230 boîtes à images en français et dans cinq langues locales (sonrhāï, bambara, tamashek, dogon, peulh) pour sensibiliser le personnel, les partenaires de coopération et les communautés à la PEAS et aux voies de signalement.

Pour améliorer ses systèmes de collaboration avec les communautés à plusieurs niveaux, le PAM a mené des évaluations au cours de 20 missions sur le terrain afin de comprendre les besoins d'information et les canaux de communication que les communautés préfèrent. Les informations ont été partagées avec les bénéficiaires et les communautés par le biais de programmes radiophoniques, de dirigeants communautaires et de documents de publication tels que des affiches et des infographies, qui ont été affichés dans les sites de distribution. Le PAM a veillé à ce que le processus de programmation (ciblage, fourniture de l'aide et suivi) soit compris et que les principes directeurs de ses interventions soient acceptés, transparents et inclusifs.

Les dirigeants des communautés locales ont été formés à la diffusion d'informations sur les différents programmes du PAM et sur le CFM auprès des bénéficiaires de leurs communautés. En partenariat avec 36 stations de radio locales, le PAM a utilisé des campagnes radiophoniques pour informer plus d'un million de personnes sur les programmes du PAM. En outre, le PAM a organisé 12 sessions de sensibilisation pour les communautés sur l'aide saisonnière, la nutrition et la protection sociale afin d'améliorer leur compréhension et leur appropriation des

programmes. Ces initiatives de partage de l'information ont permis de mieux faire connaître les opérations du PAM aux bénéficiaires [2]. En outre, des boîtes à suggestions ont été mises en place et le numéro vert a été largement diffusé sur les affiches des sites de distribution. Le PAM a également fourni un soutien continu et une formation technique aux partenaires de coopération afin qu'ils orientent leurs efforts pour répondre aux besoins des bénéficiaires en matière d'information et de communication.

Le PAM a consulté les communautés et les bénéficiaires en organisant régulièrement des groupes de discussion afin de mieux comprendre les connaissances des populations affectées sur les activités du PAM, leurs préférences et leur niveau d'accès aux informations et aux mécanismes communautaires. Les consultations communautaires ont permis de s'assurer que les processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme reflétaient les points de vue des populations affectées et ne créaient pas de risques, aucun incident n'ayant été signalé en octobre 2022.

Dans les régions de Mopti et de Gao, 10 consultations [3] ont été menées par le biais de discussions publiques et d'entretiens individuels sur le choix des modalités d'assistance, les droits des bénéficiaires et les durées de distribution. Les résultats du suivi du PAM ont montré que 45 pour cent des personnes sondées connaissaient la durée de l'aide, contre 24 pour cent au cours de la même période en 2021. À l'avenir, le PAM prévoit de renforcer sa communication avec les communautés en élaborant un plan de participation communautaire et des supports de communication tenant compte des besoins, des langues et des préférences des communautés.

Le CFM a joué un rôle déterminant dans la prise en compte des commentaires des communautés. En 2022, le service d'assistance téléphonique du PAM a reçu 4 980 appels (80 appels de plus qu'en 2021) concernant des demandes d'information sur l'assistance et les distributions, ainsi que des plaintes. Vingt-neuf pour cent des appels provenaient de Mopti, une région très instable. Les communautés ont reçu des informations en retour par téléphone ou lors de consultations directes pendant les visites de terrain. Le PAM a traité 99 pour cent des 4 980 cas reçus, car il n'a pas pu joindre 71 appelants en raison de l'indisponibilité de ces derniers et de problèmes de réseau. En conséquence, un plan de renforcement des capacités sera mis en œuvre en 2023 afin d'améliorer les capacités des comités de retour d'information des bénéficiaires à recueillir les commentaires et à traiter les plaintes. Cela permettra de combler les lacunes dans les zones non couvertes par le réseau téléphonique. Le PAM a également adapté son format de rapport CFM pour recueillir les plaintes relatives aux pratiques sensibles aux conflits et a diversifié son CFM en développant le système pilote de retour d'information Sentinel (enquête téléphonique).

Le système CFM a permis d'accroître l'influence et la participation des bénéficiaires et des parties prenantes aux projets dans les processus de mise en œuvre et de suivi de toutes les activités du PAM, améliorant ainsi la qualité des interventions du PAM. Les informations reçues en retour ont influencé les ajustements du programme, notamment la résolution des problèmes sur les sites de distribution, le contrôle régulier des prix pratiqués par les détaillants sélectionnés par le PAM et l'amélioration de la transparence et de la responsabilité des opérations vis-à-vis de toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires et les donateurs. Les bénéficiaires ont également utilisé le CFM pour signaler des problèmes de protection délicats, ce qui a permis au PAM de suivre ces cas. Les informations reçues ont aussi permis au PAM de remplacer les cartes de bénéficiaires perdues ou endommagées afin d'assurer une assistance ininterrompue.

Le PAM a contribué aux groupes inter-agences sur la protection et la RPA, ainsi qu'à ceux sur l'inclusion des personnes handicapées, la violence basée sur le genre (VBG), la protection de l'enfance, la PEAS et les mécanismes de retour d'information des communautés aux niveaux national et régional. Sur la base des alertes aux risques et des évaluations menées par le groupe de protection, le PAM a mis en place des mesures qui ont contribué à réduire les risques lors des distributions alimentaires et d'espèces.

Environnement

Les communautés cibles bénéficient des programmes du PAM sans nuire à l'environnement.

L'économie malienne repose, en grande partie, sur l'agriculture, qui représente plus de 36 pour cent du PIB [1]. Cependant, le pays est confronté à de nombreux problèmes environnementaux [2], notamment la désertification, la déforestation, l'érosion des sols, la sécheresse et la pénurie d'eau. L'économie rurale dépend fortement d'activités sensibles au climat, ce qui rend la population vulnérable aux aléas et aux chocs climatiques.

Le PAM reconnaît que la sécurité alimentaire et l'éradication de la faim nécessitent des écosystèmes naturels sains et une utilisation durable des ressources naturelles. Pour relever ces défis environnementaux, le PAM a aidé les communautés, par l'intermédiaire de son programme de résilience, à protéger et à améliorer l'environnement. Il s'agit notamment de créer des moyens de production et de conserver et restaurer les terres agricoles et pastorales.

Le PAM s'est engagé à contribuer à l'atteinte de tous les ODD, y compris ceux qui intègrent des considérations relatives à la durabilité environnementale. Il a mis en œuvre sa politique environnementale en utilisant le système de gestion environnementale (SGE) [3] pour identifier et gérer les risques environnementaux [4]. Le PAM s'est attaché à réduire l'empreinte environnementale de ses activités en améliorant la gestion des déchets, en promouvant le recyclage et l'efficacité énergétique, en développant les bons alimentaires électroniques et en encourageant le personnel à utiliser des distributeurs d'eau sur le lieu de travail et à la maison. Le conseiller régional du PAM en matière d'environnement a effectué une mission d'évaluation pour aider les bureaux de terrain à améliorer l'efficacité énergétique, la gestion des déchets et la sensibilisation du personnel.

Le PAM a aidé les communautés à remettre en état et à protéger les terres dégradées contre l'érosion éolienne ou hydrique. Il a soutenu la construction de 19 forages à pompage solaire d'un débit moyen (par forage) de 10 m³/h/10 000 litres et d'une capacité d'irrigation moyenne de 1 ha pour les jardins potagers, profitant à 25 218 personnes, dont 10 000 femmes, à Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Les déchets organiques ont été transformés en 13 044 m³ de compost pour les jardins. Cette méthode naturelle de fertilisation des sols dégradés est une alternative aux engrais chimiques, coûteux et nocifs pour l'environnement et la santé humaine.

Au Mali, le bois et le charbon de bois sont les principales sources d'énergie pour la cuisine. Par conséquent, des millions d'arbres sont détruits chaque année pour répondre à la forte demande en bois de construction et en combustible, détruisant ainsi les ressources forestières du pays [5]. Le reboisement demeure une intervention cruciale pour le PAM au Mali. À cette fin, le PAM a fourni 90 fourneaux respectueux de l'environnement aux ménages et aux écoles bénéficiant de l'aide du PAM.

En ce qui concerne l'érosion des sols et hydrique, le PAM a soutenu la création de digues entourées de réservoirs d'eau dans quatre régions et de cordons pierreux pour réguler l'écoulement des eaux de ruissellement et réduire la dégradation des sols. De même, l'espace pastoral a été aménagé et 132 ha de dunes de sable et de haies ont été créés à Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka pour protéger les terres et les cultures contre l'ensablement et réduire l'évaporation. Quarante-neuf champs de graminées vivaces (*Bracharia*) ont été créés pour démontrer les techniques de consolidation et de fixation des sols contre l'érosion. Ces actions ont contribué à la protection de l'environnement, permettant le reboisement, la conservation des sols contre l'érosion, la conservation de l'eau et la réduction des gaz à effet de serre.

En 2022, le PAM a intégré la protection de l'environnement dans ses opérations et a fait de la responsabilité environnementale une partie intégrante du suivi des activités et de l'établissement des rapports. Dans le cadre de son programme intégré de résilience, le PAM a renforcé les capacités nationales en matière de protection de l'environnement et parrainé quatre ONG nationales pour mettre en œuvre le projet du Fonds pour le climat [6], qui a touché 72 560 personnes.

Apporter de l'espoir à ceux qui en ont besoin



Dans les zones touchées par le conflit au Mali, l'assistance en espèces du PAM aide les familles vulnérables à se remettre sur pied.

Lorsque la pandémie de COVID-19 s'est propagée dans les zones de conflit du Mali en 2020, des habitants comme Wagouminé Tembely, 50 ans et père de six enfants à Dandoli (région de Mopti), ont été gravement touchés. La pandémie a perturbé le commerce et les chaînes d'approvisionnement alimentaires locales et réduit les envois de fonds des membres de la communauté. « J'avais l'habitude de vivre de l'agriculture et du petit commerce dans les villages environnants de la région. Cette activité me permettait d'assurer l'alimentation de ma famille, les soins de santé, les frais de scolarité des enfants et de financer certaines activités sociales. Avec la pandémie et ses restrictions, je ne pouvais plus pratiquer le commerce ambulancier », explique Wagouminé.

En plus de perturber les sources de revenus des populations, la pandémie a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires, mettant les repas de base hors de portée des familles vulnérables.

« Parfois, je ramène quelques kilogrammes de céréales le soir. La plupart du temps, je rentre les mains vides », explique Wagouminé.

En appui à la réponse de protection sociale du gouvernement du Mali aux effets néfastes de la COVID-19, le PAM et ses partenaires, avec le financement des donateurs, ont fourni une assistance en espèces pour aider à satisfaire les besoins alimentaires immédiats de 835 personnes vulnérables à Dandoli. Wagouminé, comme les autres, a reçu une assistance en espèces sous forme de bons électroniques qu'il était possible d'échanger contre des produits alimentaires, notamment du riz, du millet, du sucre, des pâtes et de l'huile, auprès de commerçants locaux sous contrat avec le PAM.

« Lorsque je me suis rendu chez le commerçant pour échanger mes bons contre de la nourriture, mes réserves étaient vides depuis environ deux mois et je n'arrivais pas à nourrir ma famille tous les jours. Ces produits alimentaires ont été un grand soulagement pour ma famille et moi-même », a déclaré M. Wagouminé.

Le PAM a également aidé les habitants de Dandoli à construire et à remettre en état des actifs communautaires afin d'améliorer la productivité agricole et de favoriser l'agriculture durable.

« Nous devons reconnaître que sans ces activités du PAM dans notre village, la moitié des habitants seraient déjà partis. La première fois que j'ai reçu mes bons, j'ai eu du mal à croire que cet argent m'appartenait et que je l'avais obtenu grâce au travail que j'avais accompli au profit de mon village », a-t-il déclaré en souriant.

Dans ce village, le PAM a aidé 188 personnes à participer à des activités de création de biens, notamment à la mise en valeur de 26 hectares de terres, en leur versant une assistance en espèces.

Si cette aide a permis à certains d'entre eux de satisfaire les besoins alimentaires immédiats de leur famille, d'autres l'ont utilisée pour développer des activités commerciales et générer davantage de revenu.

« J'ai de la nourriture dans ma réserve, grâce aux bons du PAM. Avec les 60 000 F CFA [1] que j'ai reçus, j'ai rapidement décidé d'acheter plus de nourriture. Ensuite, j'ai acheté deux petits béliers avec le reste de l'argent. Quelques mois plus tard, je les ai vendus avec un bénéfice d'environ 100 pour cent. Depuis, je n'ai pas arrêté ce commerce », déclare-t-il fièrement.

Le PAM a également intégré le soutien nutritionnel dans ses interventions dans la commune de Wagouminé, y compris la sensibilisation de la communauté aux bonnes pratiques nutritionnelles, alimentaires et d'hygiène pour les populations cibles, en particulier les femmes, les adolescentes et les hommes.

En collaboration avec l'UNICEF et d'autres partenaires de mise en œuvre, le PAM a formé des femmes et organisé des démonstrations de cuisine avec des produits locaux pour les comités de femmes et les groupes de soutien alimentaire et nutritionnel. Avec le soutien des donateurs, le PAM et l'UNICEF ont mené des activités similaires dans plus de 69 communes du Mali, touchant environ 235 000 personnes vulnérables.

La femme de Wagouminé est la présidente du groupe d'appui à l'alimentation et à la nutrition du village. Les femmes du village viennent lui demander des conseils sur les bonnes pratiques nutritionnelles et les techniques de préparation d'aliments enrichis pour les enfants. Cela leur permet d'influer sur le changement de comportement social à plus long terme dans leur communauté.

Notes sur les données

Aperçu

[1] OCHA, Aperçu des besoins humanitaires, 2022

Contexte et opérations

[1] PNUD, Indicateurs de développement humain, <https://hdr.undp.org/en/countries/profiles/MLI>.

[2] Nord (notamment à Bandiagara, Douentza, Mopti, Ségou, Gao et Ménaka) Sud (Koutiala, Koulikoro, Sikasso)

[3] Matrice de suivi des déplacements, août 2022, <https://dtm.iom.int/mali>

[4] Mali- Aperçu du mouvement des populations, novembre 2022 <https://reliefweb.int/report/mali/mali-aperçu-sur-les-mouvements-de-population-novembre-2022>

[5] Données de suivi du marché, PAM – OMA

[6] OCHA, Afrique de l'Ouest et du Centre : Situation des inondations, 15 décembre 2022, <https://reliefweb.int/report/nigeria/west-and-central-africa-flooding-situation-15-december-2022>

[7] Analyse de l'évolution des terres cultivées dans les zones difficiles d'accès en raison de l'insécurité en 2021 au Mali

[8] Cadre harmonisé, décembre 2021, https://fscluster.org/sites/default/files/documents/mali_fiche_de_communication_novembre_2021_vf_revue08122021_final_0.pdf

[9] UNICEF, Rapport sur la situation humanitaire au Mali n° 6, septembre 2022

Partenariats

[1] Plan national de réponses (PNR)

[2] Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSAN)

[3] Registre unifié des bénéficiaires

[4] Latter Day Saints Foundation

Aperçu financier du PSP

[1] Compte de réponse immédiate

Résultat stratégique 01

[1] En raison de problèmes liés à un ciblage tardif et à des accords sur le terrain avec les partenaires

[2] Score composite fondé sur la diversité du régime alimentaire du ménage, la fréquence de consommation des aliments et l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments

[3] Bien que le niveau acceptable du SCA se soit amélioré pour les hommes et les femmes, il était légèrement plus élevé pour les femmes (75,8) que pour les hommes (75,7). De même, la proportion de femmes présentant un faible SCA était plus élevée (3,2) que celle des hommes (2,9).

[4] Un mécanisme d'intervention rapide (MIR) est une modalité d'intervention d'urgence permettant de fournir une aide humanitaire aux personnes vulnérables, y compris les enfants déplacés par l'insécurité actuelle

[5] La Commission des mouvements de population (CMP) est un mécanisme inter-organisationnel dont l'objectif est de fournir des indications sur les chiffres et les tendances des mouvements de population.

[6] Commission de la sécurité alimentaire

[7] Le PAM a fourni 2 100 calories par personne et par jour grâce aux paniers alimentaires.

[8] Le MUAC est une mesure qui permet aux agents de santé de déterminer rapidement si un patient souffre de malnutrition aiguë en mesurant la circonférence du bras du patient au point médian entre l'épaule et le coude. [9] La diversité alimentaire minimale est une mesure qui permet aux agents de santé de déterminer rapidement si un patient souffre de malnutrition aiguë.

[9] La diversité alimentaire minimale est la consommation d'au moins quatre groupes d'aliments parmi les sept groupes d'aliments pour une meilleure qualité alimentaire et pour satisfaire les besoins quotidiens en énergie et en nutriments des sept groupes d'aliments recommandés, à savoir : les céréales, les racines et les tubercules ; les légumineuses et les noix ; les produits laitiers ; les aliments carnés (viande, poisson, volaille et abats) ; les œufs ; les fruits et les légumes riches en vitamine A ; les autres fruits et légumes.

[10] Système d'information sanitaire de district 2

[11] Les normes Sphère sont un ensemble de principes et de normes humanitaires minimales dans quatre domaines techniques de la réponse humanitaire : l'alimentation en eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène (EAH), la sécurité alimentaire et la nutrition, les abris et les installations, et la santé.

[12] Plans de développement économique et social

[13] Le PAM a signé un protocole d'accord avec le gouvernement (CNLS – Conseil national de lutte contre le Sida) pour apporter une assistance aux personnes vivant avec le VIH et la tuberculose.

[14] Dans le cadre du PIA, une enquête de perception a été menée par le biais de groupes de discussion à Gao (Ansongo), Mopti (Djenné, Bandiagara), Tombouctou (Ber, Niafunké), Kayes (Nioro, Nossombougou) et Ménaka. Des risques de protection ont été identifiés et des recommandations ont été formulées pour une meilleure protection des données à tous les niveaux de la collecte et du partage des données.

Résultat stratégique 02

- [1] Centre national des cantines scolaires
- [2] Les académies locales d'enseignement sont des structures déconcentrées qui gèrent les CAP.
- [3] Centre de conseil pédagogique (ENG)
- [4] Les fonds sont transférés par l'intermédiaire des Centres d'animation pédagogiques, qui sont sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale.
- [4] Solidarité pour le Sahel (SOLISA).
- [5] Au Mali, le PAM collabore avec les Centres d'animation pédagogiques et transfère des fonds mensuellement aux Comités de gestion scolaire (CGS) pour l'achat de produits alimentaires pour les repas scolaires. Les plans de repas scolaires tiennent compte du panier établi par le PAM (150 g de céréales, 30 g de légumineuses, 10 g d'huile et 2 g de sel) et de la ration journalière par enfant et par jour d'école. Cependant, à Kidal, où il n'y a pas de structures de CAP, le PAM fournit des produits alimentaires (et non de l'argent) par l'intermédiaire de l'ONG aux comités de gestion des écoles.
- [6] School Connect numérise l'ensemble du processus de collecte et d'analyse des données dans les écoles, de la saisie des données à la visualisation sur un tableau de bord en temps quasi réel.
- [7] Comprend la collecte quotidienne de données sur la fréquentation, la consommation et l'inventaire des stocks dans les écoles
- [8] Direction générale des collectivités territoriales
- [9] Registre unifié des bénéficiaires
- [10] Direction nationale de la protection sociale
- [11] Un projet soutenu par la Banque mondiale pour gérer le Registre social unifié (RSU)
- [12] Aucune donnée n'a été collectée pour l'indicateur « Capacité nationale d'alimentation scolaire SABER » car aucun atelier SABER n'a été organisé en 2022.

Résultat stratégique 03

- [1] La mission vise à assister la Délégation de l'Union européenne au Mali et l'Autorité nationale pour le Fonds européen de développement pour le suivi régulier de tous les projets en cours et à venir financés par l'Union européenne.
- [2] Une assistance en espèces est apportée aux personnes qui s'occupent des enfants.

Résultat stratégique 04

- [3] Analyse intégrée du contexte (AIC), programmation des moyens de subsistance saisonniers (SLP) et planification participative à base communautaire PPC

Résultat stratégique 05

- [1] BTI, Indice de transformation – Rapport pays du Mali 2022 et données de la Banque mondiale
- [2] Collecte des paramètres clés et atelier d'analyse des résultats
- [3] Suivi et évaluation normalisés de l'aide et des transitions
- [4] Cela comprend les institutions du gouvernement malien telles que le Système d'alerte précoce (SAP) et l'Observatoire des marchés agricoles (OMA) sous la direction du Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA).
- [5] Le PAM participe aux activités de collecte, de traitement, d'analyse et de communication des données pour soutenir les structures de la DNSA.
- [6] Une plateforme de mise en commun des risques qui fournit des outils financiers et des infrastructures pour aider les États membres de l'Union africaine à gérer les risques de catastrophe liés au climat. ARC Ltd. propose également des produits de macro-assurance aux organisations humanitaires par le biais du programme ARC Replica Plus, un outil innovant de financement des risques qui améliore l'efficacité de la réponse d'urgence après les catastrophes climatiques.

G.12.1 : La différence entre les valeurs planifiées et les valeurs réelles pour cet indicateur représente la valeur du renforcement des capacités, les coûts de transfert et les coûts d'appui direct (CAD).

Résultat stratégique 06

- [1] Au cours du premier trimestre 2022, l'UNHAS a révisé son budget PSP à 16,9 millions de dollars EU pour la période 2022-24 afin de l'aligner sur les coûts accrus liés à l'essai d'opérationnalisation d'un hélicoptère. Ce budget a depuis été réduit après l'arrêt des services d'hélicoptère (11,6 millions de dollars EU pour 2022, contre 16,9 millions de dollars EU).
- [2] Les vols vers Ménaka sont désormais assurés quatre fois par semaine.
- [3] Le PAM a pris en charge le coût des travaux, mais les frais de fonctionnement du bureau sont partagés entre les agences.

Progrès vers l'égalité des sexes

- [1] ONU Femmes Mali | ONU Femmes – Afrique Mali | ONU Femmes – Afrique
- [2] Matrice des données de suivi des déplacements, août 2022
- [3] Résultats du suivi post-distribution du PAM, décembre 2022
- [4] Programme d'appui à l'inclusion scolaire au Mali, Rapport 2022
- [5] Selon le Système de gestion de l'information sur les violences fondées sur le genre (GBVIMS), le nombre d'incidents de VBG a augmenté, 5 269 incidents ayant été rapportés au deuxième trimestre 2022, contre 3 744 à la même période l'année dernière.

Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées

[1] Aperçu des besoins humanitaires au Mali 2022

[2] Bien qu'il y ait une amélioration générale en 2022 pour la proportion de personnes informées sur le programme, le résultat global est faussé par une amélioration parmi les sondés de sexe masculin et une baisse parmi les sondés de sexe féminin. Cela s'explique, en partie, par les restrictions sociales imposées aux femmes pour les rassemblements ou les assemblées communautaires dans certaines parties du pays.

[3] Consultation avec 46 % de femmes et 54 % d'hommes (271 hommes et 232 femmes)

Environnement

[1] Données de la Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde 2021

[2] Avec un score de 34,7, le Mali se classe au 178^e rang sur 182 pays dans l'Indice pays de l'initiative ND-GAIN (Nore Dame Global Adaptation Initiative). L'indice pays ND-GAIN résume la vulnérabilité d'un pays au changement climatique et à d'autres défis mondiaux en tenant compte de sa capacité à améliorer sa résilience [3].

[3] Le Bureau régional du PAM est en train de mettre en œuvre à grande échelle le Système de gestion de l'environnement (SGE) du PAM dans la région. Il s'agit d'un élément clé pour aider les bureaux pays à réduire l'empreinte environnementale de leurs opérations de soutien.

[4] Bien que le PAM n'ait pas systématiquement utilisé le modèle formel d'évaluation (d'entreprise), il a procédé, en partenariat avec les services techniques du gouvernement, à l'évaluation requise de l'impact environnemental de ses activités FFA/SAMS avant la phase de mise en œuvre. Les activités examinées ont été classées comme « à faible risque » conformément aux directives nationales (documents politiques et stratégiques).

[5] Données d'ONU Environnement et de Tree Aid

[6] Le Fonds climatique du Mali (financé par la Suède et la Norvège) soutient des solutions intégrées et ambitieuses, conformes à la stratégie nationale de réduction et de gestion des risques de catastrophes, qui atténuent l'impact du changement climatique, améliorent la biodiversité, réduisent la pauvreté et favorisent la mise en place d'une économie climatique verte et résiliente pour tous.

Apporter de l'espoir à ceux qui en ont besoin

Photo : Un agriculteur travaillant dans un champ. © PAM/Aboubacar Sidibé

[1] Équivalent à 97 \$ EU

Annexe

Rapport sur les informations relatives aux bénéficiaires dans les rapports annuels pays du PAM

Pour produire des estimations du nombre total de bénéficiaires uniques auxquels le PAM a apporté son aide chaque année, les données de toutes les activités et modalités de transfert doivent être ajustées pour éliminer les chevauchements et ajouter de nouveaux bénéficiaires. D'autres informations générales sont fournies dans l'Annexe des tableaux récapitulatifs du RAP.

L'estimation finale du nombre de bénéficiaires aidés dans chaque pays est validée par les bureaux pays et saisie dans COMET à la fin de chaque année :


- le nombre total de bénéficiaires, qui est la somme de tous les bénéficiaires directs atteints dans le cadre de toutes les activités au niveau national, sur la base des totaux ajustés qui visent à éliminer les chevauchements ;
- le nombre total de bénéficiaires recevant des transferts alimentaires, des transferts d'espèces et des bons d'achat de produits de base ou un renforcement des capacités, soit la somme de tous les bénéficiaires directs touchés dans le cadre des activités pour chacune de ces modalités de transfert, sur la base des estimations ajustées qui visent à éliminer les chevauchements ;
- le nombre total de bénéficiaires aidés dans le cadre de chaque domaine de programme, la somme de tous les bénéficiaires directs atteints dans le cadre des huit domaines de programme du PAM au niveau du pays ;
- le nombre d'écoliers aidés dans le cadre des programmes scolaires, la somme de tous les participants aidés dans le cadre des programmes scolaires, ajustée pour exclure les chevauchements et les soutiens d'activité tels que les enseignants et les cuisiniers.

Bien que le PAM procède à une assurance qualité afin de fournir des données sur les bénéficiaires aussi précises que possible, de nombreux problèmes subsistent en ce qui concerne la collecte, la vérification, la saisie et le traitement des données. Les nombres de bénéficiaires figurant dans les RAP doivent être considérés comme de « meilleures estimations », susceptibles d'être surestimées ou sous-estimées.

Pour la période couverte par le rapport 2022, les données sur le handicap ont été collectées en utilisant différentes approches : comptage des effectifs dans des activités uniques, désagrégation des données des rapports de suivi post-distribution (SPD) et d'autres sources de données provenant d'agences des Nations Unies et de données de recensement nationales. Comme le PAM ne disposait pas d'orientations normalisées avant 2020, ces méthodes ont varié en fonction des besoins, des capacités et de l'expérience des différentes activités du PAM et des contextes opérationnels. Dans le cadre de la feuille de route pour l'inclusion du handicap à l'horizon 2020, le PAM s'appuie sur des efforts continus pour intégrer et normaliser les méthodes de collecte de données sur le handicap, en s'alignant sur les normes et les meilleures pratiques internationales.

Chiffres et indicateurs

Contribution du PAM à la réalisation des ODD

 ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable											
Objectif stratégique du PAM						Contribution du PAM (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM)					
Indicateur lié à l'ODD	Résultats nationaux					Indicateur lié à l'ODD	Direct				Indirect
	Unité	Femmes	Hommes	Global	Année		Unité	Femmes	Hommes	Global	
Prévalence de la sous-alimentation	%	9,8	12,8	11,33	2022	Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) dans le cadre de la réponse aux situations d'urgence et aux crises prolongées	Nombre	1 082 724	999 437	2 082 161	2 706 809
						Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) pour améliorer leur sécurité alimentaire	Nombre	1 452 176	1 340 470	2 792 646	3 127 763
Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par type (émaciation et surcharge pondérale)	% de dépassement	0,4	0,5	0,5	2022	Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par des interventions visant à prévenir et à traiter la malnutrition (programmes de lutte contre la surcharge pondérale)	Nombre	222 075	181 697	403 772	403 772
						Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par des interventions visant à prévenir et à traiter la malnutrition (programmes de micronutriments)	Nombre	222 075	181 697	403 772	403 772
						Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par des interventions visant à prévenir et à traiter la malnutrition	Nombre	222 075	181 697	403 772	403 772

						(malnutrition aiguë modérée)						
Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par type (émaciation et surcharge pondérale)	% d'émaciation	9,4	12,3	10,8	2022	Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par des interventions visant à prévenir et à traiter la malnutrition (malnutrition aiguë modérée)	Nombre	222 075	181 697	403 772	403 772	
						Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par des interventions visant à prévenir et à traiter la malnutrition (programmes de micronutriments)	Nombre	222 075	181 697	403 772	403 772	
						Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par des interventions visant à prévenir et à traiter la malnutrition (programmes de lutte contre la surcharge pondérale)	Nombre	222 075	181 697	403 772	403 772	
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	%	18	25,1	21,9	2022	Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par des programmes de prévention du retard de croissance	Nombre	76 236	29 647	105 883	105 883	
Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires, par sexe et statut autochtone	\$ EU					Nombre de petits producteurs de denrées alimentaires touchés (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par des interventions contribuant à l'augmentation des revenus	Nombre	63 459	58 578	122 037	122 037	
Proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable	%					Nombre de personnes touchées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM) par	Nombre	172 617	159 339	331 956	331 956	

						des interventions visant à garantir des systèmes alimentaires productifs et durables					
						Nombre d'hectares de terres réhabilitées (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM)	ha			1 632	



ODD 17 : Renforcer les moyens de mise en œuvre et redynamiser le partenariat mondial pour le développement durable

Objectif stratégique du PAM :				Contribution du PAM (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec le soutien du PAM)			
Indicateur lié à l'ODD	Résultats nationaux			Indicateur lié à l'ODD	Direct		Indirect
	Unité	Global	année		Unité	Global	
Nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable	Nombre			Nombre de mécanismes (par type) élaborés (par le PAM ou par des gouvernements ou des partenaires avec l'appui du PAM) pour améliorer la cohérence des politiques (liées à Faim zéro)	Nombre	20	

Nombre de pays faisant état de progrès dans les cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement qui soutiennent la réalisation des objectifs de développement durable	Nombre			Nombre de partenaires participant à des partenariats multipartites (y compris des services communs et des plateformes de coordination où le PAM joue un rôle de chef de file ou de coordinateur)	Nombre	140	
Investissement direct étranger (IDE), aide publique au développement et coopération Sud-Sud en proportion du budget national total	%			Valeur monétaire des ressources mobilisées (par le PAM) pour améliorer l'accès des gouvernements ou des parties prenantes nationales aux ressources financières nécessaires à l'atteinte des ODD	\$ EU	2 176 278	
Valeur monétaire de l'assistance en espèces et technique (y compris dans le cadre de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire) engagée en faveur des pays en développement	\$ EU			Valeur monétaire (au sein du portefeuille du PAM) des interventions d'assistance technique et de renforcement des capacités nationales (y compris la facilitation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire)	\$ EU	15 959 371	

Bénéficiaires par sexe et groupe d'âge

Catégorie de bénéficiaires	Sexe	Prévu	Réel	% Réel contre Prévu
Total des bénéficiaires	Hommes	1 523 496	1 340 470	88 %
	Femmes	1 814 154	1 452 176	80 %
	Total	3 337 650	2 792 646	84 %
Par groupe d'âge				
0-23 mois	Hommes	207 559	120 084	58 %
	Femmes	216 826	128 462	59 %
	Total	424 385	248 546	59 %
24-59 mois	Hommes	207 359	136 840	66 %
	Femmes	215 026	139 632	65 %
	Total	422 385	276 472	65 %
5-11 ans	Hommes	172 354	170 351	99 %
	Femmes	174 354	161 973	93 %
	Total	346 708	332 324	96 %
12-17 ans	Hommes	106 584	117 291	110 %
	Femmes	218 388	136 840	63 %
	Total	324 972	254 131	78 %
18-59 ans	Hommes	795 634	781 941	98 %
	Femmes	938 551	862 928	92 %
	Total	1 734 185	1 644 869	95 %
60 ans et plus	Hommes	34 006	13 963	41 %
	Femmes	51 009	22 341	44 %

	Total	85 015	36 304	43 %
--	-------	--------	--------	------

Bénéficiaires par statut de résidence

Statut de résidence	Prévu	Réel	% Réel contre Prévu
Résidents	3 067 650	2 364 180	77 %
DI	270 000	393 876	146 %
Refugiés	0	34 590	-

Bénéficiaires par domaine d'intervention du programme

Domaine d'intervention du programme	Prévu	Réel	% Réel contre Prévu
Mesures de protection contre les chocs climatiques	365 590	781 666	213 %
Création de biens et de moyens de subsistance	250 000	209 919	83 %
Programme de prévention de la malnutrition	368 500	275 111	74 %
Programme de traitement de la malnutrition	370 000	234 544	63 %
Programmes scolaires	200 000	155 960	77 %
Programmes de soutien aux marchés des petits exploitants agricoles	74 000	122 037	164 %
Transferts inconditionnels de ressources	2 610 000	2 188 096	83 %

Transferts alimentaires annuels (t)

Produits de base	Distribution prévue (t)	Distribution réelle (t)	% Réel contre Prévu
Tout le monde a accès à la nourriture.			
Résultat stratégique 01			
Haricots	0	9	-
Mélange maïs-soja	2 790	2 460	88 %
Sel iodé	0	1	-
LNS	0	137	-
Aliments complémentaires prêts à l'emploi	1 800	871	48 %
Riz	0	1 261	-
Sorgho/mil	2 160	14	1 %
Pois cassés	3 600	1 106	31 %
Huile végétale	999	120	12 %
Résultat stratégique 02			
Haricots	120	2	2 %
Poisson en conserve	115	48	41 %
Sel iodé	8	1	14 %
Riz	600	31	5 %
Pois cassés	0	0	0 %
Huile végétale	40	3	7 %

Personne ne souffre de malnutrition.			
Résultat stratégique 03			
Mélange maïs-soja	360	271	75 %
Les petits exploitants agricoles ont amélioré leur sécurité alimentaire et leur nutrition.			

Produits de base	Distribution prévue (t)	Distribution réelle (t)	% Réel contre Prévu
Résultat stratégique 04			
Sel iodé	0	0	0 %
Sorgho/mil	0	0	0 %
Pois cassés	0	0	0 %
Huile végétale	0	0	0 %

Transferts monétaires annuels et bons alimentaires contre nature (\$ EU)

Modalité	Distribution prévue (TM)	Distribution réelle (TM)	% Réel contre Prévu
Résultat stratégique 01 : Tout le monde a accès à la nourriture.			
Résultat stratégique 01			
Transferts monétaires	6 636 337	3 418 999	52 %
Bons d'achat	102 784 500	49 767 418	48 %
Résultat stratégique 02			
Transferts monétaires	23 580 000	2 769 222	12 %
Bons d'achat	0	3 658 077	-
Résultat stratégique 02 : Personne ne souffre de malnutrition.			
Résultat stratégique 03			
Transferts monétaires	4 936 500	953 887	19 %
Bons d'achat	4 320 000	3 511 761	81 %
Résultat stratégique 03 : Les petits exploitants agricoles ont amélioré leur sécurité alimentaire et leur nutrition.			
Résultat stratégique 04			
Transferts monétaires	15 726 652	2 694 291	17 %
Résultat stratégique 05 : Les pays ont renforcé leur capacité à mettre en œuvre les ODD.			
Résultat stratégique 05			
Transfert de bon d'achat contre services	0	2 150 000	-

Résultats stratégiques et résultats des réalisations

Résultat stratégique 01 : Les personnes affectées par la crise dans les zones cibles, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et immédiatement après les crises.					Réponse à la crise
Résultats des réalisations					
Activité 01 : 1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]					
Indicateur détaillé	Groupe bénéficiaire	Sous-activité	Unité de mesure	Prévu	Réel
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Tous	Activités d'adaptation au climat et de gestion des risques	Femmes Hommes Total	149 321 143 465 292 786	96 531 92 743 189 274
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Tous	Distribution générale	Femmes Hommes Total	604 350 580 650 1 185 000	956 491 924 304 1 880 795
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires	Tous	Distribution générale	Femmes Hommes Total	612 000 588 000 1 200 000	275 653 335 609 611 262
A.2 : Transferts alimentaires			t	6 660	2 458
A.3 : Transferts monétaires			\$ EU	102 804 215	50 805 247
Activité 02 : 2 - Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]					
Indicateur détaillé	Groupe bénéficiaire	Sous-activité	Unité de mesure	Prévu	Réel
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Partisans de l'activité	Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Femmes Hommes Total	46 560 1 440 48 000	32 390 1 002 33 392
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Femmes enceintes et allaitantes	Activités d'adaptation au climat et de gestion des risques	Femmes Total	36 724 36 724	4 063 4 063
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Femmes enceintes et allaitantes	Prévention de la malnutrition aiguë	Femmes Total	100 000 100 000	50 296 50 296
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Femmes enceintes et allaitantes	Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Femmes Total	0 0	182 182
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires	Enfants	Activités d'adaptation au climat et de gestion des risques	Femmes Hommes Total	0 0 0	18 449 12 300 30 749
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires	Enfants	Prévention de la malnutrition aiguë	Femmes Hommes Total	76 500 73 500 150 000	60 655 58 277 118 932

A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires	Enfants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Femmes Hommes Total	153 000 147 000 300 000	96 796 84 554 181 350
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires	Femmes enceintes et allaitantes	Prévention de la malnutrition aiguë	Femmes Total	0 0	1 749 1 749
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires	Femmes enceintes et allaitantes	Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Femmes Total	22 000 22 000	19 802 19 802
A.2 : Transferts alimentaires			t	4 689	3 522
A.3 : Transferts monétaires			\$ EU	6 616 622	2 381 170

Résultats des réalisations

Activité 01 : 1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de réalisations	Indicateur détaillé	Unité de mesure	Prévu	Réel
A : Les bénéficiaires touchés par la crise (Niveau 1) reçoivent en temps opportun de la nourriture et des transferts monétaires adéquats (Catégorie de réalisations A) qui répondent à leurs besoins alimentaires et stabilisent leurs moyens de subsistance sans contribuer aux tensions en cas de crise liée à un conflit (ODD 16).				
Distribution générale				
A.7 : Nombre de détaillants participant à des programmes de transferts monétaires	A.7.1 : Nombre de détaillants participant à des programmes de transferts monétaires	Détaillant	71	63

Activité 02 : 2 - Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de réalisations	Indicateur détaillé	Unité de mesure	Prévu	Réel
B : Les enfants souffrant de malnutrition aiguë et les femmes et filles enceintes et allaitantes touchées par une crise, y compris les soignants (Niveau 1), reçoivent en temps opportun des aliments nutritifs spécialisés adéquats (Catégorie de produits B) et d'autres services qui préviennent et traitent la malnutrition (Résultat stratégique 2 du PAM).				
Prévention de la malnutrition aiguë				
B.2 : Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis	B.2.1 : Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis	t	1 800	1 454
Traitement de la malnutrition aiguë modérée				
B.2 : Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis	B.2.1 : Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis	t	2 889	1 442

Résultats des réalisations

Activité 01 : 1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalités : Transferts monétaires, transferts alimentaires, bons d'achat – Sous-activité : Distribution générale								
	Femmes	5	<5	<5	2	4	4,7	Enquête PAM

Indice (moyen) de la stratégie d'adaptation basée sur la consommation	Hommes	5,4	<5	<5	2	4	4,6	Enquête PAM
	Global	5,3	<5	<5	2	4	4,6	Enquête PAM
Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont le score de consommation alimentaire est acceptable	Femmes	54,1	≥80	≥80	75,8	50,9	62	Enquête PAM
	Hommes	60,7	≥80	≥80	75,7	53,5	66	Enquête PAM
	Global	59,4	≥80	≥80	75,7	53,1	64	Enquête PAM
Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont la consommation alimentaire est limitée	Femmes	28,7	≤10	≤10	21	34,8	23	Enquête PAM
	Hommes	20,7	≤10	≤10	21,4	32,6	23	Enquête PAM
	Global	22,3	≤10	≤10	21,3	32,9	23	Enquête PAM
Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont le score de consommation alimentaire est médiocre	Femmes	18,3	≤10	≤10	3,2	14,2	15	Enquête PAM
	Hommes	18,6	≤10	≤10	2,9	13,9	11	Enquête PAM
	Global	17,2	≤10	≤10	3	14	13	Enquête PAM

Part des dépenses alimentaires	Femmes	73,9	≤67	≤70	61,7	49,1	77	Enquête PAM
	Hommes	70,4	≤61	≤70	56,9	51,2	81	Enquête PAM
	Global	71,1	≤69	≤70	58	50,9	79	Enquête PAM
Activité 02 : 2 - Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]								
Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Enfants de 6 à 59 mois – Lieu : Mali – Modalité : Transferts alimentaires – Sous-activité : Traitement de la malnutrition aiguë modérée								
Taux de non-réponse au traitement de la MAM	Femmes	0	<15	<15	0,05	0	0	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	0	<15	<15	0,05	0	0	
	Global	0	<15	<15	0,05	0	0	
Groupe cible : Enfants de 6 à 23 mois – Lieu : Mali – Modalité : Transferts alimentaires – Sous-activité : Prévention de la malnutrition aiguë								
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois bénéficiant d'un régime alimentaire minimum acceptable	Femmes	19,9	≥30	≥30	12,5	4,4	6	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	24,4	≥30	≥30	18	5,6	6	
	Global	22,6	≥30	≥30	15,5	5,1	6	
Proportion de la population éligible qui participe au programme (couverture)	Femmes	85	≥98	≥98	79	81,1	72	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	84	≥98	≥98	79	81,1	72	
	Global	84,5	≥98	≥98	79	81,1	72	
Proportion de la population cible qui participe à un nombre adéquat de distributions (adhésion)	Femmes	68	≥98	≥70	64	97,87	90	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	68,4	≥98	≥70	64	97,87	90	
	Global	68,2	≥98	≥70	64	97,87	90	
Groupe cible : Enfants de 6 à 59 mois – Lieu : Mali – Modalité : Transferts alimentaires - Sous-activité : Traitement de la malnutrition aiguë modérée								
Taux de défaillance du traitement de la MAM	Femmes	2,2	<15	<15	6,25	7,53	5,97	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	2,9	<15	<15	6,25	7,53	5,97	
	Global	2,55	<15	<15	6,25	7,53	5,97	
Traitement de la MAM – Taux de mortalité	Femmes	0	<3	<3	0	0,04	0,01	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	0	<3	<3	0	0,04	0,01	
	Global	0	<3	<3	0	0,04	0,01	

Traitement de la MAM – Taux de guérison	Femmes	97,95	>75	>75	93,7	92,42	94,02	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	96,95	>75	>75	93,7	92,42	94,02	
	Global	97,45	>75	>75	93,7	92,42	94,02	
Groupe cible : Enfants et FEA – Lieu : Mali – Modalité : Transferts alimentaires, bons d'achat – Sous-activité : Prévention de la malnutrition aiguë								
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant consommé quotidiennement des aliments riches en fer (au cours des 7 derniers jours).	Femmes	1,8	≥19,8	≥17,8	35,2	19	13	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	19,9	≥22	≥19,9	33,1	19,8	13	
	Global	19,5	≥21	≥19,5	33,6	19,6	13	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant consommé quotidiennement des aliments riches en vitamine A (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	27,8	≥38	≥27,8	43,4	29,7	76	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	35,7	≥40	≥35,7	41,5	34,4	76	
	Global	34,1	≥39	≥34,1	42	33,6	76	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant consommé quotidiennement des aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	45	≥50	≥45	71,2	55,5	69	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	54,1	≥58	≥54,1	69,9	58,5	69	
	Global	52,3	≥54	≥52,3	70,2	58	69	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en fer (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	53,3	<1	≥53,3	16,9	29,1	15	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	49,3	<1	≥49,3	8	29,3	15	
	Global	50,1	<1	≥50,1	10	29,2	15	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	12,4	<10	≤12,4	0,2	0	1	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	10,1	<8	≤10,1	0,5	0,1	1	
	Global	10,6	<9	≤10,6	0,4	0,1	1	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en vitamine A (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	20,4	<1	≤20,4	11,3	20,8	1	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	20,9	<1	≤20,9	10,9	21,1	1	
	Global	20,8	<1	≤20,8	11	21	1	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant parfois consommé des aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	42,6	≥49	≥42,6	28,6	44,5	30	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	35,8	≥41	≥35,8	29,6	41,4	30	
	Global	37,2	≥58	≥37,2	29,4	41,9	30	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant parfois consommé des aliments riches en vitamine A (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	51,7	≥59	≥51,7	45,3	49,5	23	Enquête PAM Enquête PAM Enquête PAM
	Hommes	43,4	≥59	≥43,4	47,6	44,5	23	
	Global	45,1	≥59	≥45,1	47	4,4	23	
Groupe cible : FEA – Lieu : Mali – Modalité : Bons d'achat – Sous-activité : Prévention de la malnutrition aiguë								

Diversité diététique minimum – Femmes	Global	37,1	≥60	≥50	42,7	23,2	22	Enquête PAM
---------------------------------------	--------	------	-----	-----	------	------	----	-------------

Résultat stratégique 02 : Les populations souffrant d'insécurité alimentaire, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire, dans les zones cibles, ont accès à une alimentation adéquate et nutritive tout au long de l'année. **Renforcement de la résilience**

Résultats des réalisations

Activité 03 : 3 - Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir la scolarisation des filles
[Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur détaillé	Groupe bénéficiaire	Sous-activité	Unité de mesure	Prévu	Réel
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Élèves (écoles primaires)	Alimentation scolaire (sur place)	Femmes	90 900	72 366
			Hommes	89 100	78 397
			Total	180 000	150 763
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Élèves (écoles primaires)	Alimentation scolaire (rations à emporter)	Femmes	50 000	0
			Total	50 000	0
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires	Élèves (écoles primaires)	Alimentation scolaire (sur place)	Femmes	10 100	25 335
			Hommes	9 900	27 841
			Total	20 000	53 176
A.2 : Transferts alimentaires			t	883	84
A.3 : Transferts monétaires			\$ EU	10 980 000	2 481 706

Activité 12 : 12 - Fournir des filets sociaux aux populations vulnérables dans les zones cibles, en particulier les femmes (Niveau 1), conformément à une approche de protection sociale adaptative

Indicateur détaillé	Groupe bénéficiaire	Sous-activité	Unité de mesure	Prévu	Réel
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Tous	Distribution générale	Femmes	191 250	149 940
			Hommes	183 750	191 505
			Total	375 000	341 445
A.3 : Transferts monétaires			\$ EU	12 600 000	3 945 593

Résultats des réalisations

Activité 03 : 3 - Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir la scolarisation des filles
[Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de réalisations	Indicateur détaillé	Unité de mesure	Prévu	Réel
N* : Les écoliers cibles (Niveau 1), chaque jour où ils vont à l'école (Catégorie de produits A & N) reçoivent des repas scolaires qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base (Résultat stratégique 1 du PAM) et favorisent la scolarisation (ODD 4).				
Alimentation scolaire (sur place)				
N*.2 : Nombre moyen de jours d'école par mois au cours desquels des aliments multifortifiés ou au moins 4 groupes d'aliments ont été fournis (indicateur sensible à la nutrition)	N*.2.1 : Nombre moyen de jours d'école par mois au cours desquels des aliments multifortifiés ou au moins 4 groupes d'aliments ont été fournis (indicateur sensible à la nutrition)	Jours	20	13

Résultats des réalisations

Activité 03 : 3 - Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir la scolarisation des filles
[Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
------------------------	------	-----------	-----------------------	------------	------------	------------	------------	--------

Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalité : Renforcement des capacités – Sous-activité : Alimentation scolaire (sur place)								
Capacité nationale d'alimentation scolaire SABER (nouveau)	Global	1,8	≥4	≥2			1,8	Données secondaires
Groupe cible : Entités gouvernementales – Lieu : Mali – Modalité : Renforcement des capacités – Sous-activité : Alimentation scolaire (sur place)								
Nombre de politiques, programmes et composantes du système national de sécurité alimentaire et de nutrition améliorés grâce au renforcement des capacités du PAM (nouveau)	Global	1	≥6	≥2	1	1	1	Données secondaires
Groupe cible : Enfants de l'école primaire – Lieu : Mali – Modalité : Transferts monétaires, Transferts alimentaires – Sous-activité : Alimentation scolaire (sur place)								
Taux de rétention/Taux d'abandon (nouveau) : Taux d'abandon	Femmes	23	≤2	≤20	8	5,08	50	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	23	≤2	≤20	9	3,7	50	
	Global	23	≤2	≤20	8,5	4,36	50	
Taux de rétention/Taux d'abandon (nouveau) : Taux de rétention	Femmes	77	≥98	≥80	92	94,92	50	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	77	≥98	≥80	91	96,3	50	
	Global	77	≥98	≥80	91,5	95,64	50	
Groupe cible : Enfants de l'école primaire – Lieu : Mali – Modalité : Transferts monétaires, Transferts alimentaires – Sous-activité : Alimentation scolaire (sur place)								
Taux de fréquentation (nouveau)	Femmes	75	≥98	≥80	77	82,23	44	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	75	≥98	≥80	82	80,69	44	
	Global	75	≥98	≥80	80	81,46	44	
Taux de scolarisation	Femmes	20	≥30	≥22	5	9,34	9,34	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	22	≥30	≥22	5	12,52	12,52	
	Global	21	≥30	≥22	5	10,98	10,98	
Activité 12 : 12 - Fournir des filets sociaux aux populations vulnérables dans les zones cibles, en particulier les femmes (Niveau 1), conformément à une approche de protection sociale adaptative								
Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalité : Transferts monétaires – Sous-activité : Distribution générale								
Indice des stratégies d'adaptation fondées sur la consommation (moyenne)	Femmes	4,6	≤2	≤4,6	2	4	4,6	Enquête
	Hommes	4,6	≤2	≤4,6	2	4	4,6	PAM
	Global	4,6	≤2	≤4,6	2	4	4,6	Enquête PAM Enquête PAM
Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont le score de consommation alimentaire est	Femmes	62	≥80	≥80	75,8	58,33	62	Enquête
	Hommes	66	≥80	≥80	75,7	40,57	66	PAM
	Global	64	≥80	≥80	75,7	41,87	64	Enquête

acceptable								PAM Enquête PAM
Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont la consommation alimentaire est limitée	Femmes	23	≤10	≤10	21	25	23	Enquête
	Hommes	23	≤10	≤10	21,4	34,87	23	PAM
	Global	23	≤10	≤10	21,3	34,15	23	Enquête PAM Enquête PAM

Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont le score de consommation alimentaire est médiocre	Femmes	15	≤10	≤10	3,2	16,67	15	Enquête
	Hommes	11	≤10	≤10	2,9	24,56	11	PAM
	Global	13	≤10	≤10	3	23,98	13	Enquête PAM Enquête PAM
Indice des stratégies d'adaptation fondées sur les moyens de subsistance (pourcentage de ménages utilisant des stratégies d'adaptation) : pourcentage de ménages n'utilisant pas de stratégies d'adaptation fondées sur les moyens de subsistance	Femmes	56	≥80	≥60	62,2	51,1	56	Enquête
	Hommes	56	≥80	≥60	57,6	51,4	56	PAM
	Global	56	≥80	≥60	58,6	51,3	56	Enquête PAM Enquête PAM
Indice des stratégies d'adaptation fondées sur les moyens de subsistance (pourcentage de ménages utilisant des stratégies d'adaptation) : pourcentage de ménages utilisant des stratégies d'adaptation à la crise	Femmes	9	≤7	≤9	7,7	13,4	9	Enquête
	Hommes	12	≤9	≤12	10	13	12	PAM
	Global	11	≤8	≤11	9,5	13	11	Enquête PAM Enquête PAM
Indice des stratégies d'adaptation fondées sur les moyens de subsistance (pourcentage de ménages utilisant des stratégies d'adaptation) : pourcentage de ménages utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence	Femmes	5	≤3	≤5	17,7	15,5	5	Enquête
	Hommes	6	≤4	≤6	13,3	11,4	6	PAM
	Global	6	≤3,5	≤6	14,4	12	6	Enquête PAM Enquête PAM
Indice des stratégies d'adaptation fondées sur les moyens de subsistance (pourcentage de ménages utilisant des stratégies d'adaptation) : pourcentage de ménages utilisant des stratégies d'adaptation au stress	Femmes	30	≤10	≤26	12,4	20	30	Enquête
	Hommes	26	≤7	≤22	19,1	24,3	26	PAM
	Global	27	≤8,5	≤23	17,5	23,6	27	Enquête PAM Enquête PAM
Nombre de personnes aidées par le PAM, intégrées dans les systèmes nationaux de protection sociale grâce au renforcement des capacités du PAM (nouveau)	Global	0	≥100 000	≥60 000	19 002	100 000	46 000	Suivi du programme du PAM

Résultat stratégique 03 : Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones cibles, y compris les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes, ont un meilleur état nutritionnel tout au long de l'année.				Renforcement de la résilience	
Résultats des réalisations					
Activité 04 : 4 - Soutenir le programme national de nutrition pour assurer la fourniture de services de nutrition préventive et curative (y compris la CCSC, l'enrichissement des aliments locaux, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux populations cibles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]					
Indicateur détaillé	Groupe bénéficiaire	Sous-activité	Unité de mesure	Prévu	Réel
A.1 : Bénéficiaires des transferts de renforcement des capacités	Femmes enceintes et allaitantes	Prévention du retard de croissance	Femmes Total	0 0	29 275 29 275
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Tous	Prévention du retard de croissance	Femmes Hommes Total	6 884 6 616 13 500	5 483 3 083 8 566
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Enfants	Prévention du retard de croissance	Femmes Hommes Total	17 850 17 150 35 000	9 018 8 664 17 682
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Femmes enceintes et allaitantes	Prévention du retard de croissance	Femmes Total	40 000 40 000	48 495 48 495

A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires	Enfants	Prévention du retard de croissance	Femmes Hommes Total	15 300 14 700 30 000	15 881 15 259 31 140
A.2 : Transferts alimentaires			t	360	271
A.3 : Transferts monétaires			\$ EU	9 256 500	4 465 648

Résultats des réalisations				
Activité 04 : 4 - Soutenir le programme national de nutrition pour assurer la fourniture de services de nutrition préventive et curative (y compris la CCSC, l'enrichissement des aliments locaux, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux populations cibles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]				
Indicateur de réalisations	Indicateur détaillé	Unité de mesure	Prévu	Réel
B : Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les enfants et les femmes enceintes et allaitantes, bénéficient d'un meilleur accès à des aliments diversifiés et nutritifs (Catégorie de réalisations B).				
Prévention du retard de croissance				
B.2 : Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis	B.2.1 : Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis			
C : Les enfants de 6 à 59 mois, les femmes et les filles enceintes et allaitantes et les soignants (Niveau 3) bénéficient de capacités nationales renforcées pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des approches durables et équitables du traitement de la malnutrition (Catégorie de réalisations C).				
Prévention du retard de croissance				
C.4* : Nombre de personnes participant à des initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour renforcer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (nouveau)	C.4*.1 : Nombre de membres du personnel du gouvernement/des partenaires nationaux bénéficiant d'une assistance technique et d'une formation	Individuel		
C.5* : Nombre d'initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour renforcer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (nouveau)	C.5*.2 : Nombre de sessions de formation/ateliers organisés	Session de formation		
C.6* : Nombre d'outils ou de produits élaborés ou révisés pour améliorer les systèmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition grâce au soutien du PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)	C.6*.1 : Nombre d'outils ou de produits mis au point	Unité	6	4
E* : Les bénéficiaires cibles (Niveau 1) tirent parti des interventions de prévention de la malnutrition (Catégorie de réalisations E), y compris la communication sur les changements sociaux et comportementaux.				
Prévention du retard de croissance				
E*.4 : Nombre de personnes touchées par les approches interpersonnelles de la CCSC	E*.4.2 : Nombre de personnes touchées par les approches interpersonnelles de la CCSC (femmes)	Nombre	55 000	29 275
E*.5 : Nombre de personnes touchées par les approches CCSC utilisant les médias	E*.5.2 : Nombre de personnes touchées par des approches CCSC utilisant des médias de taille moyenne (par exemple, la radio communautaire)	Individuel	100 000	57 951

Résultats des réalisations				
Activité 04 : 4 - Soutenir le programme national de nutrition pour assurer la fourniture de services de nutrition préventive et curative (y compris la CCSC, l'enrichissement des aliments locaux, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux populations cibles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]				

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Enfants de 6 à 23 mois – Lieu : Mali – Modalité : Transferts alimentaires – Sous-activité : Prévention du retard de croissance								
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui bénéficient d'un régime alimentaire acceptable	Femmes	3,7	≥25	≥5	12,9	4,4	1,7	Enquête PAM
	Hommes	3,7	≥25	≥5	11,3	5,8	0,9	Enquête PAM
	Global	3,7	≥25	≥5	11,5	5,1	1,2	Enquête PAM
Proportion de la population éligible qui participe au programme (couverture)	Femmes	54	≥95	≥70	78	79,8	71	Suivi du programme du PAM
	Hommes	55	≥95	≥70	78	79,8	71	Suivi du programme du PAM
	Global	54,5	≥95	≥70	78	79,8	71	Suivi du programme du PAM
Proportion de la population cible qui participe à un nombre adéquat de distributions (adhésion)	Femmes	94	≥99	≥94	60	46	86	Suivi du programme du PAM
	Hommes	93,9	≥98	≥94	60	46	86	Suivi du programme du PAM
	Global	94	≥98,5	≥94	60	46	86	Suivi du programme du PAM
Groupe cible : FEA – Lieu : Mali – Modalité : Transferts monétaires – Sous-activité : Prévention du retard de croissance								
Diversité alimentaire minimale – Femmes	Global	37	≥70	≥50	47,2	23,2	23	Enquête PAM

Résultat stratégique 04 : Les communautés dans les zones cibles, y compris les petits exploitants agricoles (en particulier les groupes dirigés par des femmes), ont des moyens de subsistance plus résilients pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout au long de l'année.

Renforcement de la résilience

Résultats des réalisations

Activité 05 : 5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation des moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables pour les femmes et participatives

[Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur détaillé	Groupe bénéficiaire	Sous-activité	Unité de mesure	Prévu	Réel
A.1 : Bénéficiaires des transferts de renforcement des capacités	Tous	Activités de soutien au marché des petits exploitants agricoles	Femmes	37 740	63 459
			Hommes	36 260	58 578
			Total	74 000	122 037
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Tous	Activités d'adaptation au climat et de gestion des risques	Femmes	18 401	0
			Hommes	17 679	0
			Total	36 080	0
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Tous	Assistance alimentaire contre biens communautaires	Femmes	127 500	77 273
			Hommes	122 500	132 646
			Total	250 000	209 919
A.3 : Transferts monétaires			\$ EU	15 726 652	2 694 291

Résultats des réalisations

Activité 05 : 5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation des moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables pour les femmes et participatives

[Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de réalisations	Indicateur détaillé	Unité de mesure	Prévu	Réel
D : Les populations vulnérables des zones cibles soumises à des chocs récurrents et aux effets du changement climatique, en particulier les femmes (Niveau 2), bénéficient de biens réhabilités (Catégorie de réalisations D), d'autres moyens de subsistance (Catégorie de réalisations D) et d'interventions de gestion des risques de catastrophes (Catégorie de réalisations G) qui améliorent leur résilience aux chocs naturels, leur adaptation au changement climatique et la pérennité de leurs moyens de subsistance.				
Assistance alimentaire contre biens communautaires				
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.103 : Nombre de sources d'eau aménagées	Nombre	63	64
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.107 : Volume (m ³) de compost produit/préparé	m ³	12 767	13 044,5
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.10 : Hectares (ha) de terres cultivées traitées à la fois par des mesures physiques de conservation des sols et de l'eau et par des techniques de stabilisation biologique ou d'agroforesterie	ha	160	154
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.110 : Mètres linéaires (m) de digues de protection contre les inondations construites	m	41 636	42 502
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.116 : Volume (m ³) des systèmes de collecte d'eau construits	m ³	3 400	0
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.118 : Hectares (ha) de dunes de sable établies	ha	134	132
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.119 : Kilomètres (km) de canaux d'irrigation réhabilités	km	15	17,45
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.11 : Hectares (ha) de coteaux dégradés et de zones marginales réhabilités par des mesures physiques et biologiques de conservation des sols et de l'eau, plantés d'arbres et protégés (par exemple, clôture, etc.)	ha	476	430
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.120 : Mètres (m) de barrage/digue/réservoir d'eau en béton/maçonnerie construits	m	143	103
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.122 : Nombre de forages pour l'agriculture ou l'élevage créés	Nombre	20	19

D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.129 : Nombre de puits, puits peu profonds construits pour l'irrigation/l'élevage (0-50 cbmt)	Nombre	4	5
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.12 : Hectares (ha) de banques de fourrage créées	ha	202	180
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.130 : Nombre de puits, puits peu profonds construits pour l'irrigation/l'élevage (> 50 cbmt)	Nombre	42	43
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.131 : Nombre de puits, puits peu profonds réhabilités pour l'irrigation/l'élevage (0-50 cbmt)	Nombre	25	25
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.13 : Hectares (ha) de terrains boisés communautaires/forêts plantés, entretenus ou protégés	ha	130	133
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.141 : Volume (m ³) des systèmes de collecte d'eau réhabilités	m ³	177 000	85 000
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.143 : Nombre d'installations de stockage d'aliments pour animaux construites	Nombre	4	3
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.15 : Hectares (ha) de terres plantées en vergers	ha	12	10
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.16 : Hectares (ha) de terres ravinées aménagées grâce aux barrages de retenue et aux structures de réhabilitation des ravins	ha	1	0,6
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.17 : Hectares (ha) de terres défrichées	ha	50	0
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.1 : Hectares (ha) de terres cultivées traitées avec des techniques de stabilisation biologique ou d'agroforesterie uniquement (y compris jardinage à étages, clôtures vertes et diverses ceintures d'arbres)	ha	1	1
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.20 : Hectares (ha) de terres ensemencées en semences fourragères	ha	36	36
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.22 : Hectares (ha) de jardins créés	ha	51	42

D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.27 : Hectares (ha) de micro-bassins versants réhabilités	ha	42	44,5
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.29 : Hectares (ha) de vergers améliorés/entretenus	ha	9	3
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.31 : Hectares (ha) de zaï et/ou de systèmes de fosses de plantation établis	ha	57	59
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.33 : Kilomètres (km) de haies vives créées	km	13	13,2
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.34 : Kilomètres (km) de pare-feu cultivés	km	45	0
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.35 : Kilomètres (km) de haies vives entretenues	km	9	8,5
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.38 : Kilomètres (km) de routes de desserte réhabilitées	km	38	38,2
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.42 : Kilomètres (km) de canaux d'irrigation construits	km	0,25	0,25
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.43 : Mètres linéaires (m) de digues de terre/de pierres ou de diguettes réhabilitées	m	5 300	5 300
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.44 : Mètres linéaires (m) de digues de terre/de pierres ou de diguettes créées	m	95 800	94 137
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.45 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les communautés cibles	Nombre	40 000	9 700
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.4 : Hectares (ha) de terres agricoles bénéficiant de nouveaux programmes d'irrigation (y compris la construction de canaux d'irrigation, les mesures de protection spécifiques, les digues, etc.)	ha	3	3
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.50 : Nombre d'infrastructures sociales et d'infrastructures génératrices de revenus construites (bâtiments scolaires, centres d'hébergement, bâtiments communautaires, étals de marché, etc.)	Nombre	1	1

D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.52 : Nombre d'infrastructures sociales et d'infrastructures génératrices de revenus réhabilitées (bâtiments scolaires, centres d'hébergement, bâtiments communautaires, étals de marché, etc.)	Nombre	1	1
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.5 : Hectares (ha) de terres agricoles bénéficiant de programmes d'irrigation réhabilités (y compris la réparation des canaux d'irrigation, les mesures de protection spécifiques, les digues, etc.)	ha	307	304
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.60 : Mètres linéaires (m) de déversoirs de dérivation et de digues construits	m	1 820	1 931
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.67 : Nombre d'étangs piscicoles construits	Nombre	26	21
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.6 : Hectares (ha) de terres protégées par des brise-vent et des haies vives	ha	10	10
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.70 : Nombre de ruches distribuées	Nombre	200	95
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.73 : Nombre de fourneaux à haut rendement énergétique distribués	Nombre	90	90
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.7 : Hectares (ha) de terrains boisés communautaires	ha	86	85
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.82 : Nombre de poulaillers construits	Nombre	6	5
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.83 : Nombre de chèvreries construites	Nombre	71	21
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.85 : Mètres carrés (m ²) de nouvelles pépinières créées	m ²	20 000	20 000
D.2* : Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct aux produits ou services énergétiques	D.2*.10 : Nombre total de personnes bénéficiant d'un accès direct à des produits ou services énergétiques (cuisson)	Nombre	540	540
D.2* : Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct aux produits ou services énergétiques	D.2*.12 : Nombre total de personnes ayant un accès direct à des produits ou services énergétiques (utilisations productives)	Nombre	23 550	22 030
Activités de soutien au marché des petits exploitants agricoles				
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.122 : Nombre de forages pour l'agriculture ou l'élevage construits	Nombre	8	8

D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.157 : Nombre d'abris pour animaux construits	Refuge pour animaux	40	40
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.22: Hectares (ha) de jardins créés	ha	5	5
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.45 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les communautés cibles	Nombre	4	6
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.51 : Nombre de banques de céréales créées	Nombre	3	3
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.67 : Nombre d'étangs piscicoles construits	Nombre	2	2
D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages et communautés cibles, par type et unité de mesure	D.1.82 : Nombre de poulaillers construits	Nombre	40	40
D.2* : Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct aux produits ou services énergétiques	D.2*.12 : Nombre total de personnes ayant un accès direct à des produits ou services énergétiques (utilisations productives)	Nombre	9 600	9 600
F : Les petits exploitants cibles, en particulier les femmes, et les autres acteurs de la chaîne de valeur (Niveau 1) bénéficient de capacités techniques et opérationnelles renforcées pour améliorer la qualité des aliments, renforcer l'accès au marché et accroître leurs revenus (Catégorie de réalisations F).				
Activités de soutien au marché des petits exploitants agricoles				
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.16 : Nombre d'organisations d'agriculteurs liées à des distributeurs d'intrants agricoles	Organisation d'agriculteurs	1	1
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.20 : Nombre d'organisations d'agriculteurs bénéficiant d'un soutien pour l'équipement de base nécessaire à la commercialisation (plateforme de pesage)	Organisation d'agriculteurs	5	5
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.21 : Nombre d'organisations d'agriculteurs bénéficiant d'un soutien sous forme d'équipement (bâches) pour la manutention post-récolte	Organisation d'agriculteurs	227	227
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.22 : Nombre d'organisations d'agriculteurs formées à l'accès au marché et aux techniques de manutention post-récolte	Organisation d'agriculteurs	11	10
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.25 : Nombre d'agriculteurs liés à des institutions financières	Individuel	1 289	1 289
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.27 : Nombre d'agriculteurs bénéficiant des ventes des organisations d'agriculteurs au programme de repas scolaires à domicile et à d'autres marchés structurés	Individuel	60	60
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.29 : Nombre d'agriculteurs formés à l'examen du plan d'affaires de l'entreprise	Individuel	50	50
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.2 : Nombre de jardins de démonstration créés	Jardin	27	27

F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.31 : Nombre d'agriculteurs formés aux rôles et responsabilités de leadership	Individuel	187	176
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.32 : Nombre d'agriculteurs formés aux techniques de commercialisation et à la manutention post-récolte	Individuel	109	155
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.34 : Nombre d'agriculteurs ayant eu accès à de meilleurs marchés grâce au groupage collectif	Individuel	2 751	2 904
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.35 : Nombre d'agriculteurs ayant eu accès à des intrants agricoles améliorés	Individuel	12 277	12 277
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.36 : Nombre d'agricultrices/membres de groupes bénéficiant directement des activités de meunerie du groupe/de l'organisation d'agriculteurs	Individuel	25	40
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.39 : Nombre de chefs de groupe formés aux pratiques de leadership et de gouvernance	Individuel	82	82
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.3 : Nombre de responsables d'organisations d'agriculteurs formés aux bonnes pratiques agronomiques	Individuel	5 465	5 465
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.40 : Nombre d'agriculteurs individuels formés aux bonnes pratiques agronomiques (BPA)	Individuel	265	280
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.42 : Nombre de personnes formées aux compétences commerciales	Individuel	93	93
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.46 : Nombre de nouvelles organisations d'agriculteurs créées	Organisation d'agriculteurs	8	8
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.52 : Nombre de petits exploitants agricoles mobilisés, identifiés et dont le profil est établi	Individuel	6 000	6 000
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.53 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus par le PAM	Individuel	74 000	122 037
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.57 : Nombre d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) liées à des institutions financières	Unité	5	5
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.58 : Nombre de femmes formées à des rôles et responsabilités de direction	Individuel	232	232
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.5 : Nombre de sociétés coopératives soutenues	Groupe d'agriculteurs	96	96
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.60 : Nombre de modules/directives produits	Module	22	22
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.61 : Nombre de sessions de formation/ateliers organisés	Session de formation	80	79
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.6 : Nombre de visites d'exposition/d'échanges d'apprentissage effectué(e)s	Instance	7	7
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1.9 : Nombre de groupes d'agriculteurs soutenus par des achats locaux	Groupe d'agriculteurs	158	158
F.1 : Nombre de petits exploitants agricoles soutenus/formés	F.1. LRP.4 : Volume de produits de base (en tonnes) vendus par les bénéficiaires du projet	t	1 639	1 896,3

Résultats des réalisations

Activité 05 : 5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation des moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables pour les femmes et participatives

[Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
------------------------	------	-----------	-----------------------	------------	------------	------------	------------	--------

Groupe cible : Tous – **Lieu :** Mali – **Modalité :** Renforcement des capacités, transferts monétaires – **Sous-activité :** Assistance alimentaire contre biens communautaires

Proportion des communautés cibles où l'on constate une amélioration de la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques	Global	70	≥83	≥80	80	78	75	Programme de suivi PAM
Proportion de la population des communautés cibles affirmant bénéficier d'une base de biens de subsistance améliorée	Global	93	≥95	≥95	95,5	95	93	Programme de suivi PAM
Proportion de la population des communautés cibles déclarant des bénéfices environnementaux	Global	93	≥95	≥95	95,5	95	93	Programme de suivi PAM

Groupe cible : Tous – **Lieu :** Mali – **Modalité :** Transferts monétaires – **Sous-activité :** Assistance alimentaire contre biens communautaires

Indice des stratégies d'adaptation fondées sur la consommation (moyenne)	Femmes	8,7	≤4	≤8,7	5	6	9,71	Enquête
	Hommes	3,9	≤1,5	≤3,9	5	5	7,82	PAM
	Global	4,1	≤2,75	≤4,1	5	5,5	8,01	Enquête PAM Enquête PAM
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant consommé quotidiennement des aliments riches en fer (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	16	≥26	≥16	19,9	13,7	16	Enquête
	Hommes	8,8	≥18,8	≥8,8	30	17,8	8,8	PAM
	Global	15,2	≥22	≥15,2	28,8	17,5	15,2	Enquête PAM Enquête PAM
Score de consommation alimentaire - Nutrition : pourcentage de ménages ayant consommé quotidiennement des aliments riches en vitamine A (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	19	≥29	≥19	44,2	41,8	19	Enquête
	Hommes	23,5	≥33,5	≥23,5	41,1	34,5	23,5	PAM
	Global	19,5	≥31,25	≥19,5	41,5	35,1	19,5	Enquête PAM Enquête PAM
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant consommé quotidiennement des aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	37,9	≥47,9	≥37,9	81,4	67	37,9	Enquête
	Hommes	33,8	≥43,8	≥33,8	68	59	33,8	PAM
	Global	37,4	≥45,85	≥37,5	69,6	59,6	37,4	Enquête PAM Enquête PAM
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en fer (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	38,5	≤33,5	≤38,5	2,2	24,7	38,5	Enquête
	Hommes	38,2	≤33,2	≤38,2	6	27,8	38,2	PAM
	Global	38,5	≤33	≤38,5	5,5	27,6	38,5	Enquête PAM Enquête PAM
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	23,4	≤18,4	≤23,7	1,3	0	23,4	Enquête
	Hommes	20,6	≤15,6	≤20,6	1,6	0	20,6	PAM
	Global	23,1	≤17	≤23,1	1,6	0	23,1	Enquête PAM

derniers jours)									Enquête PAM
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages n'ayant jamais consommé d'aliments riches en vitamine A (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	33,6	≤28,6	≤33,6	5,8	14,3	33,6	Enquête PAM	
	Hommes	29,4	≤24,4	≤29,4	9,3	20,1	29,4	Enquête PAM	
	Global	33,2	≤26,5	≤33,2	8,9	19,7	33,2	Enquête PAM	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant parfois consommé des aliments riches en fer (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	45,5	≥40,5	≥45,5	77,9	61,5	45,5	Enquête PAM	
	Hommes	52,9	≥47,9	≥52,9	64	54,3	52,9	Enquête PAM	
	Global	46,3	≥44	≥46,3	65,7	54,9	46,3	Enquête PAM	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant parfois consommé des aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	38,7	≥33,7	≥38,7	17,3	33	38,7	Enquête PAM	
	Hommes	45,6	≥45,6	≥45,6	30,4	40,9	45,6	Enquête PAM	
	Global	39,4	≥37,15	≥39,4	28,8	40,3	39,4	Enquête PAM	
Score de consommation alimentaire – Nutrition : pourcentage de ménages ayant parfois consommé des aliments riches en vitamine A (au cours des 7 derniers jours)	Femmes	47,4	≥42,4	≥47,4	50	44	47,4	Enquête PAM	
	Hommes	47,1	≥42,1	≥47,1	49,6	45,3	47,1	Enquête PAM	
	Global	47,3	≥42,25	≥47,3	49,6	45,2	47,3	Enquête PAM	
Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont le score de consommation alimentaire est acceptable	Femmes	63,2	≥90	≥80	83,6	55,5	27,8	Enquête PAM	
	Hommes	43,1	≥90	≥80	74,8	54,7	25	Enquête PAM	
	Global	44,2	≥90	≥80	75,9	54,8	27,5	Enquête PAM	
Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont la consommation alimentaire est limitée	Femmes	14	≤7	≤10	13,7	32,4	23,1	Enquête PAM	
	Hommes	19,6	≤7	≤10	19,6	31,1	19,1	Enquête PAM	
	Global	19,3	≤7	≤10	18,9	31,2	22,7	Enquête PAM	

Score de consommation alimentaire : pourcentage de ménages dont le score de consommation alimentaire est médiocre	Femmes	22.8	≤3	≤10	2.7	12.1	49.1	Enquête
	Hommes	37.3	≤3	≤10	5.6	14.2	55.9	PAM
	Global	36.5	≤3	≤10	5.2	14	49.8	Enquête PAM Enquête PAM
Part des dépenses alimentaires	Femmes	65,9	≤65,9	≤65	81,2	84,1	75	Enquête
	Hommes	66,9	≤66,9	≤65	74,7	74,2	76,1	PAM
	Global	66,9	≤66,9	≤65	78	75	75,2	Enquête PAM Enquête PAM
Indice des stratégies d'adaptation fondées sur les moyens de subsistance (moyenne)	Femmes	56,1	≤55,1	≤56,1	76,1	56	50,6	Enquête
	Hommes	42,5	≤41,5	≤42,5	53	44,7	69,1	PAM
	Global	43,2	≤42,2	≤43,2	55,7	45,6	54,3	Enquête PAM Enquête PAM

Groupe cible : Petits exploitants agricoles – **Lieu :** Mali – **Modalité :** Renforcement des capacités – **Sous-activité :** Activités de soutien aux marchés agricoles pour les petits exploitants agricoles

Taux de défaillance (en pourcentage) des contrats d'achat du PAM en faveur des petits exploitants agricoles	Global	0	=0	=0	0	0	0	Suivi du programme du PAM
Pourcentage de petits exploitants cibles vendant par l'intermédiaire de systèmes de regroupement d'agriculteurs soutenus par le PAM	Femmes	29	≥45	≥45	40	35	40	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	53	≥45	≥45	40	45	45	
	Global	82	≥90	≥90	80	80	85	
Taux de pertes post-récolte des petits exploitants	Global	10	≤5	≤5	0	0	0	Données secondaires
Valeur et volume des ventes des petits exploitants agricoles par l'intermédiaire des systèmes d'agrégation soutenus par le PAM : Valeur (\$ EU)	Global	377 959, 54	≥1 410 00 0	≥390.45	1 336 680	2 516	167 895,25	Suivi du programme du PAM
Valeur et volume des ventes des petits exploitants agricoles par l'intermédiaire des systèmes d'agrégation soutenus par le PAM : Volume (t)	Global	484	≥2 000	≥500	1 896	4	215	Suivi du programme du PAM

Résultat stratégique 05 : D'ici 2030, les institutions et entités nationales auront renforcé leurs capacités à gérer des politiques, programmes et interventions équitables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale pour soutenir l'objectif « Faim zéro ».

Renforcement de la résilience

Résultats des réalisations

Activité 06 : 6 - Fournir un ensemble de mesures de renforcement des capacités aux institutions et entités nationales en matière d'analyse et de planification, de coordination, de cohérence des politiques, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de création de preuves et de gestion des connaissances pour soutenir la prise de décision [Modalité : renforcement des capacités]

Indicateur détaillé	Groupe bénéficiaire	Sous-activité	Unité de mesure	Prévu	Réel
A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts monétaires	Tous	Macro-assurance	Femmes	0	398 650
		Actions pour le climat	Hommes	0	383 016
			Total	0	781 666
A.3 : Transferts monétaires			\$ EU	0	2 150 000

Résultats des réalisations

Activité 06 : 6 - Fournir un ensemble de mesures de renforcement des capacités aux institutions et entités nationales en matière d'analyse et de planification, de coordination, de cohérence des politiques, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de création de preuves et de gestion des connaissances pour soutenir la prise de décision [Modalité : renforcement des capacités]

Indicateur de réalisations	Indicateur détaillé	Unité de mesure	Prévu	Réel
C : Les populations vulnérables (Niveau 3) bénéficient de capacités et de systèmes nationaux renforcés et durables pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques et de programmes de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale équitables menés au niveau national (Catégorie de réalisations C) et pour la mise en œuvre de solutions au problème de la faim.				
Activités de renforcement des capacités institutionnelles				
C.4* : Nombre de personnes participant à des initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour renforcer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (nouveau)	C.4*.1 : Nombre de membres du personnel du gouvernement/des partenaires nationaux bénéficiant d'une assistance technique et d'une formation	Individuel	1 222	1 222
C.5* : Nombre d'initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour renforcer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (nouveau)	C.5*.2 : Nombre de sessions de formation/ateliers organisés	Session de formation	49	49
G : Les populations vulnérables des zones cibles soumises à des chocs récurrents et aux effets du changement climatique, en particulier les femmes (Niveau 2), bénéficient de biens réhabilités (Catégorie de réalisations D), d'autres moyens de subsistance (Catégorie de réalisations D) et d'interventions de gestion des risques de catastrophes (Catégorie de réalisations G) qui améliorent leur résilience aux chocs naturels, leur adaptation au changement climatique et la pérennité de leurs moyens de subsistance.				
Macro-assurance Actions pour le climat				
G.11 : Nombre de personnes bénéficiant des indemnités d'assurance versées dans le cadre des mécanismes de transfert de risques soutenus par le PAM	G.11.1 : Nombre de personnes bénéficiant des indemnités d'ARC Replica ou de tout autre système de macro-assurance	Individuel	204 000	224 086
G.12 : Valeur totale en \$ EU des indemnités versées dans le cadre des mécanismes de transfert de risques soutenus par le PAM	G.12.1 : Valeur totale en \$ EU des indemnités versées dans le cadre d'ARC Replica ou de tout autre programme de macro-assurance	\$ EU	7 121 000	5 127 328
G.1 : Nombre de personnes couvertes par un produit d'assurance dans le cadre des mécanismes de transfert de risques soutenus par le PAM	G.1.9 : Nombre total de personnes couvertes par ARC Replica ou tout autre système de macro-assurance	Individuel	744 786	781 666
G.2* : Valeur totale en \$ EU des primes payées dans le cadre des mécanismes de transfert de risques soutenus par le PAM	G.2*.1 : Valeur totale en \$ EU des primes versées dans le cadre d'ARC Replica ou de tout autre système de macro-assurance	\$ EU	2 140 000	2 150 000
G.3 : Montant total assuré dans le cadre des interventions de gestion des risques	G.3.2 : Montant total assuré par ARC Replica ou tout autre système de macro-assurance	\$ EU	15 000 000	15 742 750
G.8* : Nombre de personnes ayant un accès direct à l'information sur les risques climatiques et météorologiques	G.8*.3 : Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct à l'information sur les risques climatiques et météorologiques par le biais de téléphones mobiles et/ou de services SMS	Nombre	5 000	4 663

Résultats des réalisations

Activité 06 : 6 - Fournir un ensemble de mesures de renforcement des capacités aux institutions et entités nationales en matière d'analyse et de planification, de coordination, de cohérence des politiques, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de création de preuves et de gestion des connaissances pour soutenir la prise de décision [Modalité : renforcement des capacités]

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalité : Renforcement des capacités – Sous-activité : Activités de renforcement des capacités institutionnelles								
Nombre de personnes aidées par le PAM, intégrées dans les systèmes nationaux de protection sociale grâce au renforcement des capacités du PAM (nouveau)	Global	0	≥300 000	≥150 000	19 002	100 000	46 000	Programme de suivi PAM
Proportion des transferts monétaires transitant par les systèmes nationaux de protection sociale grâce au renforcement des capacités du PAM (nouveau)	Global	0	≥10	≥10	7	12	1	Programme de suivi PAM
Ressources mobilisées (valeur en \$ EU) pour les systèmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition grâce au renforcement des capacités du PAM (nouveau)	Global	300 000	≥700 000	≥500 000	1 332 000	480 000	300 000	Programme de suivi PAM
Groupe cible : Entités gouvernementales – Lieu : Mali – Modalité : Renforcement des capacités – Sous-activité : Activités de renforcement des capacités institutionnelles								
Nombre de politiques, programmes et composantes du système national de sécurité alimentaire et de nutrition améliorés grâce au renforcement des capacités du PAM (nouveau)	Global	4	≥6	≥4	5	3	2	Programme de suivi PAM

Résultat stratégique 06 : Les partenaires humanitaires au Mali ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'intervenir dans les zones touchées par la crise tout au long de l'année.				- Réponse à la crise		
Résultats des réalisations						
Activité 07 : 7 - Fournir des services aériens humanitaires des Nations Unies permettant aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire [Modalité : fourniture de services]						
Indicateur de réalisations		Indicateur détaillé		Unité de mesure	Prévu	Réel
H : La communauté humanitaire bénéficie de l'amélioration des services aériens permettant d'accéder aux populations affectées par une crise (Niveau 2) ayant besoin d'une aide vitale (Catégorie de réalisations H).						
Service aérien d'aide humanitaire						
H.4 : Volume total de marchandises transportées		H.4.10 : Quantité (t) de fret transporté		t	55	83,61
H.7 : Nombre total de passagers transportés		H.7.12 : Nombre d'évacuations sanitaires		Unité	5	5
H.7 : Nombre total de passagers transportés		H.7.3 : Nombre de passagers transportés		Individuel	15 000	16 659
H.7 : Nombre total de passagers transportés		H.7.9 : Pourcentage de réservations de passagers desservies		%	90	95
Activité 08 : 8 - Fournir des services de logistique, de technologies de l'information et de la communication, des services communs et de coordination, ainsi que d'autres interventions de préparation en l'absence d'alternatives, afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]						
Indicateur de réalisations		Indicateur détaillé		Unité de mesure	Prévu	Réel
H : Les populations touchées par la crise (Niveau 2) ciblées par les partenaires humanitaires et de développement bénéficient de services en fonction des besoins identifiés (Catégorie H), et reçoivent une assistance efficace et en temps opportun.						
Service aérien d'aide humanitaire						
H.1 : Nombre de services partagés fournis, par type		H.1.101 : Nombre d'évacuations de sécurité		Évacuation de sécurité	9	9
H.1 : Nombre de services partagés fournis, par type		H.1.94 : Nombre de demandes d'évacuations sanitaires et de sécurité dûment satisfaites		%	100	100
Prestation de services – Généralités						
H.1 : Nombre de services partagés fournis, par type		H.1.15 : Nombre d'agences et d'organisations utilisant des installations de stockage		Agence/organisation	3	3
H.1 : Nombre de services partagés fournis, par type		H.1.25 : Nombre de réunions de coordination de groupe organisées		Instance	14	14
H.2 : Nombre de groupes sectoriels dirigés par le PAM opérationnels, par type		H.2.1 : Nombre de groupes sectoriels dirigés par le PAM opérationnels		Unité	2	2
Activité 09: 9 - Fournir des services d'ingénierie à la demande afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]						
Indicateur de réalisations		Indicateur détaillé		Unité de mesure	Prévu	Réel
H : Les populations touchées par la crise (Niveau 2) ciblées par les partenaires humanitaires et de développement bénéficient de services en fonction des besoins identifiés (Catégorie H), et reçoivent une assistance efficace et en temps opportun.						
Services d'ingénierie						
H.3 : Nombre de travaux d'ingénierie réalisés, par type		H.3.1 : Nombre de travaux d'ingénierie réalisés		Unité	10	5
Activité 10: 10 - Fourniture d'un service aérien humanitaire afin de soutenir des projets financés par la DG-ECHO						
Indicateur de réalisations		Indicateur détaillé		Unité de mesure	Prévu	Réel
H : Les partenaires humanitaires et de développement d'ECHO au Mali bénéficient d'un service aérien sûr, fiable et efficace qui permet d'accéder aux populations touchées par la crise (Niveau 2) qui ont besoin d'une aide vitale (Catégorie de réalisations H).						
Service aérien d'aide humanitaire						
H.4 : Volume total de marchandises transportées		H.4.10 : Quantité (t) de marchandises transportées		t	17	20,1
H.7 : Nombre total de passagers		H.7.3 : Nombre de passagers transportés		Individuel	2 000	2 082

transportés

Résultats des réalisations

Activité 07 : 7 - Fournir des services aériens humanitaires des Nations Unies permettant aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire [Modalité : fourniture de services]

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Communauté humanitaire – Lieu : Mali – Modalité : Renforcement des capacités – Sous-activité : Service aérien d'aide humanitaire								
Taux de satisfaction des usagers	Global	80	≥95	=80	97	75	85	Programme de suivi PAM

Indicateurs transversaux

Progrès vers l'atteinte des indicateurs d'égalité des sexes

Amélioration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au sein de la population bénéficiant de l'aide du PAM								
Activité 01 : 1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]								
Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalités : Transferts monétaires, transferts alimentaires, bons d'achat – Sous-activité : Distribution générale								
Proportion d'entités décisionnelles dans le domaine de l'aide alimentaire – comités, conseils, équipes, etc. – qui sont des femmes - -	Global	32	=50	=50	30	27,3	27	Suivi du programme du PAM
Proportion de ménages au sein desquels les femmes, les hommes ou les deux décident de l'utilisation de la nourriture/espèces/bons d'alimentation, ventilée par modalité de transfert – Décisions prises conjointement par les femmes et les hommes	Global	36	=40	=40	36,4	37,1	16	Suivi du programme du PAM
Proportion de ménages au sein desquels les femmes, les hommes ou les deux décident de l'utilisation de la nourriture/espèces/bons d'achat, ventilée par modalité de transfert – Décisions prises par les hommes	Global	35,4	=40	=30	34,9	38,5	42	Suivi du programme du PAM
Proportion de ménages au sein desquels les femmes, les hommes ou les deux décident de l'utilisation de la nourriture/espèces/bons d'achat, ventilée par modalité de transfert – Décisions prises par les femmes	Global	28,6	=20	=30	28,7	24,4	42	Suivi du programme du PAM
Type de transfert (nourriture, espèces, bons d'achat, aucune compensation) reçu par les participants aux activités du PAM, ventilé par sexe et par type d'activité. - -	Femmes	52	=50	=50	52	45	49	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	48	=50	=50	48	55	51	
	Global	100	=100	=100	100	100	100	

Indicateurs de protection

Les populations affectées peuvent bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui garantisse et promeuve leur sécurité, leur dignité et leur intégrité.

Activité 01 : 1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalités : Transferts monétaires, transferts alimentaires, bons d'achat – Sous-activité : Distribution générale								
Proportion de personnes cibles ayant un accès libre aux programmes du PAM (nouveau) - -	Femmes	94,8	=100	=100	95,7	100	100	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	95,1	=100	=100	95,6	100	100	
	Global	95,1	=100	=100	95,7	100	100	
Proportion de personnes cibles bénéficiant d'une aide sans problèmes de sécurité (nouveau) - - - -	Femmes	95	=100	=100	99,81	99,38	98	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	95,7	=100	=100	99,83	99,5	98	
	Global	95,6	=100	=100	99,82	99,5	98	
Proportion de personnes cibles qui déclarent que les programmes du PAM sont décents (nouveau) - -	Femmes	95	=100	=100	95,7	100	100	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	95,3	=100	=100	95,6	100	100	
	Global	95	=100	=100	95,7	100	100	

Indicateurs de responsabilité à l'égard des populations affectées

Les populations affectées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires responsables de la satisfaction de leurs besoins alimentaires d'une manière qui reflète leurs points de vue et leurs préférences.

Activité 01 : 1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalité : Transferts monétaires, transferts alimentaires, Bons d'achat – Sous-activité :								
Proportion d'activités de projet pour lesquelles le retour d'information des bénéficiaires est documenté, analysé et intégré dans les améliorations du programme - - .	Global	93	=100	=100	95	96	95	Suivi du programme du PAM
Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalités : Transferts monétaires, transferts alimentaires, bons d'achat – Sous-activité : Distribution générale								
Proportion de personnes assistées informées sur le programme (qui est inclus, ce que les personnes recevront, la durée de l'assistance) - -	Femmes	39,8	=100	=100	20,7	28,2	81	Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM Suivi du programme du PAM
	Hommes	40,5	=100	=100	46,4	34,8	81	
	Global	40,3	=100	=100	40,5	33,7	81	

Indicateurs environnementaux

Les communautés cibles bénéficient des programmes du PAM sans nuire à l'environnement.

Activité 05 : 5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation des moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables pour les femmes et participatives [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Indicateur de résultat	Sexe	Référence	Cible à la fin du PSP	Cible 2022	Suivi 2022	Suivi 2021	Suivi 2021	Source
Groupe cible : Tous – Lieu : Mali – Modalité : Transferts monétaires – Sous-activité : Assistance alimentaire contre biens communautaires								
Proportion de FLA/PA/CC pour les activités du PSP ayant fait l'objet d'une analyse des risques environnementaux et sociaux - .	Global	0	=100	=100	93	90	90	Suivi du programme du PAM

Photo de la page de couverture © PAM/Aboubacar Sidibé.

Démonstration de préparation de bouillie enrichie à base d'ingrédients locaux pour les enfants des déplacés internes à Ménaka

Programme alimentaire mondial

Informations
de contact

Eric Perdison
eric.perdison@wfp.org

<https://www.wfp.org/countries/mali>

Section financière

*Les informations financières sont tirées des états financiers du PAM
qui ont été soumis aux Commissaires aux comptes du PAM.*

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Annual CPB Overview



Code	Résultat stratégique
SO 1	Les personnes affectées par la crise dans les zones cibles, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et immédiatement après les crises.
SO 2	Les populations souffrant d'insécurité alimentaire, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire, dans les zones cibles, ont accès à une alimentation adéquate et nutritive tout au long de l'année.
SO 3	Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones cibles, y compris les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes, ont un meilleur état nutritionnel tout au long de l'année.
SO 4	Les communautés dans les zones cibles, y compris les petits exploitants agricoles (en particulier les groupes dirigés par des femmes), ont des moyens de subsistance plus résilients pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout au long de l'année.
SO 5	D'ici 2030, les institutions et entités nationales auront renforcé leurs capacités à gérer des politiques, programmes et interventions équitables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale pour soutenir l'objectif « Faim zéro ».
SO 6	Les partenaires humanitaires au Mali ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'intervenir dans les zones touchées par la crise tout au long de l'année.
Code	Description longue de l'activité pays
ACL1	5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation de moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables et participatives [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]
CPA1	7 - Fournir des services aériens humanitaires des Nations Unies permettant aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire [Modalité : fourniture de services]
CPA2	8 - Fournir des services de logistique, de technologies de l'information et de la communication, des services communs et de coordination, ainsi que d'autres interventions de préparation en l'absence d'alternatives, afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]
CPA3	9 - Fournir des services d'ingénierie à la demande afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]
CPA4	10 - Fourniture d'un service aérien humanitaire afin de soutenir des projets financés par la DG-ECHO
CS1	6 - Fournir un ensemble de mesures de renforcement des capacités aux institutions et entités nationales en matière d'analyse et de planification, de coordination, de cohérence des politiques, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de création de preuves et de gestion des connaissances pour soutenir la prise de décision [Modalité : renforcement des capacités]
NPA1	4 - Soutenir le programme national de nutrition pour assurer la fourniture de services de nutrition préventive et curative (y compris la CCSC, l'enrichissement des aliments locaux, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux populations cibles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]
NTA1	2 - Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]
SMP1	3 - Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir la scolarisation des filles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

URT1	12 - Fournir des filets sociaux aux populations vulnérables dans les zones cibles, en particulier les femmes (Niveau 1), conformément à une approche de protection sociale adaptative
URT1	1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Plan de mise en œuvre	Ressources disponibles	Dépenses
1	Les personnes affectées par la crise dans les zones cibles, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et immédiatement après les crises.	2 - Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	20 808 576	15 486 775	27 235 766	11 110 040
		1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	130 905 732	72 138 316	87 817 679	62 048 239
		Non spécifique à l'activité	0	0	3 074 913	0

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Plan de mise en œuvre	Ressources disponibles	Dépenses
1	Les populations souffrant d'insécurité alimentaire, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire, dans les zones cibles, ont accès à une alimentation adéquate et nutritive tout au long de l'année.	3 - Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir la scolarisation des filles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	18 393 485	13 908 297	14 401 320	5 705 925
		12 - Fournir des filets sociaux aux populations vulnérables dans les zones cibles, en particulier les femmes (Niveau 1), conformément à une approche de protection sociale adaptative	15 758 654	10 953 399	38 867 823	7 133 666
		Non spécifique à l'activité	0	0	117,669	0
Sous-total Résultat stratégique 1 : Tout le monde a accès à la nourriture (Cible 2.1 des ODD).			185 866 447	112 486 787	171 515 170	85 997 870

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Plan de mise en œuvre	Ressources disponibles	Dépenses
2	Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones cibles, y compris les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes, ont un meilleur état nutritionnel tout au long de l'année.	4 - Soutenir le programme national de nutrition pour assurer la fourniture de services de nutrition préventive et curative (y compris la CCSC, l'enrichissement des aliments locaux, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux populations cibles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	19 082 742	18 345 045	43 141 887	9 489 832
		Non spécifique à l'activité	0	0	105 172	0
Sous-total Résultat stratégique 2 : Personne ne souffre de malnutrition (Cible 2.2 des ODD).			19 082 742	18 345 045	43 247 060	9 489 832

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Plan de mise en œuvre	Ressources disponibles	Dépenses
3	Les communautés dans les zones cibles, y compris les petits exploitants agricoles (en particulier les groupes dirigés par des femmes), ont des moyens de subsistance plus résilients pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout au long de l'année.	5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation des moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables pour les femmes et participatives [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	23 188 234	21 618 976	50 941 930	10 044 475
		Non spécifique à l'activité	0	0	176 038	0
Sous-total Résultat stratégique 3 : Les petits exploitants agricoles ont amélioré leur sécurité alimentaire et leur nutrition (Cible 2.3 des ODD).			23 188 234	21 618 976	51 117 968	10 044 475

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Plan de mise en œuvre	Ressources disponibles	Dépenses
5	D'ici 2030, les institutions et entités nationales auront renforcé leurs capacités à gérer des politiques, programmes et interventions équitables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale pour soutenir l'objectif « Faim zéro ».	Activité 06 : 6 - Fournir un ensemble de mesures de renforcement des capacités aux institutions et entités nationales en matière d'analyse et de planification, de coordination, de cohérence des politiques, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de création de preuves et de gestion des connaissances pour soutenir la prise de décision [Modalité : renforcement des capacités]	1 865 258	1 912 670	5 730 533	2 218 343
		Non spécifique à l'activité	0	0	2,054	0
Sous-total Résultat stratégique 5 : Les pays ont renforcé leur capacité à mettre en œuvre les ODD (Cible 17.9 des ODD).			1 865 258	1 912 670	5 732 586	2 218 343

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Plan de mise en œuvre	Ressources disponibles	Dépenses
8	Les partenaires humanitaires au Mali ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'intervenir dans les zones touchées par la crise tout au long de l'année.	7 - Fournir des services aériens humanitaires des Nations Unies permettant aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire [Modalité : fourniture de services]	15 246 775	6 215 321	14 425 630	9 961 384
		8 - Fournir des services de logistique, de technologies de l'information et de la communication, des services communs et de coordination, ainsi que d'autres interventions de préparation en l'absence d'alternatives, afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]	241 185	17 142	229 631	13 498
		9 - Fournir des services d'ingénierie à la demande afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]	515 000	128 255	4 250 926	56 811
		10 - Fourniture d'un service aérien humanitaire afin de soutenir des projets financés par la DG-ECHO	1 800 000	987 096	3 183 595	2 425 461
		Non spécifique à l'activité	0	0	300 309	0
Sous-total Résultat stratégique 8 : Le partage des connaissances, de l'expertise et de la technologie renforce le soutien du partenariat mondial aux efforts des pays pour atteindre les ODD (Cible 17.16 des ODD).			17 802 960	7 347 813	22 390 093	12 457 154

Ce rapport généré par ordinateur est certifié par le Chef de la Direction de la comptabilité des contributions et des rapports financiers des donateurs (FINC).

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Plan de mise en œuvre	Ressources disponibles	Dépenses
	Non spécifique au SO	Non spécifique à l'activité	0	0	2 214 585	0
Sous-total Résultat stratégique			0	0	2 214 585	0
Total coûts d'exploitation directs			247 805 641	161 711 291	296 217 462	120 207 674
Coût d'appui direct (CAD)			10 565 160	13 323 084	17 241 112	8 951 344
Total coûts directs			258 370 802	175 034 375	313 458 573	129 159 018
Coût d'appui indirect (CAI)			16 742 855	10 860 277	12 216 230	12 216 230
Total général			275 113 656	185 894 652	325 674 803	141 375 248



Wannee Piyabongkarn
Chef

Définition des colonnes

Plan fondé sur les besoins

Dernière version annuelle approuvée des besoins opérationnels au mois de décembre de l'année considérée. Les plans du PAM basés sur les besoins constituent un appel de ressources pour la mise en œuvre des opérations qui sont conçues sur la base d'évaluations des besoins entreprises en collaboration avec les homologues gouvernementaux et les partenaires.

Plan de mise en œuvre

Plan de mise en œuvre au mois de janvier de la période considérée, qui représente les besoins opérationnels initiaux classés par ordre de priorité, en tenant compte des prévisions de financement des ressources disponibles et des défis opérationnels

Ressources disponibles

Solde non dépensé des ressources reportées, contribution allouée dans l'année en cours, avances et autres ressources pendant l'année en cours. Il exclut les contributions qui sont stipulées par le donateur pour une utilisation dans les années à venir.

Dépenses

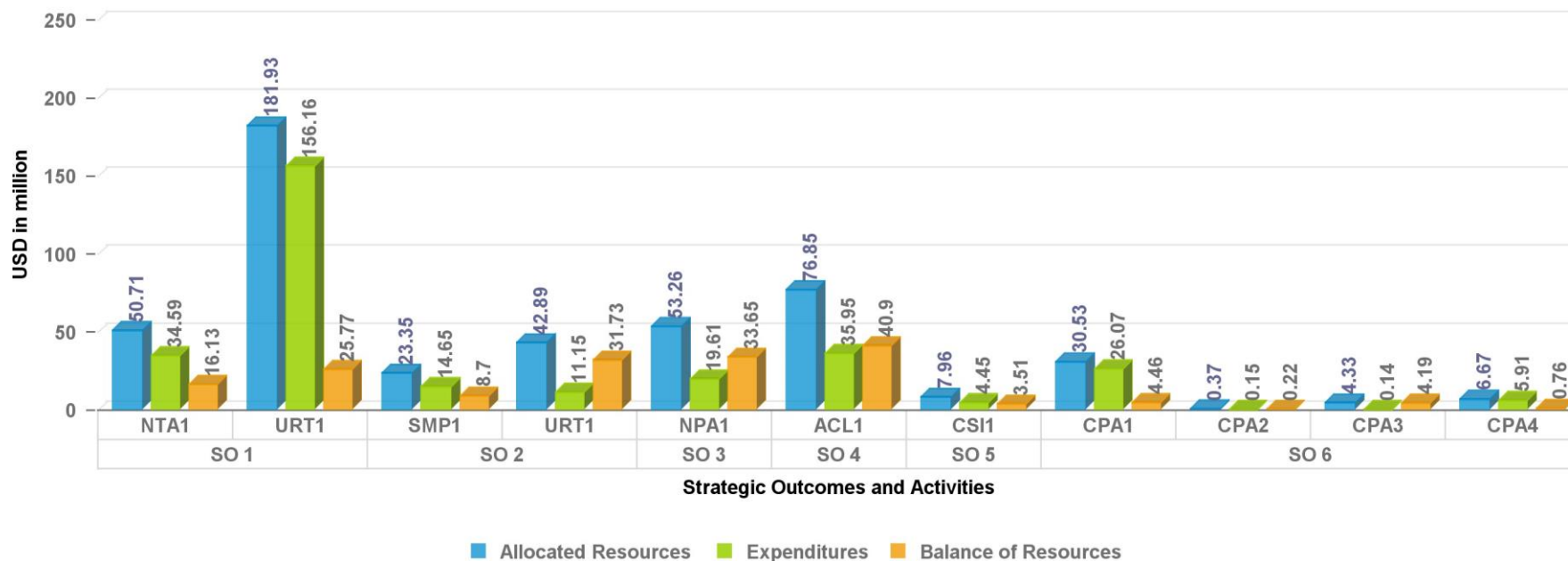
Valeur monétaire des biens et services reçus et enregistrés au cours de l'année considérée

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Cumulative CPB Overview



Code	Résultat stratégique
SO 1	Les personnes affectées par la crise dans les zones cibles, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et immédiatement après les crises.
SO 2	Les populations souffrant d'insécurité alimentaire, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire, dans les zones cibles, ont accès à une alimentation adéquate et nutritive tout au long de l'année.
SO 3	Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones cibles, y compris les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes, ont un meilleur état nutritionnel tout au long de l'année.
SO 4	Les communautés dans les zones cibles, y compris les petits exploitants agricoles (en particulier les groupes dirigés par des femmes), ont des moyens de subsistance plus résilients pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout au long de l'année.
SO 5	D'ici 2030, les institutions et entités nationales auront renforcé leurs capacités à gérer des politiques, programmes et interventions équitables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale pour soutenir l'objectif « Faim zéro ».
SO 6	Les partenaires humanitaires au Mali ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'intervenir dans les zones touchées par la crise tout au long de l'année.
Code	Description longue de l'activité pays
ACL1	5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation de moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables et participatives [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]
CPA1	7 - Fournir des services aériens humanitaires des Nations Unies permettant aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire [Modalité : fourniture de services]
CPA2	8 - Fournir des services de logistique, de technologies de l'information et de la communication, des services communs et de coordination, ainsi que d'autres interventions de préparation en l'absence d'alternatives, afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]
CPA3	9 - Fournir des services d'ingénierie à la demande afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Code	Description longue de l'activité pays
CPA4	10 - Fournir un service aérien humanitaire afin de soutenir des projets financés par la DG-ECHO
CSI1	6 - Fournir un ensemble de mesures de renforcement des capacités aux institutions et entités nationales en matière d'analyse et de planification, de coordination, de cohérence des politiques, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de création de preuves et de gestion des connaissances pour soutenir la prise de décision [Modalité : renforcement des capacités]
NPA1	4 - Soutenir le programme national de nutrition pour assurer la fourniture de services de nutrition préventive et curative (y compris la CCSC, l'enrichissement des aliments locaux, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux populations cibles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]
NTA1	2 - Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]
SMP1	3 - Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir la scolarisation des filles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]
URT1	12 - Fournir des filets sociaux aux populations vulnérables dans les zones cibles, en particulier les femmes (Niveau 1), conformément à une approche de protection sociale adaptative
URT1	1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Contributions allouées	Avances et allocations	Ressources allouées	Dépenses	Solde des ressources
1	Les personnes affectées par la crise dans les zones cibles, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et immédiatement après les crises.	1 - Fournir un ensemble intégré d'assistance alimentaire aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins, et veiller à ce que des mesures de préparation soient prises pour soutenir une réponse rapide, efficace, efficiente, équitable et conforme à la stratégie nationale de filets sociaux [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	297 109 921	179 230 458	2 702 036	181 932 494	156 163 054	25 769 440
		2 - Fournir un paquet nutritionnel intégré comprenant à la fois des éléments de prévention et de traitement, aux hommes, femmes, garçons et filles vulnérables touchés par la crise, sur la base d'une évaluation des besoins [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	54 284 645	50 320 093	391 394	50 711 487	34 585 761	16 125 726

Ce rapport généré par ordinateur est certifié par le Chef de la Direction de la comptabilité des contributions et des rapports financiers des donateurs (FINC).

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Contributions allouées	Avances et allocations	Ressources allouées	Dépenses	Solde des ressources
1	Les personnes affectées par la crise dans les zones cibles, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes, sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et immédiatement après les crises.	Non spécifique à l'activité	0	3 074 913	0	3 074 913	0	3 074 913
	Les populations souffrant d'insécurité alimentaire, y compris les filles et les garçons d'âge scolaire, dans les zones cibles, ont accès à une alimentation adéquate et nutritive tout au long de l'année.	12 - Fournir des filets sociaux aux populations vulnérables dans les zones cibles, en particulier les femmes (Niveau 1), conformément à une approche de protection sociale adaptative	32 600 208	42 886 284	0	42 886 284	11 152 128	31 734 157
		3 - Fournir des repas scolaires aux filles et aux garçons pendant l'année scolaire dans les zones cibles, de manière à soutenir les marchés locaux et à promouvoir la scolarisation des filles [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	47 677 720	23 346 668	0	23 346 668	14 651 274	8 695 394
		Non spécifique à l'activité	0	117 669	0	117 669	0	117 669

Ce rapport généré par ordinateur est certifié par le Chef de la Direction de la comptabilité des contributions et des rapports financiers des donateurs (FINC).

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Contributions allouées	Avances et allocations	Ressources allouées	Dépenses	Solde des ressources
Sous-total Résultat stratégique 1 : Tout le monde a accès à la nourriture (Cible 2.1 des ODD).			431 672 494	298 976 086	3 093 430	302 069 516	216 552 216	85 517 300
2	Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones cibles y compris les enfants et les femmes et filles enceintes et allaitantes ont un meilleur état nutritionnel tout au long de l'année.	4 - Soutenir le programme national de nutrition pour assurer la fourniture de services de nutrition préventive et curative (y compris la CCSC l'enrichissement des aliments locaux l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) aux populations cibles [Modalités : transferts alimentaires transferts monétaires renforcement des capacités fourniture de services]	48 448 758	53 262 184	0	53 262 184	19 610 129	33 652 055
		Non spécifique à l'activité	0	105 172	0	105 172	0	105 172
Sous-total Résultat stratégique 2 : Personne ne souffre de malnutrition (Cible 2.2 des ODD).			48 448 758	53 367 356	0	53 367 356	19 610 129	33 757 228

Ce rapport généré par ordinateur est certifié par le Chef de la Direction de la comptabilité des contributions et des rapports financiers des donateurs (FINC).

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Contributions allouées	Avances et allocations	Ressources allouées	Dépenses	Solde des ressources
3	Les communautés dans les zones cibles, y compris les petits exploitants agricoles (en particulier les groupes dirigés par des femmes), ont des moyens de subsistance plus résilients pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout au long de l'année.	5 - Fournir un soutien conditionnel aux ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire, lié au développement ou à la réhabilitation des moyens de production, naturels ou sociaux, à l'intensification et à la diversification des activités de subsistance et à l'amélioration de l'accès aux marchés, en utilisant des approches communautaires intégrées, équitables pour les femmes et participatives [Modalités : transferts alimentaires, transferts monétaires, renforcement des capacités, fourniture de services]	86 633 422	76 851 927	0	76 851 927	35 954 473	40 897 454
		Non spécifique à l'activité	0	176 038	0	176 038	0	176 038
Sous-total Résultat stratégique 3 : Les petits exploitants agricoles ont amélioré leur sécurité alimentaire et leur nutrition (Cible 2.3 des ODD).			86 633 422	77 027 965	0	77 027 965	35 954 473	41 073 492

Ce rapport généré par ordinateur est certifié par le Chef de la Direction de la comptabilité des contributions et des rapports financiers des donateurs (FINC).

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Contributions allouées	Avances et allocations	Ressources allouées	Dépenses	Solde des ressources
5	D'ici 2030, les institutions et entités nationales auront renforcé leurs capacités à gérer des politiques, programmes et interventions équitables en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de protection sociale pour soutenir l'objectif « Faim zéro ».	Activité 06 : 6 - Fournir un ensemble de mesures de renforcement des capacités aux institutions et entités nationales en matière d'analyse et de planification, de coordination, de cohérence des politiques, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de création de preuves et de gestion des connaissances pour soutenir la prise de décision [Modalité : renforcement des capacités]	6 152 838	7 962 963	0	7 962 963	4 450 773	3 512 190
		Non spécifique à l'activité	0	2 054	0	2 054	0	2 054
Sous-total Résultat stratégique 5 : Les pays ont renforcé leur capacité à mettre en œuvre les ODD (Cible 17.9 des ODD).			6,152,838	7,965,016	0	7 965 016	4 450 773	3 514 244

Ce rapport généré par ordinateur est certifié par le Chef de la Direction de la comptabilité des contributions et des rapports financiers des donateurs (FINC).

Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Contributions allouées	Avances et allocations	Ressources allouées	Dépenses	Solde des ressources
8	Les partenaires humanitaires au Mali ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'intervenir dans les zones touchées par la crise tout au long de l'année.	10 - Fournir 'un service aérien humanitaire afin de soutenir des projets financés par la DG-ECHO	5 878 073	6 668 975	0	6 668 975	5 910 841	758 134
		7 - Fournir des services aériens humanitaires des Nations Unies permettant aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire [Modalité : fourniture de services]	30 943 641	30 531 886	0	30 531 886	26 067 640	4 464 246
		8 - Fournir des services de logistique, de technologies de l'information et de la communication, des services communs et de coordination, ainsi que d'autres interventions de préparation en l'absence d'alternatives, afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]	704 841	369 303	0	369 303	153 171	216 133
		9 - Fournir des services d'ingénierie à la demande afin de soutenir une réponse humanitaire efficace et efficiente [Modalité : fourniture de services]	3 109 709	4 331 000	0	4 331 000	136 884	4 194 116

Ce rapport généré par ordinateur est certifié par le Chef de la Direction de la comptabilité des contributions et des rapports financiers des donateurs (FINC).


Rapport annuel pays

Budget du portefeuille pays du Mali 2022 (2020-24)

Aperçu financier cumulé au 31 décembre 2022 (montant en \$ EU)

Résultat stratégique	Résultat stratégique	Activité	Plan fondé sur les besoins	Contributions allouées	Avances et allocations	Ressources allouées	Dépenses	Solde des ressources
8	Les partenaires humanitaires au Mali ont accès à des services communs qui leur permettent d'atteindre et d'intervenir dans les zones touchées par la crise tout au long de l'année.	Non spécifique à l'activité	0	300 309	0	300 309	0	300 309
Sous-total Résultat stratégique 8 : Le partage des connaissances, de l'expertise et de la technologie renforce le soutien du partenariat mondial aux efforts des pays pour atteindre les ODD (Cible 17.16 des ODD).			40 636 263	42 201 474	0	42 201 474	32 268 536	9 932 939
	Non spécifique au SO	Non spécifique à l'activité	0	2 214 585	0	2 214 585	0	2 214 585
Sous-total Résultat stratégique			0	2 214 585	0	2 214 585	0	2 214 585
Total coûts d'exploitation directs			613 543 774	481 752 483	3 093 430	484 845 913	308 836 126	176 009 787
Coût d'appui direct (CAD)			28 247 691	29 738 487	329 865	30 068 352	21 778 584	8 289 768
Total coûts directs			641 791 465	511 490 970	3 423 295	514 914 265	330 614 710	184 299 555
Coût d'appui indirect (CAI)			41 457 075	30 875 457		30 875 457	30 875 457	0
Total général			683 248 540	542 366 428	3 423 295	545 789 723	361 490 167	184 299 555

Ce rapport financier à l'intention des donateurs est provisoire



Wannee Piyabongkam
Chef

Direction de la comptabilité des contributions et de l'information financière des donateurs

Définition des colonnes

Plan fondé sur les besoins

Dernière version approuvée des besoins opérationnels. Les plans du PAM fondés sur les besoins constituent un appel de ressources pour la mise en œuvre d'opérations qui sont conçues sur la base d'évaluations des besoins entreprises en collaboration avec les homologues gouvernementaux et les partenaires.

Contributions allouées

Les contributions allouées comprennent les contributions confirmées avec les variations de taux de change, les contributions multilatérales, les recettes diverses, les ressources transférées, le recouvrement des coûts et d'autres ajustements financiers (par exemple, le refinancement). Elles excluent les avances et allocations internes, ainsi que les contributions stipulées par le donateur pour une utilisation dans les années à venir.

Avances et allocations

Ressources internes avancées/attribuées mais non remboursées. Cela comprend les différents types d'avances internes (prêts de projets internes ou macrofinancement) et d'affectations (compte de réponse immédiate)

Ressources allouées

Somme des contributions allouées, de l'avance et de l'allocation

Dépenses

Valeur monétaire cumulée des biens et services reçus et enregistrés au cours de la période considérée

Solde des ressources

Ressources allouées moins les dépenses